



« C'est où, chez vous? »

Quels sont les facteurs qui favorisent ou non l'inscription d'une famille migrante dans un processus d'intégration au niveau local ?



Travail effectué dans le cadre de la formation HES, présenté par:

Isabelle BURNAND / option service social, Anaïs CONNE et Lennie MEIER / option éducation sociale PT 2003

• Haute Ecole de Travail Social • Institut d'Etudes Sociales • Genève, mai 2007 •

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide de nombreuses personnes.
Nous tenons ici à les remercier chaleureusement.

Madame **RODARI**, en tant que directrice de mémoire, pour son accompagnement et ses conseils avisés.

L'association **Liens et Migration** qui nous a permis de lancer notre recherche.

Toutes **les familles** pour la confiance et l'intérêt qu'elles nous ont portés.

Tous **les professionnels** qui nous ont accueillis et accordés un peu de leur temps.

Tout particulièrement, **Corinne JOLIVET**, **Sandra MERENYI** et **Claude BERTHOUD** sans qui nous n'aurions pas obtenu de noms de famille.

A nos chers relecteurs...

En espérant qu'il n'y avait pas trop de fôtes d'orthographe...

Et **Catherine** pour sa créativité.

Nous terminons par une pensée toute particulière pour **Monsieur FAVRE**, qui nous a apporté de judicieux conseils dans l'élaboration de notre travail.

« Un grand merci à tous ceux qui ont contribué
à ce mémoire et bonne lecture! »

Explication du titre : « C'est où, chez vous ? »

Avant de nous plonger pleinement dans notre travail de recherche, nous souhaitons expliquer brièvement ce qui nous a amenées à choisir cette brève interrogation comme phrase du titre.

D'abord, c'est en lisant le livre de Perla SERFATY-GARZON « **Enfin chez soi** » que l'idée du titre nous est venue. Les différents récits de vie présentés dans cet ouvrage ont fait écho dans notre esprit. En effet, la réponse à cette question résume les multiples facettes de l'expérience migratoire et **la richesse** de ces parcours.

Part ces quatre mots, nous avons trouvé une manière simple de travailler sur le concept d'intégration à travers l'histoire personnelle de chaque individu.

Enfin, comme nous le démontrons au fil de notre recherche, **nous pensons que pour se sentir intégré, il faut d'abord se sentir chez soi.**

Ce choix de titre démontre notre envie de remettre au centre du processus la personne à travers sa subjectivité et son ressenti. Nous sommes persuadées que le fait de se trouver bien quelque part favorise l'entrée dans un processus d'**intégration**.

«Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leurs auteurs.»

« Une destinée ne vaut pas plus qu'une autre,
mais l'Homme doit respecter celle qu'il porte en lui. »

Jorge Luis Borges

Table des matières

■ INTRODUCTION	1
● PRÉAMBULE	1
● CLÉ DE LECTURE	2
● NOS MOTIVATIONS PERSONNELLES	4
■ PRÉSENTATION DU SUJET	4
● LA QUESTION PRINCIPALE DE LA RECHERCHE	5
● LES QUESTIONS SECONDAIRES	5
● LES HYPOTHÈSES	6
● NOS A PRIORI	7
● LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	8
<i>Objectif principal</i>	8
<i>Objectif secondaire</i>	8
● LES LIENS AVEC LE TRAVAIL SOCIAL	9
<i>Rendre compte de la situation de Lancy</i>	9
<i>Restituer la parole aux migrants</i>	9
<i>Faire émerger des pistes d'interventions provenant du terrain</i>	9
<i>Prise de conscience</i>	10
● LE CADRE DE LA RECHERCHE	10
<i>Le choix du terrain et de la population</i>	10
<i>L'éthique</i>	11
■ LA MIGRATION	12
● LA MIGRATION DANS LE MONDE	12
● L'IMMIGRATION	13
● LES DIFFÉRENTES RAISONS DE L'ÉMIGRATION	14
● L'IMMIGRATION CLANDESTINE	14
● L'IMMIGRATION EN EUROPE	15
● L'IMMIGRATION EN SUISSE	16
● LA POLITIQUE D'IMMIGRATION DE LA SUISSE	20
<i>Le modèle des deux cercles: une gestion différenciée des immigrants</i>	20
<i>Les accords bilatéraux</i>	20
<i>La loi sur l'établissement des étrangers</i>	21
<i>Les conditions pour obtenir le regroupement familial</i>	23
● LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DE LA SUISSE	24
<i>L'intégration des jeunes migrants à Genève</i>	25
■ LANCY	26
● LA COMMUNE DE LANCY	27
<i>Quelques données statistiques</i>	27
<i>Vivre à Lancy</i>	27
<i>L'action sociale</i>	28

● PRÉSENTATION ET RÉCOLTE DES DONNÉES DES PROFESSIONNELS	30
Résumé des entretiens des professionnels	33
Tableau des professionnels	34
■ APPROCHE THÉORIQUE ET DÉFINITION DES CONCEPTS.....	36
● L'INTÉGRATION	36
L'acculturation	36
L'assimilation	38
L'adaptation	43
L'intégration	43
● LA CULTURE	47
● L'IDENTITÉ	50
L'ethnocentrisme	50
L'identité et le sentiment d'appartenance	51
● LE MIGRANT	53
La famille migrante	53
Le migrant et l'étranger	55
■ DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE	57
● LA DÉMARCHE	57
L'évolution du sujet et le choix de notre question de recherche	57
Démarche de la recherche	58
Compréhension du terrain et de la problématique	59
La Commune de Lancy	60
Les familles migrantes de Lancy	60
Partenariat avec l'Association	62
● LA MÉTHODOLOGIE	63
Méthodologie des entretiens avec les professionnels	63
Méthodologie des entretiens avec les familles	63
La récolte des données : le choix des tableaux	65
Les limites de la recherche	66
■ RÉCOLTE DES DONNÉES ET ANALYSE DES ENTRETIENS.....	67
● LES PORTRAITS ET RÉCOLTE DES DONNÉES DES HUIT FAMILLES	67
● LES TABLEAUX DES FAMILLES	85
● L'ANALYSE DES DONNÉES	93
Le travail	93
La langue	96
Le réseau	97
Les enfants	99
Le sentiment d'appartenance	101
● CONCLUSION DE L'ANALYSE	103

■	CONCLUSION	106
■	BIBLIOGRAPHIE	111
●	LIVRES	111
●	ARTICLES	112
●	MÉMOIRES DE FIN D'ÉTUDES, THÈSES	113
●	NOTES DE COURS, POLYCOPIÉS	113
●	ACTE DE FORUM	113
●	SITES INTERNET	113
●	TEXTES LÉGISLATIFS	114
■	ANNEXES	115
●	GRILLE D'ENTRETIEN DES PROFESSIONNELS INTERROGÉS	115
	Entretien avec Monsieur DEMIERRE	115
	Grille d'entretien pour Monsieur BERGHOLZ	119
	Grille d'entretien pour Monsieur CUÉNOD	119
	Grille d'entretien pour Monsieur LOPEZ	120
●	GRILLE D'ENTRETIEN DES FAMILLES ET UNE RETRANSCRIPTION COMPLÈTE	121
	Grille d'entretien des familles	121
	Retranscription de l'entretien avec Madame Moya	123
●	OUTILS UTILISÉS LORS DES ENTRETIENS AVEC LES FAMILLES	131
	La fiche signalétique	131
	La spirale	132
●	LETTRES	134
	Lettre envoyée aux institutions, écoles, crèches, associations, etc.	134
	Lettre envoyée aux familles suite à l'entretien téléphonique	135



INTRODUCTION



INTRODUCTION

PRÉAMBULE

L'immigration est souvent abordée en termes de chiffres, de statistiques ou de problèmes de société. Dans l'actualité, l'image des étrangers est parfois mise à mal et génère des peurs dans l'imaginaire de la population. Il nous semble primordial pour comprendre cette thématique de l'appréhender dans son ensemble. La migration est avant tout une expérience humaine vécue par des hommes et des femmes qui ont chacun et chacune des raisons de s'expatrier et une histoire de vie différente. En ceci, elle est source de richesse et de partage. Nous reprendrons ici la réflexion d'Alain Montandon qui illustre, selon nous, parfaitement l'état d'esprit dans lequel s'est construite notre approche de la thématique : « L'émigration est avant tout une expérience singulière vécue par des êtres singuliers ¹ ».

L'étranger représente l'inconnu, en ce sens il est source de peurs. Pourtant, chacun de nous a été ou se retrouvera un jour dans la posture du migrant. L'exemple d'une personne qui quitte Genève pour partir vivre dans la campagne vaudoise ou bien encore un simple changement d'école ou de quartier montre que, même au niveau local, une migration nécessite l'engagement dans un processus d'adaptation et peut provoquer un sentiment de solitude et de rejet.

Nous sentant à la fois proches et extérieures à cette population, nous avons voulu à travers ce mémoire nous rendre auprès de huit familles migrantes vivant sur la Commune de Lancy afin de découvrir leur parcours. Par leurs récits, nous cherchons à saisir leur expérience migratoire et les différentes étapes par lesquelles elles sont passées et que certaines franchissent encore. Par ce biais, nous tentons d'identifier les facteurs qui favorisent ou non l'inscription de ces familles dans un processus d'intégration. Finalement, nous essayons de comprendre comment les migrants perçoivent leur intégration et quelle signification ils apportent à ce terme.

Nous partons du postulat que l'émigration, puis l'immigration sont vécues comme des bouleversements quels que soient les motifs du départ. Le nouvel environnement questionne l'identité du migrant, ses façons de faire et habitudes. Un long travail d'apprentissage est donc nécessaire à l'arrivant afin que celui-ci s'approprie les codes de la société dans laquelle il s'installe. Perla Serfaty-Garzon nous dira très justement dans un de ses romans, « L'émigration, en effet, oblige d'abord à vivre de façon immédiate et concrète, la perte du foyer, la rupture avec le familial et le familial, dont on sait qu'ils sont autant de versants du chez-soi² ».

C'est pourquoi, nous avons voulu mettre en évidence les ressources propres à chacune des familles en établissant notamment leur « carte réseau », c'est-à-dire en faisant ressortir les liens auxquels elles peuvent faire appel en cas de besoin, qu'il s'agisse de proches ou de professionnels.

Afin d'appréhender de « l'intérieur » la nature des difficultés rencontrées et la richesse des échanges dans le processus d'intégration des personnes étrangères sur la Commune

¹ MONTANDON, Alain in SERFATY-GARZON, Perla, *Enfin chez soi: récits féminins de vie et de migration*, éditions Bayard, Paris, 2006, page 14-15

² SERFATY-GARZON, Perla, *Enfin chez soi : récits féminins de vie et de migration*, éditions Bayard, Paris, 2006, pages 14-15



de Lancy, nous avons réalisé des entretiens avec huit familles migrantes d'origines diverses. Nous avons également rencontré une dizaine de professionnels oeuvrant dans le domaine social.

Pour conclure, nous insistons sur le fait que l'immigré ne doit pas porter seul la responsabilité de son intégration, mais que celle-ci incombe à la collectivité toute entière. C'est pourquoi, notre étude détermine également le rôle de la Commune de Lancy dans l'évolution du processus d'intégration des familles migrantes arrivant sur son sol.

CLÉ DE LECTURE

Notre travail se découpe en plusieurs parties. Nous partons de notre question principale de recherche: «Quels sont les facteurs qui favorisent ou non l'inscription d'une famille migrante dans un processus d'intégration au niveau local?» et des thèmes génériques se détachant de celle-ci, la migration et l'intégration, pour ensuite nous pencher plus spécifiquement sur une analyse au niveau local.

La présentation du sujet

Cette partie aborde la question principale de la recherche ainsi que celles secondaires, nos hypothèses, nos a priori, nos objectifs, nos motivations. Pour terminer, nous faisons le lien entre notre mémoire et le travail social. Ces différents points permettent d'expliquer le choix du sujet et de poser les jalons de notre travail.

Le cadre de la recherche

Le cadre de notre recherche définit le choix du terrain ainsi que celui de la population étudiée, soit les familles migrantes de première génération vivant sur la commune de Lancy. Nous abordons également les principales bases de l'éthique pour notre recherche.

La migration

Afin de se familiariser avec la notion de migration et de mieux comprendre les enjeux économiques et politiques qui se jouent autour de cette thématique, nous consacrons ce chapitre à un bref aperçu des phénomènes migratoires dans le monde et en Europe, à travers de nombreuses statistiques et graphiques. Quelques informations d'ordre théoriques concernant les permis ainsi que la démarche de naturalisation seront également abordées.

Le contexte socio-démographique de Lancy

Dans ce chapitre, il nous semblait important de faire découvrir la Commune de Lancy. A travers les propos des professionnels rencontrés, nous découvrons les prestations qu'offre la commune à ses habitants en passant par l'Hospice général, les associations et les solidarités informelles entre habitants de Lancy.

Les apports théoriques et définition des concepts

Nous explorons ici les principaux concepts théoriques en lien avec notre problématique. Tout d'abord les notions d'acculturation, d'assimilation, d'adaptation et d'intégration. Puis, nous aborderons les termes de culture, d'ethnocentrisme et d'identité. Nous terminerons par les notions de familles migrantes et d'étranger.



La démarche et la méthodologie

Dans notre démarche, nous expliquons par quelles étapes nous sommes passées en partant de la découverte de notre terrain de recherche jusqu'à l'accomplissement de nos entretiens avec les familles migrantes. La méthodologie comprend la description des outils qui nous ont permis la récolte des données. Il s'agit principalement des canevas de questions nous servant à recueillir les propos des familles et des professionnels.

La récolte des données et l'analyse des données

Dans cette partie, nous établissons les portraits socio-démographiques des huit personnes migrantes interviewées. Nous profitons de cette explication pour informer le lecteur que tous les noms de famille sont fictifs. Nous tenons à garantir l'anonymat des personnes interrogées. Suite à la présentation des familles, nous ressortons les éléments significatifs de chaque entretien.

Dans un deuxième temps, nous procédons à l'analyse des entretiens en établissant le lien entre notre récolte de données et la partie théorique. Cette méthode de travail nous permet finalement de développer des pistes de compréhension et de réponse à notre question de départ.

Conclusion

Nous terminons notre travail par une conclusion générale dans laquelle nous infirmons ou confirmons nos hypothèses de départ. Nous rendons compte des limites de notre action et élaborons quelques perspectives professionnelles.

Afin de rendre notre écrit plus vivant et d'emmener le lecteur au sein de l'univers des familles, nous avons enrichi notre écrit de nombreuses citations, croquis et recettes de cuisine en lien avec chacune des nationalités représentées dans notre mémoire.



PRÉSENTATION DU SUJET



PRÉSENTATION DU SUJET

NOS MOTIVATIONS PERSONNELLES

Nous débutons notre mémoire par la présentation de nos motivations personnelles afin de permettre au lecteur d'appréhender l'état d'esprit dans lequel s'est construit notre travail.

Anaïs

Pourquoi choisir le sujet de la diversité culturelle ?

Ayant peu abordé ce sujet au cours de ma formation, m'y plonger à l'occasion de mon mémoire de fin d'études est un moyen de me questionner autour d'une pratique professionnelle et plus concrètement de ma propre pratique professionnelle.

Dans une ville comme Genève, je pense que quelle que soit la population avec qui je travaillerai par la suite, la migration et tout ce qui s'y rattache sera omniprésente.

De plus, l'optique d'effectuer une recherche empirique me motive particulièrement. Quoi de plus riche et de plus formateur que d'aller se confronter au terrain, d'y récolter des données et de pouvoir rencontrer des gens, professionnels ou familles, d'accord de nous livrer un bout de leur parcours.

D'un point de vue plus personnel, la migration est un sujet qui m'est cher, ayant dû moi-même, pour un temps, m'intégrer au sein de différentes cultures complètement extérieures à la mienne.

Isabelle


Mon intérêt s'est tout d'abord concentré sur le thème choisi. En effet, ma mère étant d'origine portugaise et ayant migré en Suisse à l'âge de 20 ans, je me suis toujours sentie proche et intéressée par ce sujet. C'est avec curiosité et intérêt que j'écoute, depuis toute petite, les récits de ma mère me narrant son parcours et son intégration en Suisse. Cette recherche est donc l'occasion pour moi d'approfondir un thème au-delà de l'expérience personnelle et d'acquérir un certain recul face à mon histoire familiale.

Ma motivation s'est également portée sur le fait de travailler en équipe. Je ne m'imaginai pas commencer cette recherche seule de peur d'être trop impliquée et de ne pas acquérir la distance nécessaire au traitement du sujet. Dans cette volonté de partenariat, j'ai fait le choix d'entreprendre cette aventure avec des élèves d'autres filières et ceci afin d'enrichir d'avantage notre collaboration et afin de rencontrer des personnes que je côtoyais peu d'habitude. Ce travail de mémoire constitue donc pour moi l'opportunité d'apprendre à confronter mes idées, à accepter les négociations et à écouter les attentes et les idées des autres. J'ai conscience que ces apprentissages seront utiles à ma future pratique professionnelle, c'est pourquoi je considère ce mémoire comme une véritable expérience de vie et une chance d'obtenir de nouveaux acquis pour ma vie future.

Lennie

Le sujet de la migration m'a toujours semblé familier et plein d'intérêts. Plusieurs réponses peuvent être données à cette motivation.

Sans doute parce que j'ai baigné dans un environnement culturel riche et varié puisque mon père est d'origine américaine et suisse allemande et ma mère, française.



Mais aussi certainement parce que dès mon plus jeune âge, j'ai côtoyé des familles de différentes nationalités venues ici pour travailler.

Mais il est vrai que, depuis quelques années, suite aux événements de l'actualité, mon intérêt pour cette problématique s'est développé. J'ai été très touchée par les conditions de vie précaires dans lesquelles certains immigreront. Je suis également sensible à l'importance de faire vivre nos racines.

Ce travail de mémoire m'aidera à appréhender cette population que je rencontrerai dans ma future carrière professionnelle et me permettra de mieux comprendre par quelles étapes cette dernière passe.

Le fait de travailler en équipe me permettra de confronter mes idées à celles de mes collègues, d'apprendre à négocier et d'écouter les autres afin d'évoluer ensemble dans notre raisonnement.

De ces réflexions, interrogations et intérêts premiers pour notre problématique est né notre questionnement de départ.

LA QUESTION PRINCIPALE DE LA RECHERCHE

Nous exposons ici le questionnement de départ de notre processus de recherche, ainsi que les hypothèses qui se rattachent à cette thématique. Ces hypothèses de compréhension ont orienté notre investigation et nous amèneront à la conclure en les infirmant ou les confirmant.

Quels sont les facteurs qui favorisent ou non l'inscription d'une famille migrante dans un processus d'intégration au niveau local?

À travers cette question, nous cherchons à déterminer s'il existe des facteurs caractéristiques qui facilitent ou non l'intégration d'une famille migrante lors de son arrivée dans une commune genevoise.

LES QUESTIONS SECONDAIRES

Plusieurs questions secondaires découlent de nos hypothèses énoncées ci-dessus. Certaines interrogations sont en lien avec notre terrain de recherche, Lancy.

- *Quels sont les acteurs qui interviennent de façon privilégiée auprès des familles migrantes ?*
- *Quelles sont les mesures prises par la commune de Lancy pour favoriser l'accueil et l'intégration des migrants (santé, social, loisirs, etc.) ?*
- *Existe-t-il dans cette commune une politique spécifique d'accueil pour les personnes migrantes ?*

D'autres points concernent plus spécifiquement les familles migrantes et donc les facteurs que nous avons définis comme jouant un rôle sur leur processus d'intégration.



- *Quels sont les facteurs favorisant l'inscription de la famille dans un réseau de relations ?*
- *Le fait d'avoir un réseau permet-il d'être intégré ?*
- *Les associations communales sont-elles un rempart à l'isolement des familles migrantes ?*
- *Le travail est-il le facteur principal d'intégration ?*
- *Faut-il remplir tous les facteurs que nous avons mentionnés ci-dessus pour être « bien intégré » ?*

Enfin, nous nous arrêtons sur des questions liées à la personnalité des interviewés.

- *Comment les migrants eux-mêmes se représentent-ils leur intégration ?*
- *Qu'est-ce qu'à leurs yeux une intégration réussie ?*
- *Quelles valeurs reconnaissent-ils à leur culture d'origine et quelles initiatives prennent-ils pour qu'elle soit valorisée et reconnue dans le pays d'accueil ?*
- *Quels sont les besoins perçus par les familles migrantes et par les professionnels ?*


LES HYPOTHÈSES

1. Nous faisons l'hypothèse que certains facteurs sont essentiels aux personnes migrantes pour amorcer leur processus d'intégration. Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes basées sur les critères suivants : *le travail, le réseau, les enfants, la langue et le projet familial.*

Le travail : nous pensons que le fait d'avoir un revenu permet à la personne d'acquérir une autonomie, une sécurité (assurances sociales), d'être valorisée dans son estime de soi, de se construire une identité. De ces différents points découle une ouverture aux autres. Dans le mot « être autonome », nous pensons également à une certaine autonomie financière et un logement stable. Cependant, nous sommes conscientes qu'à l'heure actuelle, nous nous trouvons dans une phase où le travail peut aussi être précaire et ne pas constituer une source de bien-être.

Les enfants : nous pensons que le fait d'avoir des enfants est source d'intégration. Ils permettent aux parents d'enrichir leur réseau, de sortir et pourquoi pas de s'impliquer dans l'une ou l'autre des associations oeuvrant avec les familles sur la commune.

En restant dans une vision traditionnelle de la femme, nous émettons l'idée que l'influence positive de ceux-ci a plus d'impact envers les mères qu'envers leur mari. Nous estimons que, dans notre société, la femme reste la personne à qui incombe la charge quotidienne des enfants.



La langue : la maîtrise de la langue du pays d'accueil facilite, selon nous, l'insertion dans le pays. La personne peut être capable de s'exprimer, d'échanger avec les autochtones et de ce fait entreprendre plus facilement des démarches administratives par exemple.

Le projet familial : nous entendons par « projet familial » le fait d'avoir l'idée de s'établir définitivement ou non dans le pays d'accueil. Nous considérons que la volonté de rester durablement en Suisse influence positivement l'investissement de la personne sur la commune, dans une association, dans ses relations et plus globalement dans son processus d'intégration.

Le réseau social : nous partons du postulat que la création d'un minimum de liens avec son environnement est primordial pour se sentir intégré. Selon nous, il est difficile d'être intégré en étant complètement isolé.

L'existence d'un réseau est donc un facteur facilitant l'intégration du migrant. Nous estimons que la société d'accueil se doit d'encourager l'installation de la personne dans un réseau de relations au niveau local. Nous ferons par la suite la différence entre le réseau primaire et le réseau secondaire.

2. Nous pensons que le réseau primaire a plus de poids que le réseau secondaire dans la vie quotidienne des familles.

En effet, nous estimons que le premier soutien provient de la famille, des proches, des voisins, etc. Nous considérons que le fait de pouvoir compter sur des gens pour obtenir de l'aide, des conseils ou simplement pour échanger a plus d'importance que la rencontre avec des professionnels.


3. Selon notre troisième hypothèse, la condition sine qua non à une entrée dans un processus d'intégration est la satisfaction des besoins primaires de la personne, c'est-à-dire qu'elle ait à manger, un toit et accès aux soins médicaux.

4. Nous faisons l'hypothèse qu'il est nécessaire de remplir plusieurs des facteurs définis dans notre mémoire afin d'être dans un processus d'intégration.

Nous pensons que quelqu'un peut être parfaitement intégré dans le monde du travail par exemple, sans l'être dans son quartier. La personne se sentira-t-elle pour autant intégrée? L'intégration n'est donc pas un processus linéaire, il est fait de va-et-vient.

NOS A PRIORI

Une présentation de nos a priori nous semble nécessaire avant de démarrer notre recherche. Notre volonté est de clarifier nos propres jugements et préjugés sur la problématique afin d'acquérir la distance adéquate à l'étude de cette thématique.



1. L'intégration est un processus réciproque qui nécessite l'engagement de la communauté au niveau local.

Nous déterminons que la société a un devoir d'accueil envers les personnes migrantes et que ces dernières doivent fournir un certain effort d'adaptation.

2. Les solidarités locales peuvent être un moyen pour lutter contre l'exclusion.

Nous considérons que l'intégration des personnes migrantes se fait principalement sur le plan local.

3. En arrivant dans le pays d'accueil, le migrant doit se créer une nouvelle identité.

Nous croyons que les personnes migrantes doivent forcément abandonner une partie de leur identité d'origine pour être considérée comme intégrée par les autochtones.

4. Nous estimons que, dans un premier temps, le réseau primaire facilite l'insertion dans le pays d'arrivée, mais qu'il peut également constituer, dans un deuxième temps, une barrière au développement de celui-ci.

Nous pensons à des familles installées en Suisse depuis plusieurs années et dont l'un des membres ne parle pas encore le français.

5. Les associations constituées selon les origines nationales des adhérents peuvent provoquer un certain repli identitaire.

LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Nous expliquons à présent le dessein de notre étude. Outre le lien avec le travail social et donc notre future profession, nous présentons dans cette partie les éléments que nous avons voulu mettre en avant tout au long de ces mois de recherche.

Objectif principal

Le but de cette recherche est de mettre en avant les facteurs qui facilitent l'intégration des personnes migrantes sur un territoire donné et de répertorier ce qui est mis en place sur une commune pour les nouveaux arrivants en partant du point de vue des personnes concernées.

Objectif secondaire

Nous souhaitons mettre en lumière la richesse des différentes expériences migratoires des uns et des autres afin de questionner la notion d'intégration et d'entamer une réflexion sur le vivre ensemble à Lancy.



LES LIENS AVEC LE TRAVAIL SOCIAL

Notre mémoire porte sur une étude de plusieurs familles migrantes résidant sur la Commune de Lancy.

Sous la forme d'une démarche empirique, nous avons pris connaissance du réseau social de Lancy en allant interviewer plusieurs travailleurs sociaux oeuvrant sur la commune.

Notre terrain de recherche « apprivoisé », nous sommes allées à la rencontre des familles « sélectionnées » en effectuant avec elles des entretiens.

Rendre compte de la situation de Lancy

Les interviews nous ont permis de découvrir les envies et les besoins des familles ainsi que des professionnels. Par ce biais, nous espérons apporter une vision plus précise des étapes par lesquelles les familles migrantes passent lorsqu'elles arrivent sur le territoire de Lancy. Notre volonté est de faire émerger la manière dont elles entament leur processus d'intégration et de rendre compte des difficultés et des ressources existantes pour ces familles. En bref, nous souhaitons mettre en avant les facteurs favorisant leur processus d'intégration au niveau local. Toutefois, nous posons l'accent sur les trajectoires personnelles et mettons en avant la richesse des parcours. Le but final de ces rencontres et discussions est l'élaboration d'objectifs communs encourageant au maximum l'intégration et l'épanouissement des familles migrantes au sein de la société autochtone.

Quant aux personnes avec qui nous avons collaborés, nous espérons que les données récoltées pourront leur être utiles et leur permettre d'avancer dans leur réflexion.

Restituer la parole aux migrants

Le thème de la migration est un sujet d'actualité. En tant que professionnelles dans le secteur du travail social, nous allons être conduites à travailler dans différentes institutions en contact avec des personnes migrantes qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes. Il nous semble donc primordial de connaître les difficultés auxquelles ces personnes doivent faire face afin de les comprendre et de les orienter au mieux.

Le regard que nous apporte ce mémoire est aussi un moyen de rendre la parole à ces personnes qui, pour certaines, n'ont pas toujours la possibilité de s'exprimer sur leur parcours autrement que pour justifier l'obtention d'un permis ou d'une aide financière. Nous tentons ici de créer un espace pour valoriser leur expérience et toute la richesse qui en découle.

Faire émerger des pistes d'interventions provenant du terrain

Lors de nos différents entretiens, plusieurs pistes concrètes sont ressorties. À notre question : Comment vous sentez-vous à Lancy ? Ressentez-vous des manques sur la commune ? Nous avons été étonnées des nombreuses propositions faites par les mamans. Il nous semble important de pouvoir prendre connaissance de leurs dires.

Notre but est de promouvoir les initiatives prises par les acteurs locaux et par les immigrés



eux-mêmes afin d'accroître leur visibilité et promouvoir une collaboration plus étroite entre les différents acteurs impliqués.

Parallèlement, nous avons, grâce aux professionnels, pris connaissance des différents projets lancés ou déjà établis sur la commune pour aider cette population.

Nous citerons tout particulièrement les propos d'un animateur de la maison de quartier Tacchini, qui nous a parlé d'un projet allant être mis en place afin d'échanger avec les mamans et de les faire se rencontrer. L'idée est d'organiser des repas traditionnels selon les origines qui seraient confectionnés par les participants.

Nous remarquons du côté des professionnels et des familles une profusion d'idées pour améliorer le vivre ensemble et une réelle volonté de travailler ensemble.

Nous aimerions éclairer ces deux pôles de réflexion et idéalement faire le joint entre les deux afin de mettre en commun les idées des professionnels et celles des familles.

Enfin, notre souhait est de lancer un débat auprès des travailleurs sociaux pour une meilleure connaissance et prise en charge de cette population et également de leur proposer des pistes d'intervention concrètes pour de futurs projets.

Prise de conscience

D'un point de vue plus personnel et suite aux votations du 24 septembre 2006, il nous paraît important de démontrer que les préoccupations et la vie des personnes étrangères ne sont pas si éloignées de celles des Suisses. Nous aimerions également dévoiler les richesses qu'ils apportent à notre société.

LE CADRE DE LA RECHERCHE


Le choix du terrain et de la population

En amorçant notre mémoire, nous avons dû choisir et surtout délimiter un terrain de recherche. Ceci, dans le souci de ne pas nous « perdre », mais également parce que nous partions du principe que l'intégration se fait sur un plan local.

Nous avons décidé de porter nos investigations sur la Commune de Lancy. Le choix de cette commune s'est présenté à nous en raison de notre collaboration avec l'association Lien et Migration dont le siège était basé sur Lancy.

Suite à la dissolution de celle-ci, il nous a semblé pertinent de conserver le terrain de recherche initialement choisi, Lancy étant une grande commune avec une population importante et un fort pourcentage de personnes étrangères.

Notre enquête porte sur des familles migrantes de première génération habitant sur le territoire de la Commune de Lancy. Les familles migrantes choisies comportent toutes au minimum un parent et un enfant biologique ou non.



Avant de clore ce chapitre, nous souhaitons ajouter quelques mots au sujet de l'éthique. Il est pour nous primordial d'adopter la posture adéquate face à nos interlocuteurs et d'établir un cadre précis à notre investigation afin d'entamer une relation de confiance avec eux.

L'éthique

C'est évidemment de manière anonyme que nous avons fait nos retranscriptions et que nous utilisons leurs propos dans notre mémoire.

Nous précisons en préambule à chaque entretien le principe de confidentialité, le cadre de notre recherche et le fait que notre interlocuteur doive se sentir libre de répondre ou non à nos questions si celles-ci lui paraissent trop intrusives.

Nous avons proposé aux familles de leur soumettre notre travail par e-mail ou de leur envoyer une invitation à notre soutenance afin qu'elles puissent connaître les résultats de notre recherche.

Nous informions également au préalable les professionnels des objectifs et du but de notre étude et les tenions au courant de l'évolution ainsi que des résultats de celle-ci. Nous pensions également leur soumettre la date de notre soutenance.



LA MIGRATION



La présence des étrangers en Suisse est un thème qui alimente régulièrement le débat politique notamment en matière d'immigration étrangère et d'intégration des étrangers. Notre thématique s'inscrit donc dans un contexte historique, social et politique. C'est pourquoi nous abordons dans ce chapitre un récapitulatif de l'histoire migratoire européenne et suisse en la ponctuant de quelques statistiques. Tous les chiffres et graphiques présentés dans cette partie sont tirés du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, remis en 2006, et du document « la Population étrangère en Suisse » publiée, en 2006, par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Nous cherchons à donner au lecteur un panorama des phénomènes migratoires afin que celui-ci prenne conscience de leur ampleur. Toutefois, n'oublions pas que ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité des migrations puisqu'ils ne prennent pas en compte les personnes clandestines.

Nous agrandissons ici notre angle de vue afin de prendre connaissance de l'importance et de la réalité des phénomènes migratoires dans le monde. Nous exposons également la politique migratoire de la Suisse et les différentes lois ou concepts qui s'y rattachent. Il nous semble judicieux de commencer par aborder notre problématique d'un point de vue macro pour ensuite nous attacher au thème qui nous intéresse, c'est-à-dire l'intégration au niveau local. Il s'agit ici de comprendre comment notre pays perçoit l'intégration des personnes migrantes et comment il a mis en place sa politique d'immigration. Notre but est d'appréhender le contexte dans lequel se trouvent les personnes d'origines étrangères rencontrées lors de notre investigation et de déterminer les difficultés auxquelles elles ont dû faire face lors de leur installation à Genève.

LA MIGRATION DANS LE MONDE

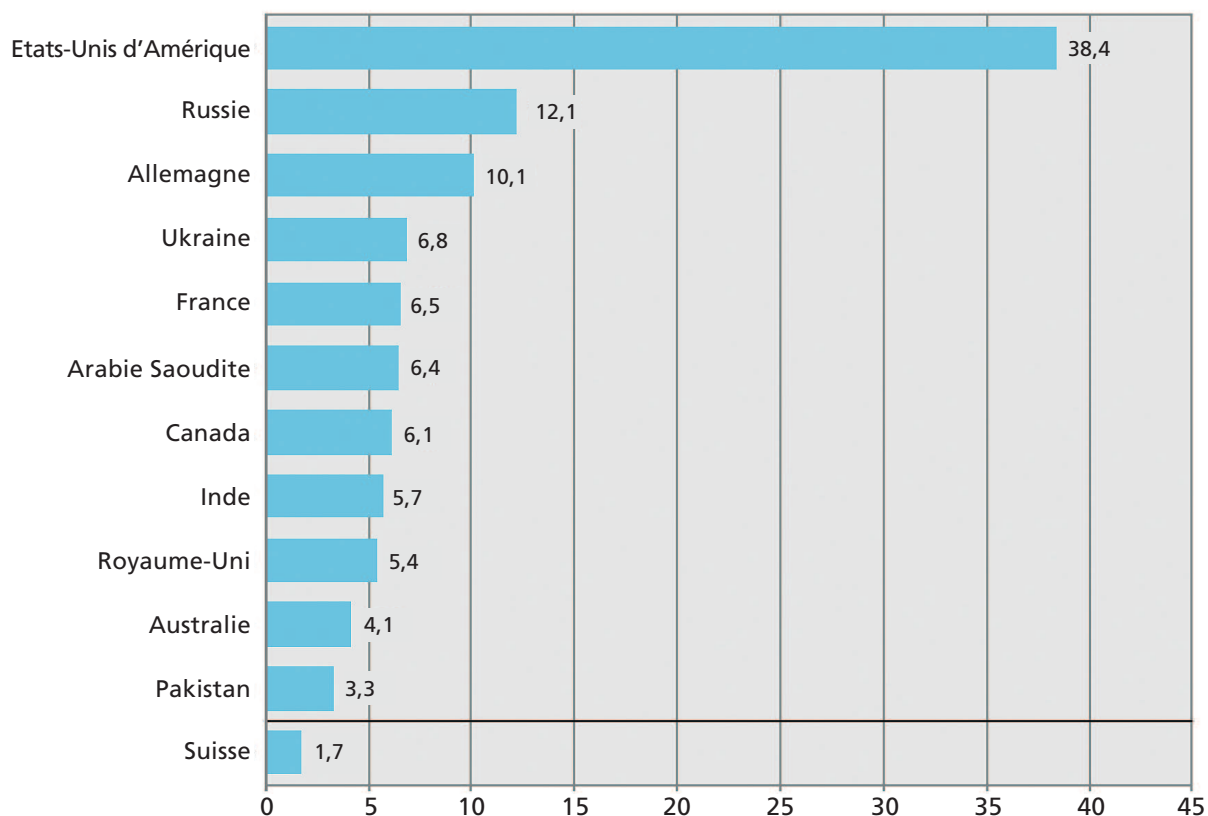
Une migration humaine est un déplacement du lieu de naissance d'un individu ou d'un groupe. C'est un phénomène probablement aussi vieux que l'humanité.

D'après le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, remis en 2006³, le monde compterait près de 200 millions de migrants. Mais il existe une grande disparité entre les différents pays, 60% des migrants résident dans les pays développés et 40% dans les pays en voie de développement. La caractéristique principale du phénomène migratoire actuel est la diversification des pays de provenance et de destination. Toutefois, la migration reste concentrée sur un nombre restreint de pays d'accueil. La plupart des migrants proviennent de la Chine, de l'Inde et des Philippines et se dirigent vers les trois principaux pays d'accueil, à savoir les Etats-Unis, la Russie et l'Allemagne.

Pour les Etats, l'immigration peut permettre de faire face à un déficit des naissances ou encore d'assurer une quantité ou une qualité de main-d'œuvre suffisante.

³ Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement, Nations unies, 2006.
<http://www.un.org/esa/population/hldmigration/Text/Report%20of%20SG> (consulté le 15 janvier 2007)

Pays avec le plus grand effectif de migrant en 2005⁴



Selon l'Office Fédéral des statistiques, les Etats-Unis, avec 38,4 millions de migrants, détiennent la palme du plus grand effectif de migrants, suivis par la Fédération de Russie (12,1 millions), l'Allemagne (10,1 millions), l'Ukraine (6,8 millions), la France puis l'Inde (respectivement 6,5 et 6,4 millions). Plus des deux cinquièmes de tous les migrants internationaux vivent dans ces six états.

La migration féminine est également de plus en plus importante, 48,6% des migrants sont des femmes. Au niveau mondial, la proportion de femmes et de filles parmi les migrants internationaux est passée de 49% en 1990 à près de 50% en 2005.

L'IMMIGRATION

L'immigration désigne l'entrée dans un pays de personnes qui y viennent pour y séjourner et y travailler. Le mot « immigration » vient du latin *immigrare* qui signifie « pénétrer dans ». La personne qui quitte son pays d'origine émigre du pays de départ et immigre pour le pays de destination.

⁴ RAUSA, Fabienne, REIST, Sara et al., *La population étrangère en Suisse*, office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2006, page 33



LES DIFFÉRENTES RAISONS DE L'ÉMIGRATION

Pour le migrant, l'émigration peut avoir plusieurs raisons. Nous exposons les causes de départ que nous avons rencontrées le plus fréquemment lors de nos lectures ou dans notre échantillon de familles.

- *Professionnelle (mission de longue durée à l'étranger) et études*
- *Politique (réfugié politique fuyant les persécutions)*
- *Sécuritaire, notamment en cas de guerre dans le pays d'origine*
- *Economique (habitants de pays pauvres cherchant un meilleur niveau de vie dans les pays riches)*
- *Personnelle (volonté de s'installer dans un pays par goût)*
- *Familiale (rejoindre le conjoint, l'enfant déjà installé)*

Les raisons du départ du pays d'origine jouent un rôle important sur le processus d'intégration des personnes migrantes. Elles font partie du vécu du migrant et influencent sa capacité d'adaptation au nouvel environnement.

L'IMMIGRATION CLANDESTINE

L'immigration ne concerne pas uniquement des détenteurs de permis, mais également des personnes qui vivent dans l'illégalité. Bien que nous ayons fait le choix de ne pas aborder le thème de la clandestinité dans notre mémoire pour des raisons de faisabilité, nous souhaitons ne pas omettre ce pan du phénomène.

Dans le cas où le migrant n'est pas en règle en regard de la législation sur l'immigration en vigueur dans le pays de destination, on parle d'immigrant clandestin. En Suisse, c'est la Loi sur les Etrangers qui régit l'établissement des étrangers.

L'immigration clandestine concerne principalement les habitants des pays pauvres cherchant un meilleur niveau de vie dans les pays les plus riches et grand delta de démographie, ou des immigrants politiques non reconnus.

L'immigration clandestine se fait donc illégalement. Les clandestins prennent fréquemment des risques importants pouvant mettre leur vie en danger afin de rejoindre des pays présentant des conditions de vie qu'ils espèrent meilleures. Ils n'hésitent pas à tout abandonner pour tenter l'aventure souvent « aidés » par des passeurs peu scrupuleux leur faisant payer un prix exorbitant pour leur fournir les moyens de franchir les obstacles naturels (mer, montagne, fleuve, etc.) ou humains (poste frontière) dans des conditions de sécurité extrêmement précaires.

Vers l'Europe, les passages se font par le détroit de Gibraltar depuis les côtes marocaines. Chaque année la *Guardia Civil* découvre plusieurs centaines de cadavres d'immigrants sur les plages espagnoles.

Vers les Etats-Unis, les passeurs mexicains (appelés « coyotes ») font traverser le Rio Grande ou l'Océan Atlantique dans des conteneurs, contre plusieurs milliers de dollars. Aux Etats-Unis, les citoyens volontaires forment des milices armées qui patrouillent le long des frontières mexicaines.

Nous précisons qu'une personne devient également clandestine en cas de non-renouvellement de son permis de séjour.

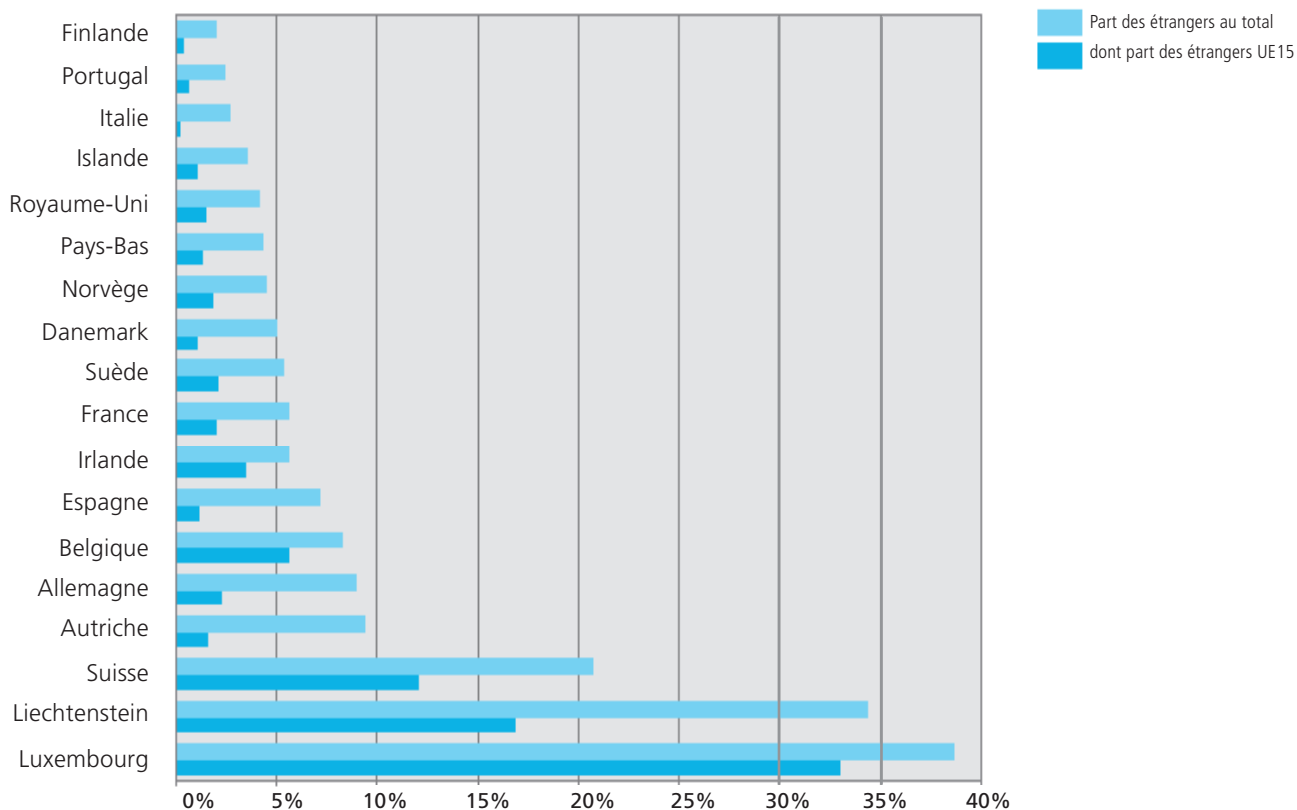
L'IMMIGRATION EN EUROPE

Si la plupart des pays européens sont aujourd'hui des terres d'immigration, la situation est très différente d'un pays à l'autre. Dans les pays d'Europe du Sud, l'immigration, plus récente, concerne surtout l'agriculture, le bâtiment et les services alors qu'elle est plus diversifiée dans les pays d'Europe du Nord, où le regroupement familial favorise par ailleurs la constitution de communautés.

D'après les statistiques nationales officielles et les estimations d'Eurostat⁵, les pays de l'Union européenne comptaient en 2004 environ 25 millions de ressortissants non-nationaux, soit près de 5,5% de la population totale. L'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne, le Royaume-Uni enregistrent les plus grands nombres de citoyens étrangers.

Ces chiffres nous montrent qu'il est primordial de prendre conscience de l'ampleur du phénomène et de réfléchir à des actions qui favoriseraient la bonne intégration des personnes arrivant sur notre territoire.

Proportion d'étrangers dans la population résidente de différents pays d'Europe en 2004⁶



⁵ Statistiques sur les populations non nationales dans les Etats membre de l'UE, Eurostat, mars 2006 (http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-06-008/FR/KS-NK06-FR.PDF) (consulté le 15 janvier 2007)

⁶ RAUSA, Fabienne, REIST, Sara et al., *La population étrangère en Suisse*, office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2006, page 35

L'IMMIGRATION EN SUISSE

Il est important de comprendre que la Suisse est un pays d'immigration de longue date. À titre de comparaison, « *la contribution de l'immigration à la croissance démographique ces cinquante dernières années en Suisse a été plus forte que dans les pays d'immigration classiques tels que les Etats-Unis, le Canada, l'Australie* ⁷ ».

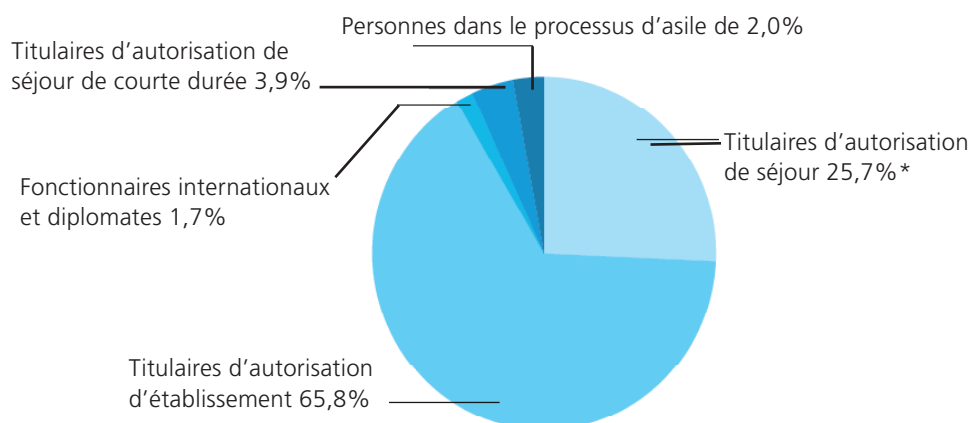
Ne disposant pas de colonies, la Suisse recrute tout d'abord des travailleurs immigrés dans les pays voisins : Allemagne, Autriche, France, Italie. En 1960, 87% des étrangers résidents proviennent de ces quatre pays. Puis, au cours des années 1960 et 1970, le recrutement s'élargit principalement à l'Espagne. Dans les années 1980, arrivent également des migrants en provenance de la Yougoslavie, la Turquie et du Portugal. Ces personnes viennent non seulement comme travailleurs, mais également dans le cadre du regroupement familial ou comme réfugiés.

En reprenant les chiffres de l'Office fédéral des statistiques, nous nous apercevons que la Suisse fait partie des pays qui comptent le plus d'étrangers par rapport à leur population totale. Toujours selon ces mêmes données, seuls le Luxembourg (39,0%) et le Liechtenstein (34,3%) présentent, en 2004, des taux plus élevés parmi les membres de l'UE25 et de l'AELE. Dans les autres pays, la population étrangère représente moins de 10% de la population résidente.

Fin 2005, on compte près de 1,7 million d'étrangers en Suisse. Ils représentent 21,9% de la population totale. Ces dernières décennies, le cercle des pays de provenance s'est fortement agrandi, alors que les ressortissants des pays limitrophes représentent plus d'un tiers des étrangers vivant en Suisse. En outre, 201'700 frontaliers travaillent en Suisse.

Sur 1,7 million d'étrangers, 883'400 sont des hommes et 771'900 des femmes. Près d'un étranger sur quatre a moins de 20 ans. Dans cette population de jeunes étrangers, la part des femmes (24,1%) est plus importante que celles des hommes (22,6%). Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 6,6% de la population résidente étrangère.

Composition de la population résidente étrangère selon l'autorisation de résidence en 2005⁸



*Incl. les titulaires d'autorisations de courtes durée (>= 12 mois)

⁷ BOLZMAN, Claudio, *La politique migratoire suisse: entre contrôle et intégration*, Ecarts d'identité, 2002, n°99, page 66

⁸ RAUSA, Fabienne, REIST, Sara et al., *La population étrangère en Suisse*, office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2006, Pages 15

En 2005, le nombre d'immigrations à long terme diminue par rapport à l'année précédente (-9,0%, soit -6400 personnes) et concerne 64'800 personnes. On dénombre, en outre, 105'300 entrées de personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée de moins d'une année en Suisse (-1,5%), ainsi que 10'400 entrées de personnes se trouvant dans le processus d'asile (-30,0%).

L'immigration totale diminue de 12'400 personnes (-6,4%), soit en tout 180'600 personnes. Deux tiers des immigrants de nationalité étrangère viennent en Suisse pour un séjour autorisé de moins d'un an.

Ce graphique nous questionne. Nous comprenons que lorsque nous parlons d'étrangers, nous ne distinguons pas l'immigration récente de celle plus ancienne. Dans notre recherche, nous nous sommes entretenues avec des familles installées depuis plus de deux ans à Genève. Notre panel est représentatif de la diversité des permis délivrés en Suisse. Une de nos interlocutrice détient un permis B, deux autres familles sont fonctionnaires internationaux et les autres participants à notre étude bénéficient d'un permis C. Nous constatons que le statut légal des migrants joue un rôle dans la sécurité ou l'insécurité qu'il apporte. Les facteurs agissent de manière indépendante sur le processus d'intégration. En effet, nous ne remarquons pas de différences flagrantes causées par des différences de permis d'établissement.

Population résidente étrangère selon la nationalité et l'autorisation de résidence en 2005⁹



⁹ RAUSA, Fabienne, REIST, Sara et al., *La population étrangère en Suisse*, office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2006, page 15

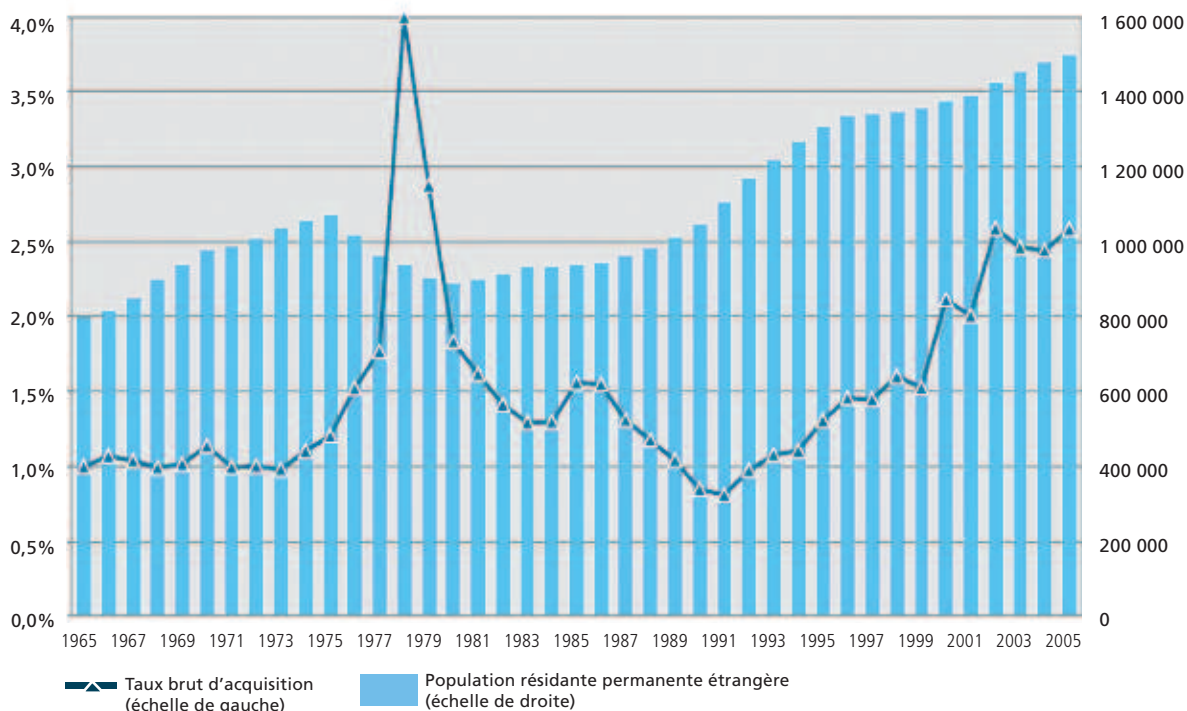
Parmi la population résidente, l'accroissement de la part d'étrangers provenant de pays éloignés reste d'actualité. Le pourcentage de ressortissants d'états extra-européens reste stable et représente 14,5% de la population résidente étrangère totale (240'600 personnes). Les ressortissants provenant des pays membres de l'UE25 et de l'AELE sont de plus en plus nombreux en Suisse (+23'700 personnes, soit +2,5% par rapport à 2004), alors que le nombre de personnes rentrées en Italie et en Espagne, d'où provenait autrefois la majeure partie de la main-d'œuvre étrangère, est toujours plus important (+2700) que celui des personnes arrivant de ces pays. L'immigration à long terme des ressortissants allemands a augmenté de 45% depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes, passant de 14'100 en 2001 à 20'500 en 2005. Ainsi, plus de la moitié de la population résidente étrangère (57,7%, soit 954'800 personnes) vient encore d'un Etat de l'UE25 ou de l'AELE.

En 2005, les Italiens forment toujours la principale communauté étrangère (303'500 personnes), suivis des citoyens de la Serbie et du Monténégro (207'500). Le nombre de personnes venant de Serbie et Monténégro, de Bosnie Herzégovine, de Macédoine et de Croatie diminue de 0,9 point et représente 21,5% de la population résidente étrangère en 2005.


Près d'un quart des étrangers (23,3%) sont nés en Suisse et appartiennent donc à la deuxième, voire à la troisième génération d'étrangers. On observe cependant d'importantes différences entre les nationalités.

En 2005, 38'400 personnes ont acquis la citoyenneté suisse (+2800, soit 7,7% de plus que l'année précédente). Toutefois, le taux brut de naturalisation suisse reste relativement faible (2,5%) en comparaison européenne. Malgré des conditions strictes, on estime à 841'500 le nombre d'étrangers qui pourraient se faire naturaliser aujourd'hui. Seraient concernés 81,0% des Italiens, 79,2% des Espagnols,

Taux brut de l'acquisition de la nationalité suisse, de 1965 à 2005¹⁰



¹⁰ RAUSA, Fabienne, REIST, Sara et al., *La population étrangère en Suisse*, office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2006, page 29



En 2005, 38'400 personnes ont été naturalisées, soit 7,7% de plus que l'année précédente. Le nombre de naturalisations ne cesse de progresser, à savoir, il a plus que quadruplé de 1991 à 2005. Ce bond s'explique, d'une part, par la nette augmentation des demandes enregistrées les années précédentes et, d'autre part, par une certaine simplification des procédures cantonales et communales et une réduction des dossiers en attente sur le plan fédéral.


Les ressortissants de la Serbie et du Monténégro sont les plus nombreux (9500) à se faire naturaliser, suivis des Italiens (4000), des Turcs (3500) et des ressortissants de Bosnie Herzégovine (2800). Les citoyens européens représentent la majeure partie des étrangers naturalisés, soit 30'100 personnes, dont 67,4% sont originaire de pays non membres de l'UE25 ou de l'AELE.

Nous ne considérons pas la naturalisation comme le point culminant de l'intégration, cependant elle dénote du développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté et donc de l'entrée dans un processus d'intégration. Nous nous apercevons, dans notre échantillon de familles, que lorsque le projet familial est l'installation durable en Suisse, le pourcentage de demande de naturalisation est élevé.

À la fin de juin 2005, 57'100 étrangers sont enregistrés en tant que chômeurs auprès d'un office régional de placement (ORP). Ils représentent 41% des chômeurs inscrits en Suisse. 94% des étrangers au chômage sont titulaires d'une autorisation d'établissement ou de séjour. Les 6% restants sont, pour l'essentiel, des personnes dans le processus d'asile. Le taux de chômage de ces derniers (6,4%) est néanmoins bien deux fois plus important que celui des Suisses (2,7%). Deux raisons, au moins, expliquent ce phénomène. D'une part, les branches qui sont davantage soumises à l'évolution de la conjoncture comptent une proportion élevée de travailleurs étrangers. D'autre part, le niveau de formation de ces derniers tend à être inférieur, ce qui accroît le risque de chômage.

Les personnes de nationalité étrangère sont nettement surreprésentées dans l'aide sociale par rapport à l'ensemble de la population. En 2004, ils représentent 20,6% de la population résidente totale et, parmi les quelques 220'000 bénéficiaires de l'aide sociale, leur part s'élève à 43,7%. Des qualifications professionnelles insuffisantes, de moins bonnes chances sur le marché du travail et la structure familiale expliquent pourquoi les personnes de nationalité étrangère sont particulièrement exposées au risque de dépendance à l'aide sociale. Ces dernières sont souvent sans formation ou ne disposent que d'une formation professionnelle insuffisante; elles travaillent donc plus souvent dans des branches à bas salaires (restauration, nettoyage, commerce de détail) et disposent donc plus souvent que les Suisses d'un revenu en dessous du seuil minimum de l'aide sociale et vivent plus fréquemment dans des grandes familles.

Quatre personnes de notre échantillon se trouvent en difficulté face à l'accès au marché du travail en raison d'un manque de qualifications, de diplômes non reconnus ou d'une mauvaise maîtrise du français. Nous ne pouvons pas déterminer si certains de nos interlocuteurs dépendent de l'aide sociale, car ils ne se sont pas exprimés spontanément sur ce sujet.



Suite à un rappel des principaux chiffres concernant les migrations mondiales, nous nous intéressons à la politique migratoire de la Suisse afin de nous rendre compte du vécu des migrants dans notre pays.

LA POLITIQUE D'IMMIGRATION DE LA SUISSE

Selon Tomas **HAMMAR**¹¹, on peut distinguer deux aspects dans les politiques migratoires. D'un côté, ce qu'il nomme «l'immigration policy» ou «politique d'immigration», c'est-à-dire la régulation des flux et le contrôle des migrants et étrangers. Il fait ici allusion aux conditions d'admission du pays, aux types de permis octroyés et aux garanties attachées au statut du résident. De l'autre côté, «l'immigrant policy» ou «politique de l'immigrant ou politique d'intégration», qui comprend toutes les questions pertinentes pour les immigrés résidents. Tomas **HAMMAR** parle des conditions de travail et de logement, de l'accès à certains droits sociaux, à l'éducation, tel que l'apprentissage de la langue ainsi qu'aux activités de loisirs, etc.

Ces deux politiques peuvent paraître contradictoires. En effet, l'une tient essentiellement compte des intérêts de l'Etat récepteur, tandis que l'autre prend davantage en compte les besoins des migrants. En d'autres termes, l'une vise le contrôle des immigrés, l'autre s'intéresse à leur intégration. Toutefois, ces politiques sont destinées aux migrants et non pas à l'ensemble de la population.

La politique migratoire pratiquée par la Suisse au cours du 20^{ème} siècle se présente principalement comme une politique d'immigration. Pour ce qui est de la politique du migrant, les autorités fédérales ont considéré que l'intégration était dans une large mesure liée à l'insertion des migrants au marché du travail. Les autres aspects de celle-ci ont été délégués aux cantons, communes et aux initiatives privées et à celles des immigrés eux-mêmes.


Le modèle des deux cercles: une gestion différenciée des immigrés

Le modèle des deux cercles remplace celui des trois cercles dès le mois d'octobre 1998. Celui-ci différencie les travailleurs potentiels en fonction de leur région de provenance. Le premier cercle est composé des travailleurs provenant de l'Union européenne (UE) et de l'association européenne de libre-échange (AELE). Le deuxième cercle réunit tous les autres, c'est-à-dire certains pays industrialisés comme le Canada, les Etats-Unis, le Japon où l'on pourra éventuellement recruter de la main-d'œuvre, en fonction des besoins de l'économie. Mais aussi l'Europe de l'Est, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine, où le principe de recrutement de la main-d'œuvre n'est envisageable que de manière tout à fait exceptionnelle. Les personnes appartenant à ce cercle ont peu de chance de venir travailler en Suisse.

Les accords bilatéraux

Les accords bilatéraux permettent la libre circulation des personnes. Ils s'appliquent aux pays membres de l'Union Européenne, aux membres de l'AELE dont l'Islande, le Liechtenstein et

¹¹ HAMMAR, Thomas, in BOLZMAN, Claudio, *La politique migratoire suisse : entre contrôle et intégration*, Ecart d'identité, 2002, n°99, pages 65-66



la Norvège. En bref, les résidents de ces différents pays peuvent travailler sur le territoire suisse sans subir d'obstacles majeurs pour l'obtention d'un permis de travail (permis L ou G). De la même manière, les ressortissants suisses peuvent se rendre dans ces pays pour trouver un emploi. Ces accords entraînent une ouverture du marché du travail européen et doivent garantir l'égalité de traitement pour les ressortissants des Etats signataires (*mêmes conditions de travail, possibilité de travailler en tant qu'indépendant, bénéficiaire du regroupement familial, rester dans le pays si l'on perd son emploi, etc.*).

Ces politiques sont toutes deux discriminantes envers les pays hors UE et AELE et dénotent d'une fermeture toujours plus importante envers certains continents tels que l'Amérique Latine ou l'Afrique. Lors de notre recherche, la majorité des familles rencontrées étaient originaires des continents africain et asiatique et nous disaient souffrir d'un certain racisme et méfiance à leur égard. Ce qui nous amène à nous poser la question de savoir comment l'intégration d'une personne migrante est possible si celle-ci se juge « indésirable », pointée du doigt et taxée de « difficilement intégrable » par les politiques du pays d'accueil ? En résumé, la politique helvétique d'admission des étrangers est fortement sélective à partir de critères économiques et basés sur l'origine géographique des migrants. La Suisse pratique un système de quotas.

Sur la base de la conjoncture économique, le Conseil Fédéral fixe un contingent de nouveaux permis qui pourront être délivrés, principalement aux ressortissants de l'UE et de l'AELE.

On peut donc dire aujourd'hui qu'il y a deux types de migrants, soumis à deux régimes bien distincts : celui de la libre circulation des personnes ou celui de la Loi sur les Etrangers (Letr).

La loi sur l'établissement des étrangers

La politique d'immigration est régie par la loi sur l'établissement des étrangers (LSEE) qui date de 1931. Cette loi a été récemment soumise au peuple suisse. Ce dernier ainsi que l'ensemble des cantons ont accepté la nouvelle loi sur les étrangers et la révision sur la loi sur l'asile. Celles-ci devraient entrer en vigueur en janvier 2008.


Les principales mesures adoptées par cette loi sont les suivantes :

Une admission restrictive :

Avec la nouvelle loi sur les étrangers, l'accès au marché du travail est limité à des personnes disposant de qualifications professionnelles particulières en ce qui concerne les ressortissants de pays non-membre de l'UE et de l'AELE. En d'autres termes ne peuvent être admis que les individus qualifiés dont l'économie suisse a besoin. Les travailleurs peu qualifiés ont peu de chance d'obtenir un permis de travail, l'idée est que ce type de main-d'œuvre peut être recruté dans les nouveaux pays de l'Union européenne.

Regroupement familial :

Le regroupement familial doit se réaliser dans une période de cinq ans après l'installation en Suisse. Seuls les enfants de moins de 12 ans ont désormais le droit à une autorisation d'établissement facilitée. Avant la nouvelle loi, l'âge donnant droit au regroupement familial était fixé à 18 ans.



Cette loi se montre donc très restrictive dans l'obtention des permis de séjour. De plus, l'accès à la nationalité suisse est source d'inégalité, puisque chaque canton a développé ses procédures de naturalisation et ses critères d'appréciation.

Les différents permis

Le pays de naissance et la durée de séjour en Suisse sont deux éléments importants pour évaluer le degré d'intégration de la population résidante étrangère. La nationalité suisse ne s'acquérant pas automatiquement, à moins que ce ne soit par filiation, nombreux sont les étrangers nés en Suisse qui conservent leur nationalité, du moins au début. Selon l'Office fédéral de la statistique, 352'300 étrangers titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement, soit près d'un quart (23,3%) de tous ces titulaires, sont nés en Suisse et ne sont donc pas des immigrants. On relève des différences importantes selon la nationalité: plus d'un tiers (38,5%) des Italiens, 32,7% des Espagnols et 32,2% des Turcs, qui sont dans ce cas, appartiennent à la deuxième ou à la troisième génération. Ces personnes sont des descendants de groupes de migrants établis depuis longtemps en Suisse.

En Suisse, il existe une grande variété d'autorisation de séjour. Pour les membres de l'Union Européenne, le permis C, d'une durée illimitée, peut être obtenu après 5 ans. Pour les autres étrangers, il est obtenu après 10 ans de séjour ininterrompu. L'idée sous-jacente de ce modèle était de permettre l'installation progressive des travailleurs étrangers qui ont fait leurs preuves.

La politique d'immigration se caractérise ainsi par la différenciation de la main-d'œuvre étrangère entre une fraction précaire et une stabilisée. La première comprend des demandeurs d'asile, des permis de courte durée, des admissions provisoires, des frontaliers et des permis annuels (permis B) sur lequel s'exerce un important contrôle administratif, notamment lors du renouvellement du permis. La fraction « stabilisée » comprend les permis C.

Séjour de courte durée (Liuret L)


Concerne les étrangers qui séjournent en règle générale moins d'une année en Suisse. La durée de validité d'une autorisation de courte durée est calquée sur celle du contrat de travail. Le nombre d'autorisations de renouvellement de séjour de courte durée est limité.

Séjour (Permis B)

Concerne les étrangers qui séjournent durablement en Suisse. La durée de validité des autorisations initiales de séjour des ressortissants des pays non-membre de l'UE/AELE est en principe limitée à une année (UE : cinq ans). Les autorisations délivrées sont en principe renouvelées d'année en année pour autant que la personne n'ait pas commis d'infractions ou soit dépendante de l'aide sociale par exemple. Le regroupement familial peut être demandé.

Etablissement (Permis C)

Concerne les étrangers auxquels une autorisation d'établissement a été délivrée après un séjour en Suisse de cinq ans (ressortissant UE/AELE, Etats-Unis et Canada) ou de dix ans (hors de l'UE). Le droit de séjour n'est pas limité, ni assorti de conditions particulières. Les titulaires



d'une autorisation d'établissement peuvent choisir librement leur employeur et ne sont plus soumis à l'impôt à la source. Ils bénéficient donc du même système d'imposition que les Suisses. Les personnes bénéficiaires du permis C peuvent faire valoir leur droit au regroupement familial selon les conditions de la Letr. Les grands-parents par exemple ne sont pas soumis aux règles du regroupement familial.

Frontaliers (livret G)

Concerne les étrangers qui ont leur domicile dans la zone frontalière étrangère et qui exerce une activité lucrative dans la zone frontalière suisse. Les frontaliers sont tenus de regagner leur domicile principal à l'étranger au moins une fois par semaine.

Autres autorisations de séjour

- *Les demandeurs d'asile (livret N), dont le statut est régi par la législation sur l'asile.*
- *Les personnes admises provisoirement (livret F) dont la demande d'asile a été rejetée, mais dont le renvoi n'est pas possible pour le moment.*


Les conditions pour obtenir le regroupement familial

Les conditions pour obtenir le regroupement familial sont les suivantes. Le demandeur doit justifier d'un revenu suffisant et posséder un logement correspondant à la dimension de la famille et à son revenu. Il est également nécessaire d'avoir un permis qui autorise le regroupement familial.

Pour conclure cette partie consacrée à la politique d'immigration de la Suisse, nous émettons ci-dessous les éléments que nous retenons de cette dernière.

Nous estimons que la politique migratoire suisse encourage davantage l'intégration des étrangers résidants ainsi que des nouveaux arrivants qui sont sélectionnés par la Suisse. Puis, que, pour la Confédération, l'intégration passe par l'apprentissage d'une des langues nationales et l'accès à un emploi stable. Au contraire, les étrangers n'étant pas indépendants économiquement ne peuvent pas être considérés comme intégrés. En d'autres termes, les ressortissants non qualifiés de l'Europe de l'Est et du Tiers Monde sont en principe non-intégrable et ne doivent pas être admis à résider en Suisse.

Nous constatons que la politique d'immigration de la Suisse subit constamment des durcissements. Par exemple, depuis 1996, une personne étrangère épousant un Suisse ou une suisse n'obtient plus automatiquement la nationalité suisse par mariage. Elle obtient un permis B, puis après cinq ans un permis C. Toutefois, elle pourra bénéficier après ce délai d'une naturalisation facilitée. En cas de divorce, la personne étrangère perdra son droit de séjour. Dès lors, elle sera soumise aux mêmes conditions que toutes personnes migrantes. Le rejet de l'initiative populaire sur la naturalisation facilitée pour la 2^{ème} et la 3^{ème} génération d'immigrés est également un indice de la méfiance de la population vis-à-vis des migrants. En effet, le peuple a dit oui pour la 3^{ème} et non pour la 2^{ème} génération. Nous citerons encore le durcissement de la Loi sur l'asile, qui remet en cause, selon nous, l'image de la Suisse comme un pays d'accueil.



En reprenant les termes de Thomas HAMMAR qui distingue la politique d'immigration d'un pays en deux logiques, nous distinguons qu'en Suisse, malgré une politique d'immigration générale toujours plus stricte, tant les politiques de l'immigration que les politiques de l'immigrant sont en train d'évoluer. Différents facteurs influencent ce phénomène. En premier lieu, les accords bilatéraux qui, comme nous l'avons dit précédemment, encouragent la libre circulation pour les ressortissants de ces Etats, mais la durcissent pour les personnes hors UE. Ensuite, la prise de conscience de la part de la population et des politiques que la présence de population d'origine étrangère en Suisse n'est pas un phénomène passager mais permanent. Le dernier facteur est le processus de globalisation qui place l'économie suisse face à des exigences nouvelles.

En Suisse, il existe une conscience croissante de la nécessité de développer une politique de l'immigrant qui favorise activement les processus d'intégration des personnes d'origine étrangère. C'est ainsi qu'au niveau fédéral un article de loi sur l'intégration (LSEE art.25) a été approuvé par le Parlement. Celui-ci permet à la Confédération de donner une impulsion politique et financière à des projets qui encouragent diverses formes de participation des immigrés dans la société de résidence. L'état reconnaît donc ici sa responsabilité dans le processus d'intégration des migrants. L'état de Genève poursuit dans cette voie en se dotant d'une loi sur l'intégration. Celle-ci a été adoptée le 28 juin 2001 et est entrée en vigueur le 15 septembre 2001. La Loi sur l'intégration des étrangers a pour volonté *«de reconnaître la pluriculturalité du canton de Genève et pour mission de favoriser la participation des étrangers à tous les domaines de la vie publique et d'éliminer les inégalités et discriminations directes et indirectes¹²»*.

Institué par ladite loi, le Bureau de l'intégration du canton de Genève, créé en 2002, est chargé de la réalisation de la loi. Il a donc pour tâche *de « promouvoir, en s'appuyant sur les organismes publics ou privés existants, concernés par l'intégration, l'accès des étrangers à tous les vecteurs d'intégration notamment dans les domaines de l'éducation, apprentissage de la langue, connaissance du tissu social genevois, connaissance de leurs droits, etc.¹³ »*.

LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DE LA SUISSE

Selon le dictionnaire suisse de politique sociale, il faut entendre par intégration des immigrés *« leur accès à la formation, à l'emploi et au logement, ainsi qu'à la participation à la vie associative et politique. Et ce sur un pied d'égalité avec les nationaux¹⁴»*.

Toujours selon le dictionnaire des politiques sociales, deux facteurs caractérisent la spécificité helvétique :


Le fédéralisme a provoqué un cloisonnement et a empêché une réponse fédérale aux défis de l'intégration des personnes migrantes. Chaque canton gère de manière individuelle la question de l'intégration des populations immigrées ce qui aboutit à un grand nombre de modèles différents au niveau du pays sans réelle cohérence.

¹² Loi sur l'intégration des étrangers du 28 juin 2001 (= A 2 55) préambule de la présente loi

¹³ Loi sur l'intégration des étrangers du 28 juin 2001 (=A 2 55), art. 4, al. 2 de ladite loi

¹⁴ Définition de l'intégration dans le dictionnaire de politique sociale suisse

<http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=445> (consulté le 10 janvier 2007)



Chaque commune occupe une place prédominante dans le processus d'intégration du migrant. L'inscription de ce dernier à un niveau local est un préalable à une intégration plus large. Nous pouvons le voir notamment dans la procédure de naturalisation où le préavis de la commune influence fortement la décision prise au niveau fédéral, cette constatation est valable à Genève, mais pas forcément dans d'autres cantons.

La démocratie directe. Les institutions de la démocratie directe (référendum et initiative populaire) influencent directement la politique migratoire parfois de manière « négative » puisque les migrants se retrouvent dans une position de fauteur de troubles.

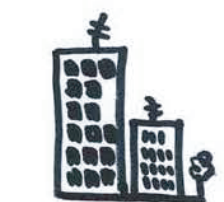
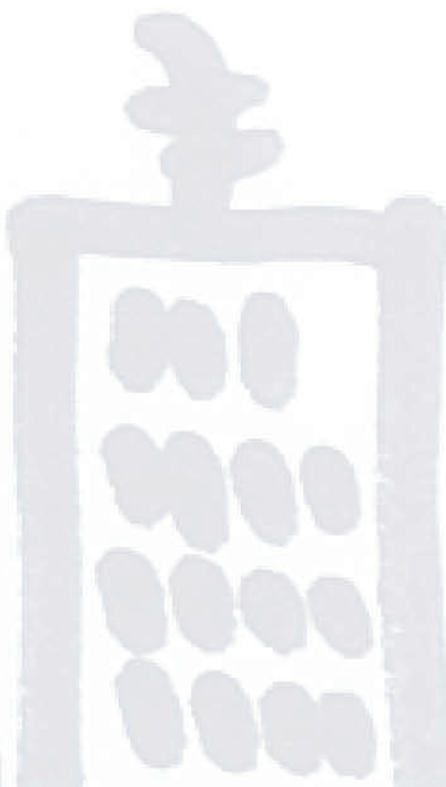
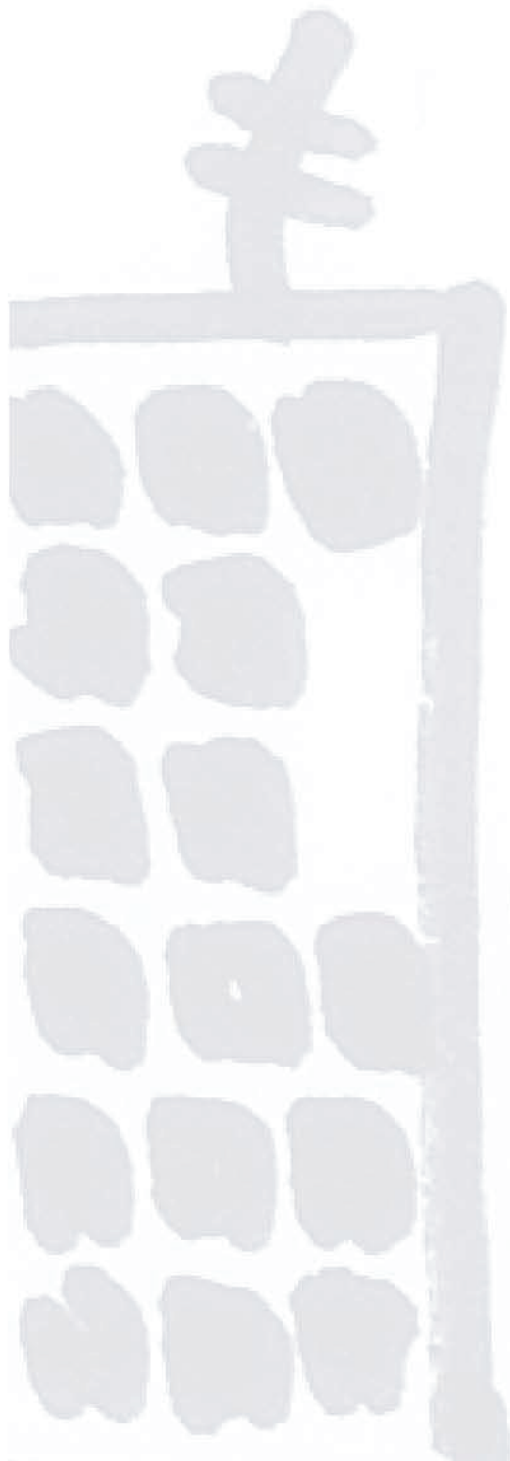
L'intégration des jeunes migrants à Genève

Les jeunes migrants de moins de 15 ans avec ou sans permis ont droit à l'éducation indépendamment du statut des parents. Ils sont placés à leur arrivée dans des classes d'accueil, dans les écoles primaires pour les plus petits et intègrent par la suite le cycle d'orientation si tout se passe bien.

Les jeunes migrants de 15 à 20 ans révolus ont le droit, quel que soit leur statut, d'entreprendre une formation à plein temps (générale ou professionnelle) dans une école publique. Les migrants sans permis n'ont pas le droit de commencer un apprentissage en entreprise. Ceux bénéficiant d'un permis de séjour annuel (permis B/regroupement familial) peuvent entreprendre un apprentissage après avoir obtenu un permis de travail auprès de l'Office Cantonal de la Population.

Les jeunes migrants non francophones de 15 à 20 ans, récemment arrivés à Genève, sont accueillis dans des classes d'accueil (Service des classes d'accueil et d'insertion de la scolarité post-obligatoire (SCAI)). On leur enseigne le français et on les prépare à rejoindre le post-obligatoire ou à entreprendre une formation professionnelle.

En conclusion, ce chapitre replace notre problématique dans un contexte global nécessaire à la compréhension du processus d'intégration des personnes migrantes au niveau local. Nous établissons ici les premiers liens et réflexions autour des thèmes centraux de notre étude tels que, l'intégration, la naturalisation et le projet familial.



LANCY



Notre ballade dans la commune de Lancy



Professionnels de Lancy

1. M.Demieire et M.Beartschi
2. M.Bergholz
3. Mme.Rinza
4. M.Lopes
5. M.Berthoud
6. Mme. Jolivet

Familles de Lancy

7. famille Traoré
8. famille Da Silva
9. famille Moya
10. famille Kastrati
11. famille Tida
12. famille Togan
13. famille Keita
14. famille Besnik



LA COMMUNE DE LANCY

Suite à l'exposition des données de bases concernant les phénomènes migratoires en Suisse et dans le monde, nous établissons dans ce chapitre le lien avec notre terrain de recherche. Afin de rendre notre présentation plus vivante et au risque d'intégrer quelques données aléatoires, nous nous basons sur les dires et le ressenti des professionnels rencontrés.

Dans un premier temps et à travers les propos de Monsieur **LOPES**, travailleur social hors mur au Petit-Lancy, nous présentons la Commune de Lancy et ses diverses structures dans des domaines tels que la santé, le social et l'éducation.

Dans un deuxième temps, afin d'enrichir notre vision de la commune, nous présentons les professionnels rencontrés ainsi que la récolte des données de ces entretiens.

Quelques données statistiques

La Commune de Lancy est la troisième plus grande commune du canton de Genève au niveau de la densité d'habitants à l'hectare¹⁵.

Selon les statistiques datant de décembre 2006, la commune comptait 27'492 habitants, dont 34,8% d'étrangers, 29,4% de confédérés et 35,9% de genevois.

Vivre à Lancy

Lancy est une grande commune jouissant de toutes les commodités : des commerces, des écoles, des crèches, des services sociaux, des centres de loisirs, etc.


La ville est divisée en deux parties : le Petit et le Grand-Lancy. Monsieur Umberto **LOPES**, travailleur social hors mur (TSHM) au Petit-Lancy, nous parlera même de « deux Lancy ».

La séparation est tout d'abord géographique, mais est également présente dans l'esprit des habitants. Monsieur Lopes nous explique que les personnes se sentent appartenir à l'un ou l'autre des ces quartiers, mais pas à une entité commune. Il souligne encore le fait que le Petit-Lancy a le même code postal qu'Onex (1213), alors que le Grand-Lancy a son propre code postal (1212). Ceci joue, selon lui, sur le sentiment d'appartenance des gens. Cette distinction se ressent également sur l'organisation de l'action sociale de la commune et la manière de fonctionner des travailleurs sociaux. Monsieur Lopes ajoute ne pas avoir de réelles actions communes avec ses collègues du Grand-Lancy, les deux groupes travaillant de manière indépendante.

En effet, l'Aire (une rivière) sépare la commune en deux pôles. Au niveau du Petit-Lancy, il y a encore une distinction à faire entre Lancy village et Lancy-Onex. La différence se fait principalement au niveau de l'urbanisme, les deux quartiers regroupant des styles d'habitation différents : l'un étant composé principalement de villas et l'autre d'immeubles. Au niveau des classes sociales, le revenu moyen est plus élevé au Petit qu'au Grand-Lancy.

Le Grand-Lancy regroupe différents centres, comme l'Etoile, les Palettes, le Bachet de Pesay. C'est dans ces quartiers dit « sensibles » que la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FAS'e) a ouvert pour la toute première fois un poste de TSHM aux Palettes ainsi

¹⁵ Site officiel de l'Etat de Genève, office cantonale de la statistique
<http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/communes/commune.asp?choix=population&commune=commune28>
(consulté le 10 septembre 2006)



que la première maison de quartier, le Centre Marignac. Lancy est donc une commune avant-gardiste et soucieuse de sa population.

Lors de notre recherche, nous n'avons rencontré que des familles habitant sur le Grand-Lancy. Cela ne constitue pas un choix de notre part. Ces rencontres se sont réalisées au fur et à mesure de notre démarche grâce aux liens et contacts noués avec l'aide des professionnels.

De l'avis des professionnels rencontrés, Lancy est une commune où les gens aiment vivre et s'y plaisent. Monsieur Baertschi, délégué aux affaires sociales de la commune, nous explique que Lancy essaie d'être une commune à l'écoute de sa population et soucieuse des problématiques émergentes. Elle jouit d'un système d'infrastructures riche et complet, l'espace public est également réfléchi et organisé en fonction des besoins et attentes des Lancéens. Selon lui, les efforts effectués en faveur du « mieux vivre ensemble » au sein des différents quartiers agit sur le sentiment de bien-être de la population et sur le processus d'intégration des nouveaux arrivants. Les familles nous ont également dépeint une image quelque peu idyllique de la commune. Madame Moya nous dira à ce propos: «Je trouve, ici on a tout ce qu'il faut, les écoles, les magasins, les parcs, je ne vois pas ce qu'il manquerait ici, je sais pas non, pour moi ça va très bien».

Toutefois, ceux-ci ne nient pas les difficultés et les problèmes qui existent dans certains quartiers notamment entre certaines communautés.

L'action sociale

Au niveau de l'action sociale, nous retrouvons trois acteurs principaux :

- *Le service social de la mairie*
- *L'Hospice général*
- *Les associations*

L'Hospice général

L'Hospice général (HG) est un établissement de droit public chargé de mettre en œuvre la politique d'aide sociale définie par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. Les assistants sociaux de l'Hospice général travaillent en collaboration avec les communes et les associations actives dans le champ social. Ils délivrent l'assistance publique. Cette aide financière est destinée à venir en aide aux personnes qui ont des difficultés sociales ou sont dépourvues des moyens nécessaires pour satisfaire leurs besoins vitaux et personnels indispensables. Elle constitue le dernier filet de l'aide sociale.

Les prestations sociales et financières sont délivrées en application de la Loi cantonale sur l'assistance publique du 19 septembre 1980 (J 405) et des directives cantonales en matière d'assistance dictée par le Département de la solidarité et de l'emploi. Elles sont fournies aux citoyens genevois, confédérés, étrangers et aux réfugiés statutaires séjournant sur le territoire genevois sous certaines conditions de revenus.

Le service social communal

Quatre assistants sociaux travaillent dans ce service et occupent l'équivalent de deux postes et demi à plein temps. Ils agissent avec quatre angles d'actions.

1_L'action sociale individuelle

La commune propose une aide financière et sociale pour toute personne domiciliée sur la Commune de Lancy. Cette prestation se fait en parallèle avec l'Hospice général. Le service social de la mairie accorde une aide financière ou apporte un complément à toute personne de la commune se trouvant en dehors des barèmes de l'Hospice général et en situation de détresse.

2_L'action sociale communautaire

Ce rayon d'action est beaucoup plus récent que le volet de l'aide individuelle, il est basé sur le principe qui stipule que l'aide sociale individuelle revient à l'Hospice général et que l'aide sociale communautaire revient aux communes. Ce service est en phase de conception, car jusqu'à peu, la commune était ancrée dans une tradition d'aide individuelle.

Depuis le 1^{er} septembre 2005, un poste a été créé afin de développer des projets communautaires.

3_La permanence chômage

Ce service s'appelle l'Association Intercommunale pour les Demandeurs d'Emplois (AIDE). Il travaille en partenariat avec la commune de Plan-les-Ouates. Chacun peut se présenter aux permanences indépendamment de son domicile.

4_L'action bénévole


La commune tente de favoriser et de soutenir l'action bénévole. Il s'agit d'une part de solliciter des gens prêts à donner de leur temps et d'autre part, de mettre à disposition ces personnes pour différentes tâches (transport, compagnie à des personnes âgées, ...).

La banque alimentaire est un groupe de bénévoles qui récolte des aliments pour les redistribuer ensuite à différentes associations. Lancy, Plan-les-Ouates et Onex sont partenaires et bénéficiaires de cette banque alimentaire. Les distributions se déroulent une fois par semaine pour des familles dans le besoin.

Les associations

Plusieurs professionnels nous ont présenté les Palettes comme un quartier très riche au niveau des associations. Pour Monsieur **DEMIERRE**, responsable du service social communal, la vie relationnelle et la cohabitation de gens de même niveau social ont beaucoup favorisé le développement d'associations et d'initiatives personnelles. Par exemple, des échanges de savoirs entre les habitants et des aides ponctuelles.

Pour n'en citer qu'une, l'association des habitants de Lancy-Sud a permis, pendant plusieurs années, aux locataires de se rapprocher en leur permettant, lors de divers réunions, de partager leurs problèmes (de voisinage) et de les collectiviser. Cette association a mis en place une « Arcade Point de rencontre » au rez-de-chaussée d'un bâtiment.



Il existe toujours des associations, mais elles sont, selon nos interlocuteurs, en phase de mutation. Selon Monsieur **DEMIERRE**, certaines figures de ce monde associatif sont en déclin. Il nous citera par exemple une famille qui tenait le rôle de Président de la plupart des associations du quartier est retournée dans le Jura et personne n'a repris le rôle avec le même enthousiasme. Il nous dira : « *Cela s'effrite à l'image du quartier des Palettes* ». La commune encourage les associations mais ne les gère pas. Elle met à disposition des locaux et des aides financières.

Les solidarités informelles

Pour Monsieur Jacques **BERGHOLZ**, TSHM au centre Marignac, il existe de nombreuses solidarités entre individus, tout particulièrement dans les quartiers où le mixage culturel est prédominant. Il nous parlera tout d'abord des solidarités communautaires qui sont un soutien et une aide précieuse pour les nouveaux arrivants. Pour Monsieur **BERGHOLZ**, celles-ci fonctionnent bien et permettent à certaines familles arrivées tout dernièrement de créer des liens. Il nous expliquera qu'auparavant la migration s'organisait sous forme de vagues. Il y avait donc, selon lui, une véritable prise de conscience et une volonté d'entraide à l'intérieur des communautés. Aujourd'hui, les arrivées se font, selon Monsieur **BERGHOLZ**, de manière aléatoire : plusieurs familles de différents pays arrivent en Suisse et s'installent dans le quartier. La solidarité semble moins présente et il paraît donc plus difficile de s'intégrer par ce biais.

PRÉSENTATION ET RÉCOLTE DES DONNÉES DES PROFESSIONNELS

Nous exposons dans cette partie une présentation des professionnels interrogés, ainsi que les éléments que nous jugeons significatifs et que nous avons ressortis de chaque entretien : la récolte des données et un tableau récapitulatif des entretiens.


Monsieur BERGHOLZ

Monsieur Jacques **BERGHOLZ** est travailleur social hors mur (TSHM) à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e). Il est membre d'une équipe de cinq TSHM oeuvrant sur les communes du Grand-Lancy, de Perly et de Bardonnex.

Ces professionnels de l'action sociale ont pour mission l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et la surveillance des locaux autogérés. Ces locaux consistent en des caves mises à disposition par la commune pour les jeunes entre treize et vingt ans y résidant. Ces derniers les utilisent comme lieu de répétition pour des groupes de musique ou simplement pour se retrouver et discuter. Les conditions d'octroi sont assez simples, le jeune intéressé doit rédiger une lettre de motivation, un contrat est ensuite signé par les différents partenaires.

Récolte des données

Pour notre interlocuteur, il n'existe pas de politique spécifique pour les personnes migrantes sur la commune. Il nous dira : « *il est difficile de parler uniquement en terme de migrants, mais plutôt sous le thème de la jeunesse* ». Selon lui, il n'existe pas d'actions particulières pour les jeunes migrants ou leur famille, mais différents lieux pour les jeunes de Lancy. Il



nous parlera des locaux autogérés, du Centre de Marignac, du terrain d'aventure et de nombreux clubs de sportifs qu'il s'agisse de football, de natation ou de ski.

Il nous fera remarquer que plusieurs quartiers de la Commune de Lancy, comme les Palettes, l'Etoile et le Bachet, comptent une population importante d'origine étrangère. Il précisera que les Palettes est un des quartier de Genève où la population est la plus mélangée autant au niveau de la classe sociale qu'au niveau de la nationalité. Monsieur y voit une source de richesse, mais parfois aussi de tension.

De part son rôle dans la commune, Monsieur **BERGHOLZ** nous dira se trouver en lien direct avec de nombreuses familles migrantes, qu'il atteint principalement par le biais des jeunes. De ce fait, la migration et l'intégration sont des sujets qui l'interpellent. Sa définition de l'intégration est : « *de s'y sentir bien, de s'y sentir appartenir, de s'y intéresser et d'y participer* ». Il ajoutera que plusieurs facteurs jouent un rôle capital sur le sentiment d'intégration et d'appartenance au quartier de la personne. Selon lui, il ne faut pas être dans la survie, c'est-à-dire ne pas avoir à se soucier de ses besoins physiologiques et affectifs, il faut être suffisamment solide pour ne pas se sentir agressé et il est primordial de s'intéresser à la société qui nous entoure et de s'y engager. Il pense ici à la question du droit de vote des étrangers qui pose, selon ses dires, la question de savoir si la bonne intégration d'une personne migrante est possible si celle-ci ne peut pas participer à la vie politique de son pays ou de sa ville. Tout au long de notre discussion, il mettra en avant le concept de citoyenneté.

Pour Monsieur **BERGHOLZ**, l'intégration et l'accès à la société d'accueil passe aussi par les solidarités informelles. Il nous parlera de différentes communautés relativement bien ancrées sur Lancy et qui jouent un rôle important dans l'accueil des nouveaux arrivants.

Il nous citera quelques lieux dans lesquels le tissu social de la commune se crée. Les bistrotts par exemple, places de rencontres et d'échanges indéniables. Il mentionnera également les associations d'habitants qui permettent aux locataires de se rapprocher, de partager leurs problèmes (de voisinage) et de les collectiviser.

En conclusion, Monsieur **BERGHOLZ** nous confiera que Lancy est une commune où les gens semblent aimer vivre et s'y plaire. Selon lui, le faible taux de déménagement et le fort attachement des jeunes envers leur quartier attestent d'une certaine qualité de vie et de confort sur la commune. En effet, les espaces sont bien aménagés et il y a de grands parcs, ce qui correspond, selon lui, au besoin des parents et des jeunes enfants.

MONSIEUR DEMIERRE

Monsieur **DEMIERRE** est assistant social et responsable du service social communal depuis trois ans. Il gère ce service dans sa globalité (gestion du personnel, financière, etc).



Récolte des données

Monsieur **DEMIERRE** constate que rien n'est encore mis en place sur la commune pour cibler les familles migrantes. Selon notre interlocuteur, cette problématique est abordée à travers des thématiques parallèles comme la jeunesse, les familles, l'insertion sociale et professionnelle. « Nous devons réfléchir sur ce qui pourrait cibler les familles migrantes plus spécifiquement. Nous avons un projet sur le modèle des «cafés des parents ». Nous n'avons pas pensé en terme de migration, mais plutôt en terme de pertes de repères ». Notre interlocuteur nous confiera être conscient des manques existants sur la commune, notamment au niveau de l'accueil des personnes étrangères.

Monsieur **DEMIERRE** nous fera remarquer que les associations sont une source d'intégration sur la commune. Elles favorisent les liens entre individu, l'apprentissage des codes sociaux et de la langue du pays d'accueil. La commune utilise cette richesse, elle orientent régulièrement des usagers vers les nombreuses associations du canton (Camarada, UOG, Escale, etc.). De plus, les associations donnent souvent, selon lui, l'impulsion première à des projets, car elles sont en lien direct avec les demandes et les besoins du terrain. Monsieur **DEMIERRE** nous citera l'exemple des cours de langues mis en place par les habitants du quartier. Ces cours, qui rencontrent un franc succès, proviennent d'une initiative privée. La commune, quant à elle, met à disposition des locaux dans l'école et apporte une aide financière par des subventions. Les cours visent essentiellement les enfants afin qu'ils apprennent leur langue d'origine.

MONSIEUR LOPES

Monsieur **LOPES** travaille comme TSHM au Bus Unité Prévention (BUP) et à la maison de quartier la villa Tacchini, tout deux sont situés sur le Petit-Lancy.

Le BUP est un bus itinérant allant à la rencontre des jeunes. Il a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces derniers.


Récolte des données

Monsieur **LOPES** nous a fait découvrir la Commune de Lancy et tout particulièrement le Petit-Lancy à travers la population des jeunes. Il a retracé le côté historique et l'origine de la distinction entre le Petit et le Grand-Lancy.

Notre interlocuteur nous avouera que la séparation entre ces deux parties de la ville est plus que géographique. Il nous confiera avoir lui-même très peu d'échanges avec ses collègues du Grand-Lancy.

Il expliquera ensuite que la commune présente une forte proportion de personnes étrangères surtout des portugais, des kosovars et des maghrébins. Il nous parlera de la cohabitation parfois conflictuelle entre ces différentes nationalités, ces difficultés étant dues, selon lui, à un passé fait de guerres et de rivalités au sein de ces différentes communautés.

Monsieur **LOPES** nous montrera également son étonnement devant le nombre important



d'adultes ne maîtrisant pas la langue même après de nombreuses années passées à Genève. Il nous apprendra qu'un projet visant les mamans migrantes est en train de naître sur la commune. En effet, les professionnels se rendent compte que certaines d'entre elles se retrouvent isolées et bénéficient d'un réseau social restreint au cercle familial. L'objectif est de mettre en place un outil qui permettrait à ces femmes de se rencontrer et de favoriser les échanges par le biais de repas, de fêtes, etc. Monsieur **LOPES** ressent également un manque au niveau des associations.

MONSIEUR CUÉNOD

Monsieur **CUÉNOD** est délégué à l'intégration au Bureau de l'Intégration de Etrangers (BIE).

Récoltes des données

Pour notre interlocuteur, Genève reste un canton qui promeut l'intégration. Au niveau cantonal et politique, il n'y a pas, pour lui, de remise en question de la loi sur l'intégration des étrangers votée en 2001. Il souligne que tout le monde à Genève a conscience de la richesse de la mixité.

D'après Monsieur **CUÉNOD**, les facteurs qui dénotent d'une « bonne intégration » sont le fait d'avoir un emploi, un revenu décent et un logement. Cela revient à dire qu'il faut avoir une vie indépendante. Il nous parlera également de la maîtrise d'un certain nombre d'outils comme la langue.

Dans l'idéal, il faudrait également être investi dans une association ou dans un immeuble. Il parle là de se socialiser. Enfin, la « vraie intégration » serait une certaine cohésion sociale qui dépend aussi d'autres critères, mais qui permet de passer outre sa propre communauté.


Notre interviewé affirme qu'il n'existe pas de politique migratoire en Suisse, il parlera d'une multitude de petites lois traitées sans rapport entre elles. Pour Monsieur, la politique migratoire suisse repose uniquement sur une base économique, c'est-à-dire la rentabilité de la personne migrante.

Enfin, lorsque nous parlons de l'intégration comme une volonté individuelle ou collective, il explique qu'il existe une ordonnance fédérale qui donne la responsabilité à la commune voir même au plan local d'intégrer et que cela devrait être un processus réciproque.

Résumé des entretiens des professionnels

Le point majeur que nous retenons suite à ces quatre entretiens est qu'il n'existe pas sur Lancy de politique spécifique pour les familles migrantes, mais que la problématique est abordée en terme de familles, de jeunes, etc.

Pour les professionnels interrogés, le thème de la migration n'est donc pas pris comme tel, mais abordé par le biais d'autres problématiques. Il n'existe pas de projets d'actions directement en lien avec la migration sur la commune. Les problèmes sont abordés dans un ensemble de réalité sociale avec des thèmes comme la vieillesse, la réinsertion profes-



sionnelle, les enfants, les jeunes en collaboration avec la FAS'e. Afin de nuancer nos propos, nous précisons que le service social de la Commune de Lancy s'est dirigé depuis peu vers l'action communautaire et réoriente son action sur des projets à travers des thématiques particulières. Suite à une prise de conscience des problématiques rencontrées par les migrants, les professionnels envisagent d'entreprendre des initiatives sur le terrain touchant cette tranche de la population. Nous pensons ici à l'isolement de certaines femmes au sein du cercle familial, aux difficultés face à l'emploi et à certains phénomènes de violence.

Un sujet qui demeure délicat de l'avis des professionnels est celui des familles isolées qui reste une limite à leur action. Selon eux, certaines familles migrantes se trouvent isolées par rapport à leur environnement (pas ou peu de relations de voisinage, pas de réseau de relations), soit qu'elles le rejettent soit qu'elles ne parviennent pas à nouer des relations avec lui. Le constat de l'isolement de ces dernières parle en faveur d'un effort à faire en vue de les intégrer ou de les réintégrer dans un tissu de relations. En d'autres termes, il s'agirait de mettre en place des situations créatrices de liens avec d'autres familles. Dans ce sens, une des fonctions que pourraient assumer les professionnels serait d'initier et/ou de créer du lien social entre des parents qui, d'après ce qu'ils nous ont dit, ne vont pas s'adresser spontanément la parole dans le préau ou à la sortie de la crèche.

De nombreux professionnels découvrent la limite de leur action auprès de certaines familles. Ne serait-ce pas parce qu'elles sont trop seules et que la collectivité ne fait pas suffisamment pour leur intégration et leur initiation à la culture du pays d'accueil ? Les professionnels relèvent encore que notre société insiste sur l'obligation des nouveaux arrivants de s'intégrer et trop peu sur la responsabilité de la société d'accueil de leur fournir tous les moyens de connaître et de comprendre sa langue, ses exigences et ses valeurs.

TABLEAU DES PROFESSIONNELS

Dans ce tableau nous reprenons les propos des professionnels et en faisons la synthèse.

Ce schéma nous donne un aperçu de ce qui est entrepris sur la commune dans des domaines tels que la santé, le social, l'éducation, etc.

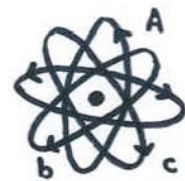
Nous souhaitons également nous rendre compte si Lancy possédait une politique spécifique pour les personnes migrantes.

(VOIR TABLEAU À LA PAGE SUIVANTE)

	Actions déjà mises en place	Acteurs	Actions à mettre en place	Familles migrantes	Projets en cours
SANTÉ ET SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> -Hospice Général, Service social communal => aide financière (assistance publique) -Service social communautaire => met en place des actions sur le terrain, des actions communautaires particulièrement pour la jeunesse. -Fondation des services d'aides et de soins à domicile (FSASD) => aide au quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> - travailleurs sociaux - professionnels de la santé 		<ul style="list-style-type: none"> - n'existe rien pour les familles migrantes spécifiquement. Ces actions sont destinées à tous les habitants de Lancy. 	<ul style="list-style-type: none"> - partenariat avec Pro Joventute être plus proche des familles
EDUCATION ET FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> -Structures « officielles » (crèches, écoles) -«Partage ton savoir» => structure d'échange de savoirs entre la population crée par l'association des habitants de Lancy-Sud 	<ul style="list-style-type: none"> - habitants de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande de la part des enfants de pouvoir faire leurs devoirs à la Maison Civique. 		<ul style="list-style-type: none"> - projet de collaborer au projet national «l'éducation donne la force»
CULTURE ET LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> - Clubs sportifs - Maisons de quartier et centre de loisirs - Terrains d'aventures - Associations culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - éducateurs, animateurs et habitants 			<ul style="list-style-type: none"> - projet de la maison Civique de l'agrandir et qu'elle devienne un immense centre culturel
EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> -Escale => structure de réinsertion professionnelle pour les jeunes -Aide (Action Intercommunale pour les Demandeurs d'Emploi) => oriente et informe les chômeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - professionnels du social 			<ul style="list-style-type: none"> - projet en partenariat avec la commune de Plan les Ouates. Recherche de collaboration avec les entreprises locales afin de proposer des stages et des apprentissages aux jeunes. La commune s'engage en échange à suivre ces jeunes.
LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> -Beaucoup d'immeubles appartiennent à la commune => plus de souplesse lors des demandes -Beaucoup de coopératives. => très peu de refus et prix stabilisé. -Quelques D2 => allée réservées aux personnes âgées «surveillées» par une personne de la FSASD 	<ul style="list-style-type: none"> - la commune, quelques régies 			
ASSOCIATIONS	<ul style="list-style-type: none"> -Enormément d'associations en tout genre => c'est le tissu social de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> -valoriser toutes ces associations et la création de nouvelles en fonction des besoins. 		

APPROCHE THÉORIQUE ET DÉFINITION DES CONCEPTS

$$\sqrt{\frac{A+B}{x}} = \dots$$



APPROCHE THÉORIQUE ET DÉFINITION DES CONCEPTS

Afin d'appréhender au mieux notre problématique, nous nous arrêtons sur un certain nombre de concepts qui se rattachent à celui de l'intégration.

Pour chaque concept, nous avons, dans un premier temps, repris plusieurs auteurs afin d'avoir un panel de définitions. Dans un deuxième temps, nous nous sommes construites notre propre opinion et avons fait un choix de définition.

Ci-dessous: le plan du chapitre théorique

■ L'intégration

- Acculturation
- Assimilation
- Adaptation
- Intégration

■ La culture

■ L'identité

- Ethnocentrisme
- Identité et sentiment d'appartenance

■ Le migrant

- La famille migrante
- Le migrant et l'étranger

L'INTÉGRATION

Concernant l'intégration, quatre concepts nous sont venus immédiatement à l'esprit : l'acculturation, l'assimilation, l'adaptation et l'intégration. Après avoir réfléchi brièvement à ces différentes notions, nous nous sommes rendues compte que nous avons tendance à les utiliser de manière quelque peu anarchique. Nous confondions par exemple le terme d'assimilation et d'intégration. Tandis que nous avons des conceptions opposées de la notion d'acculturation. C'est pourquoi, il nous a semblé primordial de définir consciencieusement chacun de ces termes afin de déterminer lesquels seraient adéquats à notre recherche.

Dans cette première partie théorique, nous abordons les différentes notions qui se rattachent au concept d'intégration.

Nous reprenons ici la logique de Claudio **BOLZMAN**, qui dans sa thèse sur l'intégration des réfugiés chiliens en Suisse, nous livre une approche intéressante de ces concepts dans leur évolution historique.

L'acculturation

La notion d'acculturation

Proposé en 1880 par des anthropologues américains, le terme d'acculturation a reçu des acceptations diverses notamment en migrant dans des disciplines proches. Ainsi en psychologie sociale, il a souvent désigné « *le processus d'apprentissage par lequel l'enfant reçoit la culture de l'ethnie ou du milieu auquel il appartient*¹⁶. » Même s'il serait plus approprié, comme le note Roger **BASTIDE**, de parler d'enculturation ou de socialisation.

Pour s'en tenir au champ qui nous intéresse ici, nous retiendrons la définition de Robert **REDFIELD**, Ralph **LINTON** et Melville **HERSKOVITZ** qui nomment l'acculturation comme « *les phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de cultures différentes, avec des modifications ultérieures qui affectent les types culturels originaux des groupes impliqués*¹⁷ ».

¹⁶ HERSKOVITS, Melville, LINTON, Ralph, REDFIELD, Robert, in BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique: l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 32

¹⁷ BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique: l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 32

Ces derniers s'intéressent aux changements qui sont induits dans une culture par le contact avec une autre culture. Selon ces auteurs, il s'agit d'un processus réciproque, puisque chacun des groupes en relation est censé influencer et être modifié par l'autre.

Toutefois, Bronislaw Kaspar **MALINOWSKI**¹⁸ met l'accent sur le fait que cet échange reste asymétrique. Il introduit les termes de culture « donneuse » et « réceptive ».

Ces oppositions nous ramènent aux deux questions apparaissant comme centrales dans le débat théorique consacré au processus d'acculturation. D'un côté, celle de la direction du processus (uni ou bi-directionnel) et de l'autre, celle de la « dominance », à savoir la nature des rapports de pouvoir existant entre les deux groupes culturels en présence. Concernant la première question, on peut considérer qu'un large consensus existe sur l'idée de la bi-directionnalité du processus, même si les travaux qui adoptent cette idée ne s'intéressent pratiquement qu'aux changements d'un des groupes en présence à savoir celui en position minoritaire. Quant à la question de la « dominance », elle renvoie à la problématique des rapports de pouvoir et aux échelles de prestige sur lesquelles les groupes se positionnent dans des contextes socio-historiques donnés.

Jean-François **BARE** souligne par exemple que « *les études concernant l'acculturation tendent implicitement à déchiffrer le changement culturel du point de vue d'un seul des univers en présence, culture source ou culture cible*¹⁹ ».

Plus récemment, Denys **CUCHE** choisira l'idée de la bi-directionnalité et parlera de « *l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de culture différente et qui entraînent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou des deux groupes*²⁰ ».

Selon les définitions de Robert **REDFIELD**, Ralph **LINTON**, Melville **HERSKOVITZ** et de Denys **CUCHE** l'acculturation est donc un processus de transformation réciproque engagé à la suite de la rencontre de deux groupes humains de cultures différentes. Les transformations touchent les deux cultures, mais pas forcément de manière équivalente.

En effet, les cultures sont traitées comme des entités qui entrent en contact et échangent des éléments. Celles-ci vont se trouver les unes par rapport aux autres en position de faiblesse ou de force. Pourtant les groupes socialement les plus forts n'arrivent pas forcément à s'imposer aux groupes les plus faibles. Les cultures sont donc constamment en mouvement, en construction permanente.

La sémantique liée à ce terme pose aussi problème. Jean **POIRIER** nous propose, afin d'unifier la terminologie de cette notion, une clarification des termes qui sont souvent associés ou confondus avec le phénomène d'acculturation.

¹⁸ MALINOWSKI, Bronislaw Kaspar, in BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique:*

l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 32

¹⁹ BARE, Jean-François, in ABELES, Marion, BONTE, Pierre, IZARD, Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, éditions Presse universitaire de France, Paris, 2000, page 2

²⁰ CUCHE, Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, éditions la Découverte, Paris, 2004, collection: repères, page 53

Il considère qu'il « convient d'entendre » par :

- *Contacts culturels* : l'ensemble des interactions culturelles qui se nouent entre deux cultures mises en rapport (direct ou indirect, physique ou non, continu ou épisodique, conscient ou inconscient) ;
- *Acculturation* : le processus dynamique dans lequel s'engage une culture évoluant sous l'influence d'une autre culture.
- *Transculturation* : le même processus déclenché par l'effet de facteurs endogènes sans mise en contact de deux ou plusieurs ensembles culturels distincts ;
- *Enculturation* : les processus de socialisation de l'individu qui, par l'éducation, l'instruction, les disciplines du groupe en général, transmettent à chacun des membres du groupe les modèles, les normes, les systèmes de valeurs caractérisant la culture ;
- *Contre-acculturation* : les attitudes de réserve, de rejet ou de repli manifestant une réaction du groupe à un début d'acculturation²¹. »

Le processus d'acculturation est donc à différencier de celui de l'assimilation, notamment en raison du caractère plus unidirectionnel attribué à ce dernier, même s'il ne manque pas d'auteurs qui considèrent l'assimilation comme un mode d'acculturation.

En conclusion, l'acculturation est un phénomène dynamique qui va au-delà de la simple intégration parce qu'elle construit une culture commune. Elle est un phénomène permanent, continu et non occasionnel.

Choix de la définition

» Claudio **BOLZMAN** précise que « *l'acculturation est le processus d'acquisition progressif d'une nouvelle culture par les membres d'un groupe social suite à un contact régulier avec des membres d'un groupe social de culture différente*²² ». Nous retenons cette définition pour son idée d'échange et de partage que nous mettons en avant tout au long de notre mémoire. C'est sous cet angle-là que nous élaborons notre réflexion autour du processus d'intégration.

L'assimilation

Durant notre recherche théorique, nous avons constaté une grande diversité d'interprétations et d'approches concernant la notion d'assimilation. Nous avons été confrontés à des orientations différentes qui nous ont parfois troublés.


La notion d'assimilation

Ne sachant par où commencer, nous sommes tout simplement parties de la définition du Petit Larousse. D'un point de vue étymologique, le terme « d'assimilation » vient du latin *assimilare*, de *similus* qui signifie « semblable ». Cette définition comporte quelque chose d'anthropologique dans la mesure où il s'agit « *d'un processus par lequel une personne ou un groupe en transforme un autre en sa propre substance*²³ ».

²¹ POIRIER, Jean, *Ethnies et cultures*, in *Encyclopédie de la Pléiade*, éditions Gallimard, Paris, 1972, pages 24-25

²² BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique : l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 40

²³ Petit Larousse Illustré, éditions 2002



Nous avons ensuite repris le cheminement intellectuel de Claudio **BOLZMAN** qui présente une critique de différentes approches du concept d'assimilation dans son ouvrage « Sociologie de l'exil : une approche dynamique. L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse ». Comme nous l'explique cet auteur, les premiers chercheurs s'interrogeant sur l'immigration envisagent l'assimilation comme « *un processus inévitable et souhaitable qui mène à la disparition totale des différences²⁴* ». Le terme d'assimilation est ici utilisé comme synonyme à la notion d'intégration. Cette conception du terme d'assimilation reprend l'idée énoncée plus haut d'absorption d'un corps étranger pour le faire disparaître.

La Commission chargée du problème de la main-d'œuvre étrangère en Suisse retient une définition assez similaire : « *L'assimilation est le processus par lequel des allogènes s'adaptent progressivement au mode de vie de la population autochtone d'un pays pour s'intégrer finalement à la vie nationale de ce pays²⁵* ».

Edward **ROSE** présente également l'assimilation comme un processus à sens unique d'acquisition par un groupe de « *la culture d'un autre groupe social à un niveau tel que la personne ou le groupe n'a plus de caractéristiques qui l'identifient avec son ancienne culture ni d'allégeances particulières à cette ancienne culture²⁶* ».

Manuel **BOUCHER**²⁷ retient la même idée et explique, que dans le cas de l'immigration, il s'agit de faire devenir semblable (sur le plan social et culturel) les immigrés aux membres du groupe social d'accueil. Dans ce processus, l'étranger renonce à sa culture d'origine pour être totalement ingéré par la société d'accueil. Dans ce cas précis, l'assimilation représente l'abandon de son identité culturelle propre pour adopter la culture dominante.

Selon les réflexions énoncées ci-dessus, le résultat final du processus de l'assimilation est la fusion des normes de valeurs et de comportements de la personne migrante au pays d'accueil. L'assimilation est donc perçue comme un processus subit et unidirectionnel.

Paul B. **HORTON** et Chester L. **HUNT** adoptent une approche différente et définissent la notion d'assimilation comme « *un processus d'influence culturelle réciproque à travers lequel des individus et des groupes arrivent à partager une culture commune²⁸* ». Cette conception ne comporte plus l'idée de fusion mais de partage et donc de réciprocité.

Finalement, pour Claudio **BOLZMAN** « *l'assimilation implique que les membres d'un groupe social acquièrent la culture d'un autre groupe social au point de s'identifier complètement avec celui-ci et de perdre leurs attaches avec leur ancien groupe social et leur ancienne culture²⁹* ».

²⁴ BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique : l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 33

²⁵ BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique: l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 32

²⁶ *ibid.* page 33

²⁷ BOUCHER, Manuel, et. al., *De l'égalité formelle à l'égalité réelle: la question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*, éditions l'Harmattan, Paris, 2001, 582 pages

²⁸ BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique: l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 32

²⁹ *ibid.* page 40

Les dimensions de l'assimilation

Claudio **BOLZMAN** reprend les propos de Milton **GORDON** et nous propose de diviser le concept d'assimilation en plusieurs niveaux. Il cherche à rendre ce concept moins abstrait et d'avantage opérationnel d'un point de vue empirique. Il définit différentes dimensions qui permettent d'évaluer le stade d'assimilation atteint par un individu ou un groupe social. Nous retenons quatre niveaux qui correspondent au degré d'assimilation atteint par les personnes interrogées lors de notre enquête sur le terrain.

« **L'assimilation culturelle ou de comportement** ». Il s'agit du premier niveau consistant à adopter les modes de comportements quotidiens propres à la culture de la société d'accueil comme l'apprentissage de la langue et les normes d'interactions. « *Ce type d'assimilation implique l'apprentissage et la mise à l'épreuve de nouveaux rôles sans que pour autant on s'identifie à ceux-ci³⁰* ».

« **L'assimilation structurelle** » consiste à la participation de la vie active aux groupes primaires (les institutions économiques et sociales) et secondaires (groupe formel : les clubs, les associations ; groupe informel, les amis, la famille) de la société d'accueil.

« **L'assimilation maritale** » suppose un nombre élevé de mariages mixtes entre les immigrés et la population locale.

« **L'assimilation d'identification** » suppose l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la société d'accueil.

Lien avec la recherche

En effet, lors de nos divers entretiens avec les familles, nous avons constaté les différents niveaux d'assimilation atteints par les membres du groupe familial. Ces derniers se situaient autant dans le niveau d'assimilation culturelle que celui d'assimilation structurelle ou encore celui d'assimilation d'identification.

Par contre, nous n'avons pas rencontré de couple mixte, c'est-à-dire une personne suisse mariée avec un étranger.

Lors de notre investigation, nous avons pu nous rendre compte que les migrants éprouvent dans un premier temps une certaine méfiance ou se retrouvent en opposition face à la culture du pays d'accueil. Puis, petit à petit, ils adoptent des éléments de cette culture ou les rejettent pour réaffirmer certains traits de leur culture d'origine. Ce processus est complexe et fait de réinterprétation et de mélange. Nous parlons alors de métissage. Même si certaines personnes disaient prendre des distances avec leur culture d'origine et mettaient en avant leurs liens forts avec la Suisse, nous n'avons jamais constaté de rupture nette et totale avec le pays d'origine. Selon nous, l'assimilation des personnes migrantes correspond à une attente de la société d'accueil et crée une relation asymétrique. Pris tel quel, ce concept nous semble donc désuet et peu approprié à notre recherche.

³⁰ BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique : l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 34

Choix de la définition

» En conséquence, pour nous, l'assimilation est la disparition totale de la culture d'un groupe qui assimile et intériorise la culture de l'autre groupe avec lequel il est en contact.

Nous retenons ici l'idée qu'à terme, le processus d'assimilation aboutit à une perte de repères, à un abandon de l'identité culturelle de la personne migrante pour se hisser au statut jugé supérieur de la société autochtone.

L'adaptation

Ce processus est l'une des étapes par laquelle l'individu va passer lorsqu'il émigre dans un nouveau pays. Afin de comprendre de quelle manière les personnes migrantes s'intègrent, il semble important de se pencher sur cette notion.

La notion d'adaptation

Comme nous l'explique Claudio **BOLZMAN**, la notion d'adaptation est apparue dans la littérature nord-américaine sur les migrations internationales comme une alternative au terme d'assimilation qui était très contesté. En effet, le débat tournait autour de la question de savoir si les étrangers devaient garder leurs spécificités culturelles ou adopter totalement les valeurs de la société d'accueil.

Selon ce même auteur, *« le terme d'adaptation sociale décrit les mécanismes par lesquels un individu devient apte à appartenir à un groupe ou à un nouvel environnement social ³¹ »*. Pour ce dernier, l'adaptation est réalisée dès qu'une personne *« a suffisamment intériorisé les modèles, les valeurs et les symboles de son milieu, qu'elle les a assez intégrés à la structure de sa personnalité, pour aisément communiquer et communier avec les membres des collectivités auxquelles elle participe, fonctionner avec eux, et au milieu d'eux, de sorte qu'on puisse dire qu'elle appartient à cette collectivité³² »*.


En effet, pour qu'une personne migrante s'adapte à la société d'accueil, la connaissance des normes et des valeurs de la société semble le passage obligé avant tout autre démarche : *« pour l'étranger, l'adaptation ne doit pas simplement lui permettre d'entrer dans une nouvelle communauté, mais encore d'adhérer à ses normes³³ »*. Et ceci, malgré les éventuelles confrontations et/ou contradictions entre les valeurs de la société d'accueil et celles de son groupe d'origine.

Mais cette affirmation nous pose un certain nombre de questions. Pour qu'une personne puisse s'adapter, elle doit apprendre à se comporter de manière « correcte » en société c'est-à-dire connaître les normes, les lois et valeurs qui régissent la société. Toutefois, selon la provenance des personnes migrantes, la distance culturelle entre ces dernières et les membres de la société d'accueil est plus ou moins grande. Claudio **BOLZMAN** lie la difficulté d'adaptation à la distance culturelle d'une part, et, d'autre part, aux différences dans le degré de modernité atteint par chacune des sociétés concernées. De plus, souvent par

³¹ BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique: l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 38

³² *ibid.* page 38

³³ *ibid.* page 39



manque d'informations, les autochtones ont tendance à faire recours à des stéréotypes loin de la réalité et à porter des jugements sur les migrants. Dans ce contexte, il est difficile pour ces derniers de s'adapter, de s'intégrer.

Le processus d'adaptation est considéré comme le problème des migrants et non pas comme celui de la société de résidence. Le migrant marqué de nombreux déficits et de carences est alors seul responsable de ses efforts, accompagné au mieux par des institutions de son pays d'origine.

Dans les différents entretiens avec les familles, cette difficulté à s'adapter a été abordée par les personnes. Peu d'entre elles ont mentionné l'inhospitalité des autochtones, mais plutôt la difficulté de se construire un réseau primaire.

Le choix de la définition

» En conclusion, « *l'adaptation souligne le processus à travers lequel les migrants se conforment aux exigences que la société de résidence pose à leur égard. C'est le minimum qu'on exige de leur part pour que leur présence soit tolérée dans le nouveau contexte³⁴* ».

Le processus de l'adaptation

Claudio **BOLZMAN** voit le processus d'adaptation sur trois plans:

L'adaptation économique traduit le fait d'avoir un travail, de participer au monde économique.

L'adaptation culturelle consiste en l'acquisition des normes et valeurs de la société d'accueil. Elle permet de comprendre et de se familiariser avec le mode de vie de la société autochtone.

L'adaptation sociale consiste en l'établissement de relations informelles (amis) et la participation à des associations formelles de la société d'accueil.

Lien avec la recherche

Nous relevons que de manière générale, les familles rencontrées se retrouvent plutôt en difficultés sur le plan de l'adaptation économique. En effet, les diplômes, la formation ou encore l'expérience professionnelle exercée dans le pays de provenance sont souvent dénigrés et non reconnus. Les personnes se retrouvent à effectuer un travail en dessous de leurs compétences ou peinent à trouver un emploi.

En ce qui concerne l'adaptation culturelle, toutes les familles semblent avoir acquis les habitudes de base de notre société et disent ne pas se sentir en décalage face à la société genevoise. Certaines de confession musulmane ont même intériorisé des coutumes du monde occidental et chrétien comme la fête de Noël, la fête des mères, Pâques, etc. Cette transmission de valeurs se fait essentiellement à travers les enfants.

Il semble difficile pour les familles et, plus particulièrement pour les mères, de se reconstituer un réseau de connaissances à leur arrivée. Elles se trouvent facilement isolées alors que leur mari est rapidement confronté au monde extérieur par le biais du travail.

Deux d'entre elles sont à l'origine de la création d'association d'entraide, d'autres sont membres et participent à différents degrés à des associations communautaires ou religieuses.

³⁴ BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique : l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, page 41

L'intégration

Notre recherche s'interroge sur le processus d'intégration des personnes arrivant sur la Commune de Lancy. Le thème de l'intégration se trouve au centre de notre investigation. Il est alors primordial de développer ce concept.

Au fur et à mesure de nos nombreuses lectures, nous avons pu constater que le terme d'intégration était quelque peu polysémique. C'est pourquoi nous avons choisi de construire notre propre définition de cette notion en associant les regards de différents auteurs s'étant penchés sur la question.

La notion d'intégration

Selon Christiane **PERREGAUX**, « *L'intégration est un processus interactif qui agit entre un groupe, une société et un autre groupe ou un individu, en respectant les traits culturels de chacun*³⁵ ». Cela signifie pour nous la nécessité de considérer avec autant d'intérêt les repères culturels des sociétés d'origine que de la société d'accueil.

C'est les notions d'apports mutuels et de respect des différences qui nous semblent intéressantes chez cette auteur. Car, nous pensons également l'intégration comme un échange réciproque. La notion d'interactions est primordiale à nos yeux pour qu'il y ait réelle intégration. Suite à la définitions des concepts d'acculturation et d'assimilation, nous remarquons qu'une adaptation réciproque est nécessaire entre les deux cultures en présence. Cette remise en question des valeurs de chacun peut faire naître des conflits et confrontations. Le « migrant » doit « se battre » pour s'intégrer dans une société dont il ne maîtrise pas les codes mais aussi contre les préjugés et les discriminations. Il mène donc un chemin difficile vers l'intégration. La société d'accueil doit quant à elle faire des efforts pour rendre possible l'intégration des nouveaux arrivants.

Dans le cadre de notre étude, nous déterminons que l'intégration se joue principalement au niveau local. Selon nous, l'intégration c'est aussi « *de s'y sentir bien, de s'y sentir appartenir, de s'y intéresser et d'y participer* ». L'intégration est différente pour chacun et pour certain cela peut être tout simplement de pouvoir faire son chemin sans trop de frustration. Le local, ici la Commune de Lancy, a un rôle important à jouer dans l'intégration des nouveaux arrivants.


Pour Claudio **BOLZMAN** défend également l'inscription au niveau local. Pour cet auteur, « *l'intégration implique la participation des membres d'un groupe social dans une société, et ceci sur le plan économique, social et politique*³⁶ ».

Nous pensons cependant qu'une personne n'est pas forcément intégrée de la même manière sur ces trois niveaux. Un individu peut être intégré sur le plan du travail et ne pas avoir développé un réseau social. On en revient ici à la question de l'obligation de s'intégrer, ou pas, et à l'idée que l'intégration est un processus évolutif et non un état figé.

Afin d'étayer l'argumentation de Claudio **BOLZMAN**, nous avons repris le raisonnement de Gilles **VERBUNT** qui précise que « *chaque fois que se pose la question de l'intégration,*

³⁵ PERREGAUX, Christiane, in BEDAY-HAUSER, Pierrette, BOLZMAN, Claudio, *On est né quelque part, mais on peut vivre ailleurs: familles, migrations, culture et travail social*, éditions IES, Genève, 1997, page 229

³⁶ BOLZMAN, Claudio, *Exil, dynamique socio-culturelle et participation sociale, le cas de la migration chilienne en Suisse*, 1992, 662 pages, thèse, sciences économiques et sociales, université de Genève, 1992, page 38



*il faut se demander intégration dans quoi ? Dans le monde du travail ? Dans le quartier ? Dans la nation ? Ou encore dans une communauté religieuse³⁷ ? ». Il rejoint ici la réflexion de Claudio **BOLZMAN** qui, comme nous l'avons cité ci-dessus, aborde l'intégration sur trois plans. Lors de nos interventions sur le terrain, nous avons remarqué qu'il est plus judicieux de parler de « multiples intégrations » plutôt que d'une manière unique de s'intégrer. Toutefois, malgré les différences de parcours, nous définissons certains facteurs qui favorisent le processus d'intégration des personnes migrantes. Nous les présenterons dans la suite de notre approche.*

Gilles **VERBUNT** définit donc l'intégration comme : « [...] un processus actif, dynamique, jamais achevé. L'intégration est donc un processus avant d'être un résultat³⁸ ». Nous voyons l'intégration comme un processus et non comme un état. Pour nous, le migrant passe par certaines étapes dans son chemin vers l'intégration.

De plus, cet auteur avance des facteurs, ou plus précisément un facteur déterminant dans tout processus d'intégration. Il parle de la « dynamique affective³⁹ ». Il entend par là, que la volonté d'intégration dépend beaucoup des liens d'amitiés et amoureux qu'une personne a pu créer. Ces liens représentent pour elle une motivation pour s'intégrer. Il introduit donc ici la notion de réseau. Dans notre définition de l'intégration, le réseau est un facteur que nous avançons comme essentiel dans un processus d'intégration, mais pour nous, d'autres facteurs jouent un rôle important.

Nous terminons avec la définition du concept d'intégration de Walter **SCHMID**, vice-président de la Commission fédérale des étrangers et président de la Conférence Suisse des institutions d'action sociale qui résume notre propre conception du processus. Pour lui, l'intégration est « un processus permanent, situé quelque part entre plusieurs pôles : adaptation, melting pot, pluriculturalité, etc. Au cours du processus, les migrants comme les autochtones se rencontrent dans une société et ils changent avec elle⁴⁰ ». Il illustre ce phénomène par la symbolique du torrent qui se jette dans une rivière. Durant un certain temps, le torrent conserve sa couleur, sa propre teinte, avant de fondre dans la rivière en question, plus loin en aval, là où les rivages ont déjà changé, dans un cours d'eau désormais autre.


Le choix de la définition

» L'intégration est donc le fruit d'une rencontre entre une communauté étrangère qui doit s'adapter à un cadre inconnu et doit tenter de s'inscrire harmonieusement et une communauté suisse qui doit s'adapter à de nouvelles coutumes et modifier ses habitudes. L'obligation de l'un, c'est le devoir d'accueil. L'obligation de l'autre, c'est le devoir d'implication. Cela n'est pas seulement un devoir moral, c'est également une évidence en termes de stabilité sociale et politique de la société entière. La réussite du processus d'intégration permet une certaine cohésion sociale. Dans les deux cas, cela génère des peurs et des transformations et cette adaptation nécessite des ressources et de l'énergie des uns et des autres. Nous faisons donc ressortir ici l'idée de réciprocité, d'interaction et d'échange dans

³⁷ VERBUNT, Gilles, *La question interculturelle dans le travail social : repères et perspectives*, éditions La Découverte, Paris, 2004, page 26

³⁹ *ibid*, page 27

⁴⁰ *Migration, Intégration : se comprendre pour vivre ensemble* (Genève, 2003, rédaction HERZOG Stéphane), étranger-intégration sociale-Suisse, Centre International de conférence de Genève, 10-12 mars 2003, 2003, page 29



un processus d'intégration. L'intégration représente donc le maintien de son identité culturelle et l'adoption de la culture dominante.

Nous choisirons donc la définition de Robert **CUÉNOD** qui parle de l'intégration comme *«un mouvement réciproque de personnes vivant les unes avec les autres. Sur la base de la préservation de leur identité, elles sont alors capables de s'accommoder à un environnement nouveau. En bref, il s'agit d'un processus réciproque d'acceptation⁴¹»*.

Les facteurs d'intégration

Même s'il est difficile de définir clairement des critères d'intégration, nous avons déterminé des facteurs qui selon nous favorisent l'intégration.

La langue

La langue est actuellement considérée comme un *«sésame⁴²»* pour l'intégration. Elle apparaît dans les esprits comme le facteur principal d'intégration devant celui du travail. Nous sommes donc passés d'un critère qui concernait les déterminants sociaux à un critère se rapportant à l'individu. La notion de langue rejoint la question de la compréhension des codes.

Le réseau social

Nous pensons ici l'intégration à travers l'univers relationnel de la personne, c'est-à-dire sa capacité à activer son réseau primaire et/ou secondaire.

Le réseau est caractérisé par toutes les relations interpersonnelles que chaque individu entretient. *«Le réseau est un mode d'organisation que des individus, des groupes ou des institutions se donnent à eux-mêmes, pour résoudre des problèmes concrets de la vie quotidienne ou professionnelle⁴³»*. Chacun d'entre nous a sa place dans un système de relations et d'interactions. Le réseau est un processus dynamique et nous pensons que tout au long de notre vie, ce dernier évolue et varie en fonction de notre histoire et de nos différents groupes d'appartenance. Nous n'occupons pas la même place dans chacun de nos réseaux.

Ils permettent à la fois de faciliter le processus d'intégration, mais ils peuvent aussi être la source de cloisonnement et constituer une barrière à une intégration plus globale (apprentissage de la langue du pays d'accueil, rencontre des autochtones, confrontation des valeurs, etc.). Nous faisons ici allusion aux réseaux communautaires qui sont une source de solidarité importante, *«un réservoir de ressources indéniables, [...] mais qui ne favorisent pas toujours une intégration à une sphère plus vaste de liens ni une diversification des rapports avec la société autochtone⁴⁴»*.

Nous avons choisi de distinguer le réseau primaire/informel du réseau secondaire/formel.

Le réseau primaire/informel :

«Les réseaux informels sont constitués de l'ensemble des relations interpersonnelles basées sur des relations de parentés, d'amitiés et/ou d'un autre trait commun et qui suppose l'échange d'informations de biens et de services [...] Ce qui rassemble les migrants dans ces

⁴¹ Lors de notre entretien du 4 mai 2006 au Bureau de l'Intégration des Etrangers (BIE)

⁴² Germanier, Stéphanie, *La langue, sésame de l'intégration*, journal le Temps, 1.2.2006, page 3

⁴³ Notes du cours d'Alain Simonin sur le collectif réseau, IES, décembre 2000

⁴⁴ WEBER, Serge, *De la chaîne migratoire à la migration individuelle des Roumains à Rome*, Hommes et Migrations, juillet-août 2004, n°1250, page 48

réseaux est de nature diverse: liens de parentés, d'amitiés avec des compatriotes, d'appartenance à la même ethnie et/ou congrégation religieuse⁴⁵ ».

Le réseau primaire est le premier échelon de la vie en société et le premier degré de la solidarité de groupe. Il ressort de nos entretiens qu'il constitue souvent la première ressource pour les personnes migrantes pour trouver un logement, un emploi. Il constitue également un soutien dans les relations avec les autorités, l'administration et les autochtones. Les relations sont parfois préétablies avant l'arrivée dans le pays d'accueil, généralement un membre de la famille proche ou éloigné vivant déjà sur place.

Le réseau secondaire/formel :

Ce qui différencie le réseau primaire du secondaire est que ce dernier est caractérisé par une organisation et une hiérarchie basée sur des règlements écrits. Il a une existence officielle qui ne se retrouve pas dans le réseau primaire.

Nous mettons dans cette catégorie toutes les relations que les familles migrantes peuvent entretenir avec des professionnels (assistants sociaux, enseignants, médecins, etc.).

Les associations, elles, constituent un « entre deux ». En effet, elles ont un statut juridique, mais l'adhésion à ces dernières est volontaire. De plus, elles sont souvent initiées par des membres d'un réseau informel (par exemple une association d'immigrés, de mères, etc.)

Les réseaux, comme « *structure intermédiaire entre les migrants individuels et le contexte social plus large, sont des moments d'intégration⁴⁶* ». Nous pensons que l'établissement d'un réseau dans le pays d'accueil favorise le processus d'intégration.

Une personne « bien intégrée » est pour nous une personne qui sait faire appel à son réseau en cas de besoin, qui est capable de distinguer les différentes personnes ressources qu'elle possède à l'intérieur de son réseau primaire et/ou secondaire.

Les enfants


Nous pensons que le fait d'avoir des enfants favorise l'intégration des parents. Par leurs activités et leur compréhension de la société d'accueil, ils participent aux processus d'intégration de leurs parents. Nous avons pu nous rendre compte que par le récit des enfants, les parents découvrent les codes et habitudes de la population autochtone et s'approprient leurs coutumes (fête des mères, Noël, Pâques, etc.). Ils sont le lien avec « l'inconnu » et favorisent une ouverture de la famille vers l'extérieur.

Le travail

Nous entendons par travail, le fait qu'une personne garde un lien avec son environnement en pratiquant une activité lucrative ou non (emploi, bénévolat, loisir, activité culturelle, etc.). Lors de notre recherche, les personnes interrogées se définissaient pour la plupart par la place qu'ils occupaient dans le monde du travail. Pour celles-ci, « être intégrées » signifiait avoir un travail rémunéré afin d'être indépendant financièrement et ne pas dépendre des autres. Nous développerons plus loin les notions de désaffiliation et de déqualification qui se rattachent à la notion de travail.

⁴⁵ TORRES PEREZ, Francisco, *Les immigrés, le processus d'insertion et les réseaux sociaux à Valence*, Hommes et Migrations, juillet-août 2004, n°1250, page 33

⁴⁶ BERTHOMIERE, William, HILY, Marie-Antoinette, MIHAYLOVA, Dimitrina, *La notion de « réseaux sociaux » en migration*, Hommes et migrations, juillet-août 2004, n°1250, page 9



Pour conclure, ces différents facteurs amènent la personne migrante à une meilleure compréhension des codes, du fonctionnement d'une société, notamment des institutions. Il s'agit pour cette dernière d'appréhender le territoire sur lequel elle arrive, c'est-à-dire d'apprendre à connaître les lieux, les façons de faire et de se créer des repères. Cette connaissance de l'environnement proche permet à la personne de se repérer, mais aussi de savoir solliciter une aide. Nous insistons dans cette partie sur la responsabilité du migrant à s'intégrer en analysant les ressources et les systèmes d'adaptation que ce dernier met en oeuvre pour y parvenir. Nous choisissons cette démarche dans un but précis. Selon nous, la mise en valeur des agents facilitant l'intégration des personnes étrangères nous permet d'interpeller la société sur la place qu'elle doit prendre afin d'encourager ce processus. L'analyse des facteurs facilite également l'élaboration de pistes possibles d'intervention.

Cette clarification du concept d'intégration a provoqué en nous de multiples interrogations : l'étranger peut-il être intégré en gardant sa propre culture, un choix culturel s'impose-t-il toujours, de quel droit imposons-nous nos propres normes ? Pour nous, il ne s'agit pas de substituer ses propres valeurs à celles de l'autre, mais plutôt de les juxtaposer pour qu'elles puissent s'enrichir. C'est pourquoi nous nous arrêtons ici sur le concept de culture.

LA CULTURE

Il nous semble difficile d'aborder le concept d'intégration sans parler de celui de la culture. Nos premières interrogations furent celles du sens donné à l'intégration. Pourquoi s'intégrer, à quel prix et finalement à quoi doit-on s'intégrer ?

Nous définissons la notion de culture afin de comprendre le sentiment d'appartenance que peuvent ressentir les personnes migrantes envers la Suisse.


Pour les personnes interrogées au cours de notre recherche, « être bien intégré » c'est aussi « être comme tout le monde ». Cette volonté de rentrer dans la norme nous a amenées à nous questionner et à nous positionner sur la définition de « qu'est-ce qu'être suisse aujourd'hui ? ».

La notion de culture

Nous avons choisi de confronter différents auteurs qui traitent de la culture afin de construire notre propre définition. Nous avons également décidé d'étudier cette notion sous différents courants : culturel, universaliste, interactionniste et évolutionniste. Nous basons notre développement sur le cours de Laurence **OSSIPOW** présenté pendant notre formation à l'IES en juillet 2006⁴⁷.

Ruth **BENEDICT**, anthropologue américaine, parle d'un modèle qui se transmet par la société. Elle mentionne une sorte de configuration (« Pattern ») transmise par l'éducation qui guide les orientations d'une société donnée. Il s'agit d'un schéma sur lequel les individus n'ont pas énormément de prise. Nous voyons ici la culture comme quelque chose d'homogène. On parle alors de modèle culturel.

⁴⁷ OSSIPOW WUEST, Laurence, *Immigration, intégration et interculturalité : les questionnements de l'anthropologie*, HETS (IES), Genève, 2006, module 847



Claude **LEVI-STRAUSS**, anthropologue français, voit quant à lui la culture comme un capital humain. Pour lui, toutes les cultures se valent. Selon la conception universaliste, nous partageons tous le même capital humain, chaque société interprète des universaux (même façon de penser la société). Il cite l'exemple du tabou de l'inceste. Ces règles de base servent à la préservation de l'espèce. Cet auteur défend l'idée d'un socle commun, à partir duquel des variations très grandes sont possibles quant à la coloration mise sur ces façons de faire.

Pour les interactionnistes comme Erving **GOFMAN** et Gregory **BATESON**, l'identité se construit à partir de l'altérité. Le « moi » se forme au moment où l'individu peut se différencier des autres. Pour eux, l'Homme est sans arrêt fait de ce qui le contredit.

En utilisant une métaphore musicale, ces auteurs nous expliquent qu'il n'existe pas de chef d'orchestre qui dirige l'ensemble. Ils décrètent toutefois d'une partition de base, c'est-à-dire certaines règles qui correspondent à notre groupe d'appartenance. Ils précisent que la musique ne peut se jouer que dans l'interaction, que la culture d'un groupe ne se construit qu'à travers l'échange. Selon ce courant de pensée, la culture est donc quelque chose d'instable et plurielle, qui est par essence très difficile à étudier et à définir. Il existe certes certaines constantes, mais la société se modifie constamment.

Charles **TAYLOR** met en avant l'idée de l'unité de l'homme. Selon lui, la culture n'est pas innée, il rejoint ici la notion d'habitus (cf : p. 53) de Pierre **BOURDIEU**. La culture peut donc s'acquérir, sa théorie est dite évolutionniste. Pour cet auteur, l'individu adopte sa culture dans un certain milieu. L'Homme ne fait pas culture à lui tout seul.

Roger **BASTIDE** introduit la notion de multiréférences. Selon ses propos, le migrant n'est pas forcément pris « en otage » entre deux cultures. Il contredit ici l'idée de déchirement systématique, de conflits de loyauté envers la culture d'origine. Grâce à ces multiréférences, le migrant ne se trouve pas entre deux, mais dans deux univers. Selon lui, la personne étrangère n'est pas forcément tiraillée, elle peut très bien se diriger d'un monde à l'autre sans être déchirée. En parlant de multiréférences, Roger **BASTIDE** s'éloigne quelque peu de la notion de culture. Toutefois, il pense ces deux mondes de façon très étanche.


Robert **KING MERTON** est considéré comme le père de la sociologie des sciences. Ce qui nous a intéressés chez cet auteur est qu'il écarte le terme de « culture » et préfère parler de groupe d'appartenance et de groupe de référence.

Les groupes d'appartenance sont ceux auxquels nous nous rattachons, auxquels nous sommes liés et par lesquels nous sommes identifiables. Nous venons par exemple d'une famille donnée, d'une communauté, d'un pays, etc.

Les groupes de référence correspondent à des entités auxquelles nous pouvons nous identifier et nous référer de manière plus libre. Celles-ci sont évolutives, c'est-à-dire que nous pouvons avoir des références qui évoluent, qui changent. La culture est vue de manière fluide.

Le choix de la définition

» Suite à ces différentes approches, certains auteurs voient la culture comme un ensemble homogène qui rassemble et auquel la plupart des gens d'un pays peuvent s'identifier. Nous



ne souhaitons pas choisir cette angle de vue, car pour nous, si le concept de culture et de sous culture comprend l'idée d'homogénéité, nous nous posons les questions suivantes : qu'est-ce qu'être Suisse aujourd'hui ? Comment définir la culture Suisse ?

Mais comme le précisent Pierrette BEDAY-HAUSER et Claudio BOLZMAN⁴⁸, une famille ne peut se réduire à sa nationalité, à ses origines ethniques. Ce qu'on appelle sa « culture » est fait d'une multiplicité de dimensions : l'origine géographique, l'origine urbaine ou rurale, l'origine sociale, la formation, les croyances, la place dans le cycle de vie. Toutes ces dimensions influencent la manière d'agir, de sentir, de penser, de s'orienter dans la vie. Même si les auteurs ajoutent que le contexte migratoire, qui implique d'avoir quitté son pays et de s'être installé en tant que famille étrangère dans un autre pays, rend la dimension nationale ou ethnique plus saillante dans la perception de sa propre identité culturelle.

Selon-nous, il n'y a pas de culture majoritaire ou de sous-culture (espaces qui seraient clairement séparés, délimités). Nous préférons alors parler de multi références et de multi appartenances et non de culture, tout en gardant à l'esprit que ce que l'on décide de mettre en avant est aussi défini par ce qui est socialement acceptable dans la société dans laquelle nous évoluons. Il s'agit donc de ne pas oublier que derrière la fluidité des références et des appartenances, il y a des rapports de forces et de pouvoirs.

Différentes déclinaisons du terme de culture

Culture primitive

La notion de culture primitive s'est imposée au XIX^{ème} siècle pour désigner ceux que l'on appelait les « sauvages ». Elle convient à l'idée évolutionniste selon laquelle les « sauvages » (Australiens, certains Africains, Indiens d'Amazonie) représentent la survivance d'un stade premier de civilisation. Au couple civilisé/primitif, s'est substitué peu à peu d'autres termes comme moderne/traditionnel, avec Etat/sans Etat, etc.

Sous-culture

La sociologie américaine commence à parler de la notion de sous-culture dans les années 30. Elle répond à la volonté d'approcher les groupes urbains à partir de leur spécificité culturelle, tout en tenant compte de leur existence au sein d'une culture nationale commune. Le concept s'applique aussi bien à des communautés locales (quartiers), à des minorités immigrées, à des groupes raciaux, à des catégories sociales ou d'âges, voir à des groupes encore plus spécifiques (homosexuels, délinquants, musiciens, etc.). Depuis les années 80, ces expressions sont tombées en désuétude en raison de leur caractère perçu comme péjoratif : nous parlerons de culture quelle que soit la nature du groupe social concerné.

Culture de classe

La notion de culture de classe prend en compte les variations liées à la stratification économique et sociale au sein des sociétés modernes. L'analyse des cultures de classes s'est développée sur plusieurs bases, dont celle du marxisme, qui établit un lien entre rapport de production et choix culturels. On considère comme classes : les paysans, les ouvriers, les bourgeois, les aristocrates.

⁴⁸ BEDAY-HAUSER, Pierrette, BOLZMAN, Claudio, *On est né quelque part, mais on peut vivre ailleurs: familles, migrations, culture et travail social*, éditions IES, Genève, 1997, page 30

Habitus

« L'habitus » est, dans la sociologie de Pierre **BOURDIEU**, « l'atome » de culture : un « habitus » est une disposition intérieure culturellement acquise à reproduire certaines pratiques et à accorder foi à certaines représentations. Les « habitus » forment des ensembles propres à un groupe ethnique ou, dans le cadre des sociétés modernes, à une classe ou une catégorie sociale particulière (ouvrier, petit bourgeois, intellectuel, etc.). Ces « styles de vie » permettent aux individus de se reconnaître et au groupe de « se préserver dans son être ». Les « habitus » sont largement inconscients et donc difficilement manipulables. La gestuelle, les postures sont par exemple des signes difficilement contrôlables d'une origine sociale.

Nous faisons émerger ici l'idée de la multi-appartenance. Dans la vie quotidienne, nous faisons appel à des références multiples, d'autant plus dans un contexte de globalisation où les personnes et les marchandises circulent abondamment. Nous portons différentes casquettes et jouons divers rôles selon la situation dans laquelle nous nous retrouvons. Dans le sens que nous pouvons être à la fois étudiante, musicienne mais aussi mère au foyer et présidente d'une association. Ce constat nous amènent à nous pencher sur les concepts d'ethnocentrisme, de culture et d'identité.

L'IDENTITÉ

L'ethnocentrisme

Nous avons décidé de nous pencher sur cette notion, car nous ne pouvons pas parler de processus d'intégration, de rencontre avec l'autre, d'ouverture à une autre culture sans parler d'ethnocentrisme.

La notion d'ethnocentrisme

D'après William Graham **SUMNER**, l'ethnocentrisme est : « *Une vue des choses selon laquelle notre propre groupe est le centre de toutes choses, tous les autres groupes étant mesurés et évalués par rapport à lui. Chaque groupe nourrit sa propre fierté et vanité, se targue d'être supérieur, exhale ses propres divinités [...] et s'il observe que d'autres groupes ont d'autres coutumes, celles-ci provoquent son dédain⁴⁹* ».

En d'autres termes, l'ethnocentrisme est un comportement normal, constitutif de tout être humain qui nous fait penser que notre culture est la « meilleure ». L'ethnocentrisme peut représenter un mécanisme de défense et a une fonction positive de préservation de l'existence du groupe. Une perte de l'ethnocentrisme aboutirait à l'assimilation du groupe et, au contraire, trop d'ethnocentrisme, à une forme de racisme.

Dans un processus d'intégration, le fait d'être ethnocentrique est donc nécessaire pour ne pas perdre toutes les valeurs et les coutumes de ses origines, pourtant, il est également primordial de s'ouvrir à l'autre pour aller à sa rencontre et découvrir sa culture.

Nous pensons que ce comportement doit aller dans les deux sens si l'on considère l'intégration comme un processus réciproque, c'est-à-dire que les autochtones comme les personnes migrantes doivent « lâcher » un bout de leur ethnocentrisme pour s'ouvrir à la richesse d'autrui.

⁴⁹ SUMNER, William Graham, in JOVELIN, Emmanuel, *Le travail social face à l'interculturalité*, éditions l'Harmattan, Paris 2002, page 22

L'identité et le sentiment d'appartenance

L'identité et le sentiment d'appartenance sont constitutifs de tout être humain.

Il est pour nous essentiel de définir ces concepts, car nous pensons qu'ils jouent un rôle important lorsque l'on parle d'intégration de personnes migrantes.

La notion d'identité

Pour amorcer notre réflexion autour du concept d'identité, nous choisissons de reprendre les propos de Charles **TAYLOR**, philosophe et politologue du 20^{ème} siècle. Ce dernier définit l'identité comme l'égal de l'énoncé qui répond à la question « qui suis-je? ». Selon cet auteur, l'identité correspond à ce que l'individu dit de lui-même.

La deuxième idée que nous retenons du travail de ce philosophe est que l'identité se construit dans un processus de dialogue. Le « moi » s'élabore sous la forme d'un récit de soi-même destiné à autrui. Notre histoire doit être reconnue par des tiers pour que l'identité soit réussie. S'il n'y a pas de reconnaissance identitaire de la part de l'autre, nous pouvons imaginer que l'individu va s'amputer d'une partie de sa vie.

Toujours selon Charles **TAYLOR**⁵⁰, l'identité se construit dans un cadre de références. Celui-ci contient toutes les valeurs, il constitue l'espace moral de la personne. Il existe indépendamment de l'individu. Il dépend de son environnement social et culturel. Il permet à la personne de juger, de penser et de sentir, donc de manière générale, d'agir.


L'immigration est une expérience qui n'est pas sans conséquences sur l'identité du migrant. Elle impose une redéfinition du « moi ». Lors de toute migration, l'identité du migrant est mise à mal, il se retrouve face à des difficultés liées à ce que nous pourrions appeler le « choc des cultures ». Il peut également être confronté à des conflits de loyauté envers son pays d'origine. De plus, le changement d'environnement produit généralement des modifications importantes au sein de la famille. Les conjoints, par exemple, apprennent et assument de nouveaux rôles tandis que les relations entre parents et enfants sont modifiées.

Pierrette **BEDAY-HAUSER** expose les difficultés rencontrées par les familles en situation de « *transculturation* », celles-ci sont notamment liées au passage entre une société dite traditionnelle et une société dite moderne. Elle explique que la personne migrante doit s'habituer à de nouveaux codes de comportement.

Claudio **BOLZMAN**⁵¹ décrit également ces nouveaux paradigmes auxquels les personnes migrantes doivent s'adapter. Les exilés doivent notamment apprendre à évoluer dans un espace privé plus restreint tandis que l'espace public est plus difficile d'accès. La famille élargie se mue en famille nucléaire, elle rétrécit avec l'émigration et l'éloignement du réseau de parenté. Elle n'est plus soutenue par son réseau, un pilier important auquel elle a la possibilité de faire appel en cas de besoin, notamment pour garder les enfants ou pour obtenir un soutien financier. La personne migrante passe donc d'un paradigme mettant en avant la famille élargie, le communautaire, à la valorisation de la famille nucléaire, de l'individualisme. De plus, en Suisse, tant la femme que l'homme voient rétrécir leurs domaines respectifs

⁵⁰ TAYLOR, Charles, *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*, éditions du Seuil, Paris, 1998, 712 pages

⁵¹ BEDAY-HAUSER, Pierrette, BOLZMAN, Claudio, *On est né quelque part, mais on peut vivre ailleurs: familles, migrations, culture et travail social*, éditions IES, Genève, 1997, page 32



d'action. La femme se retrouve isolée dans son appartement, sans famille, sans voisines à qui rendre visite. Quant à l'homme son rôle social se trouve appauvri. Il n'arrive pas à s'intégrer de manière satisfaisante dans son milieu professionnel. Les rôles de l'homme et de la femme peuvent également être bousculés, passant d'une très grande différenciation à l'indifférenciation (égalité des sexes).

Pour Pierrette **BEDAY-HAUSER** et Claudio **BOLZMAN**, « *les membres de la famille se trouvent en fait pris entre leur attachement à des noms, valeurs, expériences en lien avec leur passé et les modèles et pratiques dominants proposés par la société de résidence*⁵² ». Ces modifications entraînent une redéfinition du « moi ». Le migrant doit négocier avec ses différentes appartenances afin de se sentir en accord avec lui-même.

Au cours de notre recherche, nous avons pu constater que les personnes rencontrées étaient parfois tiraillées entre plusieurs appartenances. Certaines se sentaient obligées de choisir, d'autres s'y refusaient tandis que les dernières trouvaient en elles les ressources nécessaires pour harmoniser leurs diverses attaches.

Afin de compléter notre réflexion, nous citons les propos d'Erika **APFELBAUM** et Ana **VASQUEZ** qui définissent l'identité personnelle comme « *l'ensemble des caractéristiques physiques, psychologiques, morales, juridiques, sociales et culturelles à partir desquelles la personne peut se définir, se présenter, se connaître ou se faire connaître, ou à partir desquelles autrui peut la définir, la situer ou la reconnaître*⁵³ ». Elles ajoutent que l'identité est ce par quoi l'individu se sent exister en tant que personne, dans tous ses rôles et toutes ses fonctions, se sent accepté et reconnu comme tel par autrui, par son groupe ou sa culture d'appartenance.

Nous relevons les propos d'Hanna **MALEWSKA-PEYRE**, dans *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés* (1982), qui précise que l'identité personnelle implique le sentiment d'unité, de continuité, de similitude à soi-même dans le temps et dans l'espace. C'est l'idée de rester la même personne malgré les changements (de son corps, de ses connaissances, de ses relations).


Nous concluons sur les dires d'Amin MAALOUF. Il complète la définition de l'identité en amenant le concept d'appartenance.

Il énonce que tout être humain se définit à travers son identité propre et singulière. Ce sont les diverses appartenances qui constituent l'identité de chacun. Amin **MAALOUF**, dans *Les identités meurtrières*, décrète que : « *Mon identité c'est ce qui fait que je ne suis identique à personne d'autre*⁵⁴ ». Il explique que certains éléments qui définissent l'identité sont totalement objectifs (le nom, lieu et date de naissance, etc.), mais que d'autre se construisent au fur et à mesure de la vie et qu'ils sont aussi divers qu'il y a de vies humaines sur la terre. L'identité découle des diverses appartenances auxquelles nous nous sentons rattachés (appartenance à un groupe religieux, à un groupe ethnique, à une famille plus ou moins élargie, etc.). L'individu choisi le masque sous lequel il se présente en fonction des situations qui se

⁵² BEDAY-HAUSER, Pierrette, BOLZMAN, Claudio, *On est né quelque part, mais on peut vivre ailleurs: familles, migrations, culture et travail social*, éditions IES, Genève, 1997, page 32

⁵³ APFELBAUM, Erika, VASQUEZ, Ana, *Les réalités changeantes de l'identité, Peuples Méditerranéens*, 1983, n°24, page 86

⁵⁴ MAALOUF, Amin, *Les identités meurtrières*, éditions Grasset & Fasquelles, Paris, 1998, collection Livre de Poche, page 16



donnent à lui. Plus une personne multiplie ses références, plus son identité devient singulière. Amin **MAALOUF** prend pour exemple son propre cas : il se sent libanais en même temps que français, il fait partie du monde arabe, mais se sent catholique.

Choix de la définition

» A travers les propos de ces auteurs, nous comprenons que l'identité est finalement ce que nous donnons de nous-mêmes.

Finalement, l'adaptation identitaire dépend autant du migrant que de la population d'accueil. Selon, l'anthropologue José **MARIN**, qui rappelle que l'identité procède par autrui, « *l'intégration, c'est la possibilité de rester ce que je suis en acceptant ce que je vis*⁵⁵ ».

Le Dr Louis **LOUTAN** soulève quant à lui que « *le regard de l'autre, l'ostracisme, l'exclusion ou, au contraire l'acceptation, la valorisation par l'autre, diminuent ou renforcent l'intégration des valeurs du nouveau milieu dans lequel s'immerge le migrant*⁵⁶ ».

Constituée de nombreux éléments (religieux, linguistiques, sociaux, ethniques, familiaux, professionnels, etc.), l'identité du migrant varie en fonction des événements vécus. Elle s'établit à partir de multiples appartenances. Pour vivre dans notre pays, les migrants sont amenés à effectuer un nombre incalculable d'adaptations, de redéfinition de leur identité. Ils font donc preuve de capacités remarquables pour intégrer les normes et les pratiques de la société d'accueil sans renoncer aux aspects essentiels de leur identité d'origine. Nous comprenons ici la nécessité de considérer l'expérience migratoire comme une richesse et pas seulement sous l'angle des difficultés.

Si dans notre mémoire nous présentons ces concepts, c'est qu'il nous semble primordial dans un processus d'intégration d'être conscient de nos multiples appartenances. Par exemple, une personne suisse/congolaise doit pouvoir se sentir autant suisse que congolais puisque ces deux appartenances font parties de son identité et que nous ne pouvons pas l'obliger à choisir entre les deux.

LE MIGRANT

La famille migrante

La notion de famille


Nous nous arrêtons dans un premier temps sur le terme de famille.

Une famille est un groupe parent(s)-enfant(s), unis par des liens multiples pour se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie à travers les générations, favorisant ainsi leur développement social, physique et affectif.

Sociologiquement, une famille est un ensemble de personnes unies par des liens de parenté. La parenté représente une triple relation :

⁵⁵ MARIN, José, in *Migration, Intégration: se comprendre pour vivre ensemble* (Genève, 2003, rédaction HERZOG Stéphane), étranger-intégration sociale-Suisse, Centre International de conférence de Genève, 10-12 mars 2003, 2003, page 93

⁵⁶ Dr LOUTAN, Louis, in *Migration, Intégration: se comprendre pour vivre ensemble* (Genève, 2003, rédaction HERZOG Stéphane), étranger-intégration sociale-Suisse, Centre International de conférence de Genève, 10-12 mars 2003, 2003, page 93

- 
- Relation d'alliance, souvent au sein du mariage, ou entre un plus grand nombre de personnes dans les sociétés polygames
 - Filiation entre les parents et les enfants (cette relation est de nature sociale et/ou biologique)
 - Relation entre germains (frères et sœurs).

De ce point de vue, la famille est une institution, réglée par un ensemble de normes conditionnant les relations d'alliance et de filiation. Ces règles sont variables d'une société à l'autre.

Pour notre recherche, nous avons établi que la famille est un ensemble d'au moins deux personnes, soit un couple avec ou sans enfant(s), soit un parent vivant avec au moins un enfant. Le terme famille est également utilisé de manière plus large selon les environnements culturels. Dans des pays d'Afrique notamment, la famille se compose aussi des membres originaires d'un même village lorsque ceux-ci s'en retrouvent éloignés. On parle alors de famille élargie et les gens désignent leurs amis par les termes « *cousin* » voire « *frère* ». De même, des individus partageant des pratiques ou des idéologies peuvent parler de famille, alors qu'aucun lien de sang ne les lie. Des entreprises ont également ce type de politique, de mettre les employés dans une atmosphère et des relations telles qu'ils se sentent appartenir à la même famille que les autres employés et que les dirigeants. On utilise alors le terme de gestion du personnel paternaliste.

La notion de famille migrante

Dans notre mémoire, nous énonçons le terme de famille migrante. Celui-ci représente notre population cible et c'est pourquoi il nous semble essentiel de le définir.

Une personne migrante est quelqu'un qui a quitté son pays d'origine à un moment donné de sa vie pour différentes raisons. Dans le cadre de notre recherche, nous avons fait le choix de rencontrer des personnes de la première génération de migration, c'est-à-dire des gens qui sont nés dans leur pays d'origine et qui l'ont quitté à l'âge adulte.

Lien avec la recherche

Au préambule de notre mémoire, nous nous attendions à rencontrer tout type de famille (nucléaire, monoparentale, recomposée ou encore élargie (grands-parents, cousins, oncles, ...)). Pourtant lors de notre démarche empirique, nos entretiens se sont déroulés avec des familles de type traditionnel, c'est-à-dire une maman et un papa vivant ensemble et, à une seule reprise, avec une mère élevant seule son enfant.

La notion de la migration

Sous le terme de famille migrante se cache à présent le terme de migration. Pour le définir, nous avons tout d'abord retenu la définition de Hervé DOMENACH et Michel PICOUET qui définissent la migration comme : « *un mouvement de personnes traversant une certaine limite afin d'établir ailleurs une nouvelle résidence*⁵⁷ ». Cette nouvelle résidence est en fait le lieu de vie de la personne, c'est-à-dire la portion de l'espace dans lequel l'individu réalise toutes ses activités. Toujours d'après ces auteurs, la migration revêt divers aspects. Elle est générée pour des raisons personnelles (choisies), provoquées ou forcées ou encore de manière passive.

On la nomme donc « choisie » lorsque la personne ou la famille pour des raisons personnelles

⁵⁷ DOMENACH, Hervé, PICOUET, Michel, *Les migrations, édition presse universitaire de France*, Paris, 1995, collection Que sais-je ?, page 8



choisit de quitter son pays d'origine pour s'en aller dans un autre.

La migration est provoquée ou forcée, dans le cas d'un exil dû à une guerre ou des persécutions. Enfin, on la dit passive pour les enfants qui suivent leurs parents qui pour l'une ou l'autre des raisons précédentes migrent de leur pays de naissance.

Selon la Commission d'experts en migration⁵⁸, la migration est un transfert passager ou durable du lieu de vie au-delà des frontières. Le processus migratoire comporte différentes phases : le départ du pays de provenance (émigration, expatriation), l'arrivée dans le pays-cible, la présence durable (immigration) ou passagère (transmigration) dans ce pays et, suivant les circonstances, le départ de ce dernier.

En bref, les motifs qui président la migration sont multiples. Ils peuvent être de nature familiale, sociale, ethnique, religieuse, économique, écologique ou politique. Suivant les cas, la migration est imposée par les événements ou résulte d'une décision individuelle.

Le franchissement de la frontière peut être légal ou clandestin. Il est vrai que pour des raisons de faisabilité de notre recherche, nous avons rencontré des familles qui possèdent un statut légal en Suisse.

Le migrant et l'étranger

Afin de ne pas amener une certaine confusion entre ces deux expressions, nous les définissons ici plus précisément de manière à les utiliser de façon adéquate.

La notion de migrant

Julien LAFERRIERE considère que l'immigré est l'individu qui, n'étant pas né dans un Etat donné, est venu s'y fixer, il a donc immigré. Pour arriver à cette définition, l'auteur se base sur l'étymologie du terme « Immigrer » qui vient du Latin « in » qui signifie « dans » et de « *migrare* » traduit par « voyager ». Au sens strict, l'immigré est toujours né à l'étranger.

Le choix de la définition

» Nous déterminons que le migrant est une personne qui, par sa propre volonté ou parce que « son environnement naturel et social » l'y contraint, change de lieu de vie, de place, pour s'établir dans un nouveau pays à titre provisoire ou permanent.


La notion de l'étranger

Selon nos a priori, la notion d'étranger comporte une connotation péjorative au contraire du terme de migrant, c'est pourquoi nous avons utilisé ce terme plus naturellement dans notre recherche.

Julien LAFERRIERE relève que « *l'étranger est celui qui n'est pas d'ici, qui n'appartient pas au groupe, qui n'est pas membre de la cité (civitas), qui n'est donc pas citoyen (civis). Il est différent, étonnant, incompréhensible. Les étrangers ne nous ressemblent pas : ils n'ont pas la même couleur de peau, d'yeux, de cheveux, ils ne parlent pas la même langue, ils n'adorent pas le(s) même(s) Dieu(x), ils ne partagent pas la même culture, les mêmes traditions, le même mode de vie*⁵⁹ ». Sur le plan juridique, l'étranger est défini de manière négative. Dans un

⁵⁸ Rapport de la commission d'experts en migrations
http://www.geneve.ch/chancellerie/Conseil/20012005/ppresse/doc/Rapport_commission_experts.pdf
(consulté le 2 février 2007)

⁵⁹ LAFERRIERE, Julien, in NGUYEN, Minh Son, *Droit public des étrangers: présence, activité économique et statut politique*, 2003, 816 pages, thèse, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, éditions Staempfli SA Berne, partie 1, page 1



Etat donné, « *c'est une personne qui n'en est pas ressortissant*⁶⁰ ». La nationalité est donc un critère juridiquement déterminant. Selon la théorie du lien, elle unit une personne à un Etat. Cette conception traduit un rapport d'allégeance, organisé et régit par le droit, entre l'individu et l'Etat. C'est pour cette raison qu'on parle de droit et devoir du citoyen.

En droit suisse, il n'existe pas de définition de l'étranger. Le projet de loi avorté du 19 juin 1981 donnait la définition suivante : « *un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité suisse*⁶¹ ». « *A l'origine, la nation c'est le groupe d'hommes auquel on suppose une origine commune, soit l'ethnie, la tribu ou la peuplade*⁶² ». Dans son acceptation moderne, la nation est l'ensemble des habitants d'un même Etat, d'un même pays, vivant sous les mêmes lois et utilisant le même langage. Dominique SCHNAPPER relève que « *comme toute unité politique, la nation se définit par sa souveraineté qui s'exerce, à l'intérieur, pour intégrer les populations qu'elle inclut et, à l'extérieur, pour s'affirmer en tant que sujet historique dans un ordre mondial fondé sur l'existence et les relations entre nations-unités politiques. Mais sa spécificité est qu'elle intègre les populations en une communauté de citoyens dont l'existence légitime l'action intérieure et extérieure de l'Etat*⁶³ ». C'est précisément de cette production de la société nationale que se crée la notion d'étranger. Celui-ci « *n'a pas d'existence en soi, ni d'unité, si ce n'est celle posée en négatif, de non-national*⁶⁴ ». Tout comme la nation, l'étranger est une construction sociale.

Le choix de la définition

» « *L'étranger est donc celui qui n'appartient pas à la nation, peu importe que la nationalité soit acquise depuis la naissance, en raison de la filiation ou qu'elle ai été obtenue après la naissance par décision de l'autorité. En outre, n'est pas considéré comme étranger celui qui a une double nationalité*⁶⁵ ».

Dans une approche sociologique, l'étranger n'existe pas en soi, mais résulte d'une construction sociale. Le terme de migrant n'est donc pas un équivalent du terme d'étranger. Le migrant est la personne qui effectue une migration. Or on ne peut donc pas dire qu'un étranger né en Suisse et qui y vit est un migrant. Dans notre échantillon, nous avons rencontré uniquement des migrants ; ils sont tous nés à l'étranger et ont ensuite migré en Suisse.

⁶⁰ THÜRER, Daniel, in NGUYEN, Minh Son, *Droit public des étrangers: présence, activité économique et statut politique*, 2003, 816 pages, thèse, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, éditions Staempfli SA Berne, page 19

⁶¹ FF 1981 II 553 in NGUYEN, Minh Son, *Droit public des étrangers: présence, activité économique et statut politique*, 2003, 816 pages, thèse, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, éditions Staempfli SA Berne, page 19

⁶² TABIN, Jean-Pierre, in NGUYEN, Minh Son, *Droit public des étrangers: présence, activité économique et statut politique*, 2003, 816 pages, thèse, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, éditions Staempfli SA Berne, page 18

⁶³ SCHNAPPER, Dominique, in NGUYEN, Minh Son, *Droit public des étrangers: présence, activité économique et statut politique*, 2003, 816 pages, thèse, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, éditions Staempfli SA Berne, page 18

⁶⁴ TABIN, Jean-Pierre, in NGUYEN, Minh Son, *Droit public des étrangers: présence, activité économique et statut politique*, 2003, 816 pages, thèse, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, éditions Staempfli SA Berne, page 19

⁶⁵ NGUYEN, Minh Son, *Droit public des étrangers: présence, activité économique et statut politique*, 2003, 816 pages, thèse, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, éditions Staempfli SA Berne, page 20

DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE



Nous voici maintenant arrivés à mi-parcours de notre travail de recherche. Nous avons déjà exposé tout l'aspect théorique de notre démarche. Nous en avons extrait les définitions essentielles à l'analyse des données récoltées. Avant de poursuivre notre mémoire, nous jugeons adéquat de reposer notre hypothèse principale ainsi que notre question de recherche.

Nous partons du postulat que certains facteurs favorisent l'amorçage du processus d'intégration des personnes migrantes. Nous nous basons sur les critères suivants : le travail, le réseau, les enfants, la langue et le projet familial. La question que nous en avons ressortie est la suivante : quels sont les facteurs qui favorisent ou non l'inscription d'une famille migrante dans un réseau local ?

Les bases de notre enquête remises en mémoire, nous poursuivons avec l'explication de notre démarche et de notre méthodologie.

LA DÉMARCHE

L'évolution du sujet et le choix de notre question de recherche


Pour choisir le thème de notre mémoire de fin d'études, nous avons retenu un sujet présenté par le centre de compétences **INTERMIGRA**. Celui-ci nous proposait de collaborer avec l'Association *Liens et Migrations*, dont le siège était à Lancy. Cette association était entrain d'entreprendre une recherche appelée *Migrants-Ecole-Famille-Quartier* et souhaitait travailler en partenariat avec des étudiants de l'HETS. Ce projet s'inscrivait dans une réflexion autour de l'intégration et du partenariat avec les familles.

Le fait d'être directement en lien avec le terrain et avec des professionnels nous a tout de suite attirées. De plus, nous intéressant à la notion de collaboration, nous avons pensé qu'il serait enrichissant de nous interroger sur nos propres rapports avec l'association et notre fonctionnement à l'intérieur d'une équipe de recherche. Nous avons toutefois apporté quelques modifications au projet de base en lui intégrant nos motivations personnelles. L'item que nous avons alors retenu était « *Quel Partenariat* ». Nous souhaitions toutefois restreindre la population aux familles migrantes et ne pas nous pencher sur les familles en général.

Nous pensions en effet qu'en tant que futures travailleuses sociales, cette réflexion autour des ressources des personnes et de la migration pouvait nous apporter des outils et un positionnement professionnel autour de cette population pour la suite de notre parcours.

Nous avons alors élaboré une première question de recherche : *Comment s'élabore un partenariat entre une famille migrante et son réseau social ? Où en sont les pratiques ?* Nous décidions de suivre deux ou trois familles de la Commune de Lancy pendant plusieurs mois afin d'établir leur réseau social primaire et secondaire. Par ce biais, nous voulions dresser la « carte réseau » de ces familles, c'est-à-dire lister les institutions et solidarités auxquelles elles faisaient recours en cas de nécessité.

Nous avons rencontré à plusieurs reprises les membres de l'association *Liens et Migrations* afin de discuter des modalités de notre collaboration et des apports de chacun. Nous avons



alors convenu que les membres de l'association nous faciliteraient l'accès au terrain afin d'obtenir des noms de famille. Nous devons de notre côté les tenir aux courants de l'évolution de notre recherche.

Lors de nos entretiens avec Monsieur **FAVRE**, membre de l'Association et collaborateur au SRED (Service de la Recherche En Education), nous à fait part des difficultés que nous allions rencontrer en basant notre recherche sur l'unique rencontre avec deux ou trois familles. Selon lui, l'investissement demandé aux familles risquait d'être trop grand, il craignait pour la faisabilité de notre recherche. D'autre part, il pensait que l'évolution de l'intégration des membres d'une famille sur six mois ne serait pas suffisamment significative et difficilement exploitable dans le cadre de notre mémoire. Il nous a alors conseillé de rencontrer une dizaine de familles, en ne faisant qu'un interview avec chacune d'elle, et ceci dans le souci d'avoir suffisamment de matériel pour analyser et rédiger notre travail.

Ce changement de perspective nous a quelque peu effrayées. Nous craignions de perdre l'aspect qualitatif de notre étude. Monsieur **FAVRE** nous a tout de suite rassurées en nous expliquant que dix familles ne représentaient pas une démarche quantitative et que nous restions sur notre idée de base.

Suite à cet entretien et aux diverses rencontres effectuées avec des professionnels, notre mémoire de fin d'études a amorcé un tournant. Ce tâtonnement nous a permis de construire notre question de recherche et d'arriver au point où nous en sommes à présent.

Notre question de recherche est donc devenue :

Quels sont les facteurs qui favorisent ou non l'inscription d'une famille migrante dans un réseau local ?

À travers cette question, nous mettons en évidence les éléments qui aident les personnes n'étant pas nées en Suisse à s'intégrer dans leur pays d'accueil, ainsi que les ressources qu'elles mobilisent. Et ceci, toujours dans l'optique de favoriser leur intégration dans un quartier donné.

Démarche de la recherche

Le but de notre mémoire est d'entreprendre un travail de terrain, c'est-à-dire de partir de nos observations pour ensuite analyser les données recueillies en les confrontant à la théorie. Notre volonté première est la récolte de témoignages, la rencontre avec les différents acteurs concernés par cette problématique afin d'impulser des débats autour du vivre ensemble. Nous avons envie de passer par le contact direct avec les personnes et de ne pas faire uniquement de la théorie. A notre avis, le travail social s'inscrit dans un cadre spatial et temporel. Le travailleur social se doit donc d'être en lien direct avec les difficultés vécues par la population afin de pointer les problématiques émergentes et de trouver des pistes d'intervention.

Compréhension du terrain et de la problématique

La partie théorique

Afin de mieux cerner notre problématique, nous avons procédé à des lectures et assisté aux différents forums qui se sont déroulés à Genève en lien direct avec notre thématique.

Les forums

Les assises de l'intégration (18 mars 2006 à l'école Avanchet-Salève à Vernier) et les assises du social (1-20 novembre 2005 à la maison de quartier de la Jonction) nous ont aidées à approfondir notre réflexion théorique et à faire les bonnes rencontres pour le développement de notre recherche.

Durant ces forums, nous avons échangé avec des « spécialistes » et entendu leur avis et position sur notre sujet. D'ailleurs, nous avons recontacté certains d'entre eux afin de les solliciter pour un entretien plus approfondi.

Les lectures

Nous nous sommes réparties les différents ouvrages sélectionnés. Suite à la lecture, chacune a rédigé une fiche de lecture, que les deux autres étaient ensuite chargées de lire. Ceci afin que nous puissions toutes trois acquérir les mêmes connaissances théoriques.

Ces différents livres nous ont permis d'avancer dans notre réflexion et de déterminer la direction que notre démarche allait prendre.

Les professionnels de Lancy

Notre volonté était la découverte du terrain par deux biais : les entretiens avec les professionnels et la rencontre avec les familles.

Les entretiens avec les professionnels ont servi d'introduction à notre recherche et nous ont aidé à affiner nos hypothèses et notre question de recherche. Ces interviews ont contribué à une première collecte d'informations et nous ont aussi servi de point d'entrée dans notre thématique ainsi qu'auprès de la population étudiée.


Nous avons organisé huit entretiens avec des professionnels de Lancy :

- Monsieur **DEMIERRE**, responsable du service social communal
- Monsieur **BERGHOLZ**, travailleur social hors mur au centre Marignac
- Monsieur **LOPES**, travailleur social hors mur au Bus Unité prévention et à la villa Tacchini
- Madame **LENDAIS**, assistante sociale à l'Hospice Général, Centre d'Action Social et de Santé au Petit-Lancy
- Monsieur **BERSCHTI**, délégué aux affaires sociales de la mairie
- Madame **RINZA**, éducatrice spécialisée au STAC (Structure d'Accueil pour enfants migrants)
- Madame **JOLIVET**, animatrice socio-culturelle et responsable de secteur au Giap (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire)

Ainsi qu'un dernier avec Monsieur **CUÉNOD**, délégué à l'intégration au Bureau de l'Intégration des Etrangers.

Lors de ces rencontres, nos investigations portaient sur :

- La définition de l'intégration de ces professionnels
- Les structures existantes pour les familles migrantes sur Lancy
- Les difficultés rencontrées par ces familles
- Les solidarités entre les communautés
- Les relations interculturelles



Nous avons fait le choix de commencer par des questions ouvertes afin de laisser libre cours au discours des acteurs. Suite au propos recueillis, nous avons confronté nos hypothèses et décidé des pistes à privilégier.

Ces entretiens ont eu pour objectif de permettre aux acteurs du terrain de donner leur propre définition de l'intégration, mais aussi de découvrir les différents avis, a priori et préjugés des professionnels sur notre problématique.

Suite aux interviews avec ces personnes ressources, nous avons défini des facteurs d'intégration nous servant de fil rouge pour nos entretiens futurs avec les familles :

- *Le travail*
- *Les enfants*
- *La langue*
- *Le réseau*


La Commune de Lancy

Dans un premier temps, nous nous sommes interrogées sur la pertinence d'effectuer notre recherche sur cette commune. Très vite, nous nous sommes aperçues que de cantonner notre recherche à une commune nous permettrait de parler d'intégration locale en nous appropriant les lieux. Par notre présence soutenue sur Lancy, nous espérons nous faire connaître et nous intégrer à cet environnement afin d'établir un lien de confiance avec les professionnels et les habitants. Nous souhaitons nous imbibier de la vie de cette commune afin de nous sensibiliser aux ressentis des familles vivant dans cette commune genevoise. Nous avons découvert avec un grand intérêt notre terrain d'investigation avant de débiter les entretiens avec les familles migrantes. Pour se faire, nous nous sommes promenées sur la commune, rendues à quelques fêtes de quartier et bistrots. Nous avons approché le terrain de manière à nous y repérer, à connaître les endroits stratégiques, différencier ses quartiers.

Les familles migrantes de Lancy

Comment avons-nous obtenu un listing de familles ?

Le démarrage concret du partenariat avec les familles s'est révélé être un parcours du combattant. Nous avons rencontré une grande difficulté à obtenir les coordonnées de familles intéressées à participer à notre projet. Notre première piste était d'atteindre nos futurs partenaires par le biais de leurs enfants. Dans cette optique, nous avons écrit une vingtaine de lettres aux maîtres principaux des écoles, aux directeurs des crèches et aux associations qui s'occupent d'enfants dans le cadre d'activités parascolaires afin qu'ils nous mettent en relation avec des parents. Nous nous sommes heurtées aux refus des écoles de transmettre notre demande aux familles en raison du secret des données. Nous avons alors tenté de remonter jusqu'au directeur de l'enseignement primaire pour essayer d'obtenir son accord, mais c'est en vain que nous avons effectué ces démarches.



Heureusement, la directrice d'une crèche intéressée par notre recherche, nous a transmis nos six premiers noms de famille.

En poursuivant notre exploration du terrain, nous avons eu la chance de faire la connaissance de Madame **RINZA**, une employée du STAC (Structure d'Accueil pour les enfants migrants). Elle nous a communiqué le nom de la coordonnatrice du parascolaire des écoles de Lancy, qui, motivée par notre sujet, nous a rencontrées et nous a ensuite fourni sept noms supplémentaires.

Grâce à notre persévérance et au bouche-à-oreille, nous avons fait les bonnes rencontres et su tisser des liens sur notre terrain de recherche.

Afin d'obtenir les dernières adresses de familles, nous avons fait appel à l'association *Liens et Migrations*. Madame **GODENZI**, la Présidente, nous a suggéré des personnes à contacter. Elle nous a notamment mises en relation avec Claude **BERTHOUD**, entraîneur responsable du club de football de Lancy, qui travaille par ailleurs sur un projet d'intégration par le sport. Suite à ce contact, nous avons obtenu les coordonnées d'une vingtaine de familles.

Contacter les familles


Le panel de familles constitué, nous avons contacté ces personnes par téléphone en leur expliquant le but de notre démarche, notre souhait de les rencontrer sans manquer de préciser notre devoir de confidentialité. Après de nombreux appels téléphoniques, nous avons concrètement fixé huit rendez-vous. Suite à l'appel, nous envoyions une lettre rappelant l'heure, la date et le lieu de rencontre ainsi qu'une brève explication de notre projet. Nous avons par deux fois été confrontées à un rendez-vous oublié, bien que dans un des cas, nous ayons pu refaire l'entretien la semaine suivante.

Les entretiens avec les familles

En règle générale, les interviews avec les familles se sont bien déroulés. Nous avons eu l'impression qu'un dialogue s'installait entre elles et nous. Cependant, nous réalisons qu'il est difficile de d'établir une relation de confiance en une seule rencontre. Mais nous évoquerons plutôt un partage réciproque d'idées. Nous estimons que chacun des partenaires se sentait libre de parler et de répondre aux questions. Nous sommes conscientes que nos interlocuteurs avaient déjà fait un bout de chemin dans leur processus d'intégration, car ils acceptaient de nous recevoir et de nous faire part de leur expérience avec un certain recul.

Nous nous rendions à chaque entretien à deux, dans le souci de ne pas envahir les familles. L'une endossant le rôle de l'animatrice, alors que l'autre prenait des notes. La « secrétaire » intervenait librement si une question lui venait à l'esprit ou si elle avait besoin d'une clarification.

Les familles choisissaient le lieu de rendez-vous afin qu'elles se sentent à l'aise au moment de l'entretien. La plupart des interviews se sont déroulés au domicile de la personne. Dans quelques situations, nous sommes allées dans un bistrot du quartier.



Tout au long de nos interviews, nous avons cherché à instaurer une relation de confiance avec nos interlocuteurs. C'est dans cette optique que nous avons utilisé l'entretien semi-directif et défini un cadre clair en rappelant à la personne qu'elle pouvait refuser de répondre à certaines questions. Ceci dans le but qu'elle se sente libre de nous emmener, dans une certaine limite, là où elle le souhaitait.

La plupart du temps, un seul membre du couple était présent lors des interviews. Dans ces situations, notre interlocuteur s'exprimait également sur le vécu et les opinions de son conjoint. Nous nous sommes entretenues par deux reprises avec les parents réunis.

Nos ressentis des entretiens

Nous avons fait face aux aléas du terrain et nous nous sommes adaptées aux situations. Nous avons été surprises lors des premiers entretiens par la difficulté à récolter toutes les informations nécessaires à notre enquête. Nous avons peu à peu mis en place des stratégies pour mettre à l'aise nos interlocuteurs en commençant, par exemple, la discussion avec des questions anodines sur leur vie quotidienne et en partageant aussi nos expériences personnelles. Nous nous sommes également adaptées lorsque la personne interrogée ne maîtrisait pas bien le français ou qu'un enfant chahutait dans la même pièce.

Dans la majorité des cas, ces entretiens ont représenté une mine d'or d'informations pour notre travail de recherche.

Nous sommes à chaque fois ressorties satisfaites des discussions et nous ne nous sommes jamais senties gênées face à un interlocuteur. Nous avons su garder une distance adéquate par rapport aux interviewés, afin de ne pas être trop intrusives dans leur sphère intime.

Partenariat avec l'Association

L'association devait nous faciliter l'accès au terrain. Nous avons convenu que celle-ci nous aiderait à trouver des familles acceptant de nous rencontrer.

Les différents membres semblaient avoir de nombreux contacts sur la commune et devaient en principe nous fournir une liste de noms de professionnels et de privés, acceptant de participer à notre enquête. Sans nouvelles de leur part, nous avons alors entrepris des démarches de notre côté.

Afin de terminer ce sous-chapitre concernant notre partenariat avec l'association *Liens et Migrations*, nous ajoutons que suite à notre difficulté persistante d'obtenir des coordonnées de familles, nous avons sollicité leur aide. La Présidente ainsi qu'un de ces membres nous rencontrées. Ils nous ont alors annoncé que l'association avait été dissoute pour des raisons personnelles à chacun. La collaboration entre cette association et notre trio s'est donc terminée ainsi.

Réflexion autour de ce partenariat

Malgré une collaboration quelque peu chaotique, l'association nous a aidé à amorcer notre mémoire et donner un « coup de pouce » lors de son élaboration.

Nous avons finalement eu le sentiment de mener cette recherche de notre côté, sans qu'il y ait eu un échange et un véritable partage. À présent et avec du recul, nous pensons que cette collaboration « avortée » à tout de même provoqué des apprentissages. Nous avons ainsi réalisé l'étendue des démarches et des impasses auxquelles il faut se confronter pour accéder à un terrain donné.

LA MÉTHODOLOGIE

Méthodologie des entretiens avec les professionnels

Nous avons élaboré un canevas de questions spécifique pour chaque professionnel interrogé. En effet, chacun d'entre eux exerce une fonction particulière au sein de la commune, nous ne pouvions alors pas utiliser les mêmes grilles d'entretien en raison du type d'informations différent que nous allions et souhaitions obtenir. Nous avons ensuite mené ces interviews sous une forme semi-directive. Cette méthode nous paraissait adéquate, car nous avions besoin d'indications relativement précises et nous ne voulions pas risquer de passer à côté de certaines données que les professionnels étaient à même de nous transmettre, en utilisant une grille d'entretien trop restrictive. Nous avons donc obtenu réponse à nos questions tout en ouvrant un débat entre notre vision de l'intégration et la leur.


Méthodologie des entretiens avec les familles

La grille de questions et élaboration des entretiens

Nous nous sommes appuyées sur l'ouvrage de Jean-Claude KAUFMANN « *L'entretien compréhensif*⁶⁶ », afin d'avoir en tête, avant de commencer les interviews, quelques pistes théoriques sur la posture à adopter lors d'un entretien de ce style. Cette méthode nous a permis d'obtenir le récit du parcours de ces personnes tout en nous centrant sur la thématique qui nous intéressait.

Suite à cette lecture, nous avons décidé de mené des entretiens semi-directifs avec une grille de questions ouvertes. Nous voulions nous sentir libres d'ajouter et de modifier certaines questions en cours d'entretien, tout en restant sur le chemin qui nous préoccupait. Pour construire plus concrètement notre grille d'entretien, nous avons réfléchi aux questions centrales et génériques qui nous intéressaient et qui nous permettraient d'avancer dans la réponse de nos hypothèses. Nous voulions interpeller les familles autour de leur réseau social, leur travail, la langue, etc. À partir de là, nous avons construit une série de questions très concrètes afin de cibler et de déterminer les facteurs influant sur l'évolution du processus d'intégration de ces familles . Nous souhaitons nous concentrer sur le quotidien des familles, car nous voulions rester sur des sujets que nous jugions réels et palpables pour elles, sans partir sur des généralités hors de leurs préoccupations.

⁶⁶ KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, éditions Nathan, Paris, 2003



Au fil des entretiens, nous avons affiné nos questions et chacun d'entre eux nous a permis d'être plus performantes et pointues pour le suivant. Nous nous sommes rendues compte au fur et à mesure des éléments dont nous avons le plus besoin et autour desquels nous devons nous arrêter et travailler plus spécifiquement.

Nous avons pris le parti de faire des choix en abandonnant certains éléments afin de nous concentrer sur nos hypothèses de départ. Toutefois, nous sommes conscientes que certains axes auraient pu être creusés d'avantage si nous avions effectué une recherche d'une plus grande ampleur, en envisageant une deuxième rencontre par exemple. Nous pensons ici au thème de l'identité et des différents groupes d'appartenances.

Nous précisons que lors de la préparation de notre travail, nous avons prévu d'enregistrer les entretiens malgré la masse supplémentaire de travail que nécessite la retranscription. Nous avons envie de pouvoir reprendre des phrases ou des mots utilisés pas les familles sous forme de citations afin de faire vivre notre travail au moment de sa rédaction.

Les outils méthodologiques

En plus de notre grille de questions, nous avons construit différents supports pour nous aider dans le cheminement de nos entretiens. En effet, les familles migrantes sont une population spécifique de par le déracinement que provoque toute migration et par les différences de codes et de langage. L'échange n'allant pas forcément de soi, nous avons élaboré des outils afin de récolter plus facilement la parole de nos interlocuteurs et de faciliter la compréhension réciproque des partenaires présents.

La fiche signalétique

Elle nous a servi à recueillir les éléments socio-démographiques des familles (âge, sexe, nombre d'enfants, type de permis, etc.) et de nous y retrouver parmi les données des différentes personnes. Nous l'avons construite en nous demandant quelles informations nous étaient véritablement utiles pour notre recherche. Nous l'avons faite remplir par la personne interrogée en début ou en fin d'entretien. Notre crainte était que cette fiche soit perçue comme trop intrusive, mais elle a finalement été très bien accueillie et personne n'a refusé de la remplir. Nous avons à chaque reprise, pris le soin de l'expliquer en détail et de remémorer le principe de confidentialité de notre enquête.

La spirale

La spirale est un graphique pédagogique qui nous a permis de repérer de manière chronologique le parcours migratoire, le parcours familial et le parcours professionnel de la personne interrogée. Nous l'avons construite dans le but de pouvoir nous appuyer sur celle-ci pendant les entretiens et de ne pas nous perdre pendant le récit de la personne. La spirale nous permettait de recadrer si besoin notre interlocuteur en lui demandant de quel « parcours » il était entrain de nous parler. De plus, elle nous permettait de ne pas oublier une partie de sa trajectoire. Nous l'avons remplie durant l'entretien avec l'aide de la personne, mais aucune n'a souhaité la remplir elle-même.



Le méta plan

Nous avons préparé cet outil afin d'établir visuellement le réseau social de la personne interviewée. Après l'avoir testé pendant les deux premiers entretiens, nous avons abandonné cette technique qui s'est révélée laborieuse et infructueuse. Nous avons remarqué que cela coupait le fil de la conversation et que les personnes étaient plutôt réfractaires et ne comprenaient pas le sens de l'outil. De notre côté, nous étions « contraintes » d'influencer les personnes si nous voulions obtenir quelques éléments qui ne venaient pas naturellement.

Avec du recul, nous nous sommes aperçues que cette méthode était pratique dans le cadre de réunions entre professionnels ou dans un travail plus approfondi avec les familles, car nous pensons que cette technique nécessite du temps pour l'appivoiser et pour prendre tout son sens.

La récolte des données : le choix des tableaux

Pour pouvoir exposer nos données de façon concise, nous avons construit différents tableaux.

Tableau pour les entretiens avec les professionnels

Lors des assises de l'intégration à Vernier, nous avons participé à un atelier sur les structures ouvertes à la population de cette commune. Le tout était présenté sous forme de tableau et il nous a semblé intéressant de le réutiliser et de le remanier selon nos critères.

Nous voulions mettre en avant les structures d'intégration mises en place pour les habitants de la Commune de Lancy.

La construction de cet outil nous a permis de synthétiser les dispositifs existant, les besoins dans les différents domaines (santé et social, éducation et formation, culture et loisirs, etc.), les acteurs et les projets mis en place ou prévus.

Enfin, ce tableau récapitulatif nous a conduites à cerner plus précisément notre terrain d'investigation et de visualiser l'action des professionnels.

Tableau pour les entretiens avec les familles

Ce tableau nous a permis d'exposer les données de nos discussions avec les familles. Nous avons décidé des éléments qui devaient se dégager des entretiens et qui seraient importants de souligner dans l'analyse. Comme mentionné dans notre problématique, nous avons élaborer une approche par facteurs. Le tableau met en évidence les propos des nos interlocuteurs de façon résumée et précise la situation de la famille par rapport à chacun d'entre eux.



Limites de la recherche

Suite à l'exposition de notre méthodologie, nous devons à présent nous rendre compte des limites de notre mémoire. Nous sommes conscientes que notre panel de familles n'est pas représentatif de la réalité et qu'il ne constitue qu'un échantillon de parcours migratoire. De plus, nous estimons que les familles ayant accepté de nous rencontrer sont celles qui ont déjà entamé leur processus d'intégration et qui se sentent suffisamment reconnues par la société d'accueil pour raconter leur expérience. Nous avons éprouvé une gêne à limiter notre échantillon de familles à des migrants de première génération. Une personne est dite de première génération lorsqu'elle naît dans un pays et migre à l'âge adulte vers une autre destination. Nous précisons qu'un membre de nos interlocuteurs ne correspond pas exactement à cette définition étant donné qu'il a migré à l'âge de 17 ans pour rejoindre son père.

RÉCOLTE DES DONNÉES ET ANALYSE DES ENTRETIENS



Dans ce chapitre nous exposons les portraits des huit familles ainsi que la récolte des données. Nous terminons par l'analyse des entretiens que nous effectuons par facteurs, de manière à pouvoir comparer les similitudes et les divergences entre les différents processus d'intégration.

LES PORTRAITS ET RÉCOLTE DES DONNÉES DES HUIT FAMILLES

A travers ces portraits, nous souhaitons mettre en avant la singularité des parcours et la richesse de l'expérience migratoire vécue par toutes ces personnes. Nous désirons faire connaître une partie de l'histoire familiale, qui permet de cerner le contexte d'immigration qui joue un rôle important dans le processus d'intégration.

Dans l'intitulé « Les données récoltées », nous ressortons de nos entretiens les points importants et significatifs pour chacune des familles dans leur processus d'intégration. Cette étape nous permet également de simplifier et de poser les premiers jalons de notre travail d'analyse.

Par un souci de compréhension et de logique, nous avons structuré la récolte des données de la façon suivante. Nous reprenons, dans un premier temps, la définition de l'intégration donnée par les participants interrogés et dans un deuxième temps, les éléments marquants qui leur ont permis de s'épanouir et de s'investir au sein de la Commune de Lancy.

Tous ces portraits sont réalisés de manière anonymes, les noms apparaissant dans notre mémoire sont fictifs.



Les recettes de cuisine

Le fil conducteur des recettes de cuisine nous est venu en lisant l'ouvrage de Perla **SERFATY-GARZON**, « *Enfin chez soi ? Récits féminins de vie et de migration* ». Pour elle, la cuisine et la nourriture appellent, dans toutes les civilisations et dans les situations « normales », le partage.

Comme nous le mentionnons à de nombreuses reprises, le processus d'intégration devrait être un moment de partage des différentes cultures, rites, valeurs et normes. La cuisine permet de découvrir l'autre par un autre biais que celui de la parole. De plus, la nourriture représente dans toutes les sociétés le côté festif et l'idée de valoriser et célébrer le lien entre les membres d'une même humanité.



Gâteau Koki / Caméroun

- 1,5kg de haricots secs
- 4dl d'huile de palme
- 1 piment jaune
- 0,5l d'eau
- 8 feuilles de bananes

Et avec tout ça...

Hacher grossièrement les graines et les mettre dans l'eau froide pendant 1h. Laver en malaxant pour enlever la fine membrane qui recouvre les haricots. Egoutter et écraser les graines. Dans une terrine, réunir la pâte et ajouter le piment écrasé, puis l'huile et l'eau en mélangeant afin d'obtenir une pâte homogène. Saler, cuire dans les feuilles de bananier pendant 3h enu.iron au bain-marie. **Bon appétit !**

FAMILLE TRAORÉ

Madame **TRAORÉ**, de nationalité camerounaise, est arrivée à Genève en 2000. Elle est venue pour faire des études afin de compléter sa formation d'ingénieur agronome accomplie dans son pays.

A Genève, elle s'est inscrite à l'Institut Universitaire d'Etude du Développement (IUED) pour faire un doctorat.

Madame **TRAORÉ** ne connaissait personne à son arrivée à Genève. L'année suivant son installation, elle tombe enceinte, mais continue ses études tout au long de sa grossesse. Elle ne nous parlera à aucun moment du père de sa fille. Sa fille est âgée de 5 ans lors de notre rencontre. Durant ces six années passées en Suisse, afin de pouvoir se nourrir et répondre aux besoins de sa fille, Madame **TRAORÉ** aura plusieurs petits travaux obtenus grâce aux bureaux de placements.


L'une de ses motivations premières est de pouvoir terminer ses études universitaires afin de rentrer dans son pays et de s'y établir définitivement.

Récolte des données

Madame **TRAORÉ** nous donne une définition très complète de l'intégration. « *C'est l'insertion de l'individu dans son milieu, dans son environnement, son implication dans la société* ». L'insertion de la personne dans un réseau de connaissances est donc essentiel, selon elle, pour s'intégrer à un nouveau milieu.

Pour cette femme, le fait de maîtriser le français est également un des éléments indispensables à l'intégration d'une personne. La compréhension de la langue du pays d'accueil permet à cette dernière d'échanger, de se lier à autrui et donc de se créer un réseau.

Madame **TRAORÉ** souligne qu'il faut être capable de s'adapter aux situations et de s'insérer dans le marché du travail.



Le respect des lois et des règles est également, pour elle, une condition à une « bonne intégration. »

Ce qui nous semble important de relever est ce que Madame **TRAORÉ** dit de son réseau social. Sa fille l'a aidée à faire des connaissances autres que celles liées à sa formation. Comme de nombreuses mamans, elle se rend au parc avec elle et apprécie de rencontrer les autres mères. *« Ma fille, surtout à Lancy, a servi de lien. Ça a été comme un lien entre les connaissances que j'ai, parce que très souvent c'était au travers de l'école, les parents de ses copains, ses copines qui sont au parc, alors on va au parc. »*

De plus, étant très attentive à la scolarité de sa fille, elle participe aux réunions et fait partie de l'association des parents d'élèves.

Elle nous a tout de même fait part du sentiment de solitude qu'elle a ressenti à son arrivée à Genève. Celle-ci utilise le terme d'isolement, même si elle souligne que son arrivée s'est faite dans des conditions favorables grâce à des compatriotes: des collègues de l'IUED l'ont accueillie et lui ont trouvé un logement. Elle nous confiera que le retour aux études après une longue coupure et le fait de se retrouver dans une ville où elle ne connaissait presque personne a été difficile.

Pour Madame **TRAORÉ**, il n'y pas de doutes concernant son projet familial. Elle est venue compléter sa formation en Suisse, mais ne compte pas s'installer durablement dans notre pays. *« Si je venais et je savais qu'après mon doctorat je dois rester, bon, j'aurais peut être... mis un peu plus de poids aussi sur l'intégration, l'infiltration des réseaux, parce que je sais que c'est des réseaux qui vont durer, c'est durable »*. C'est en nous expliquant sa situation que nous pouvons comprendre quel a été son processus d'intégration sur Lancy et plus généralement en Suisse.

Elle consacre beaucoup de temps à ses études et à sa fille. Elle nous avouera qu'il lui reste peu de temps à coté. *« Je me suis fait des amis, mais bon, je dois en même temps dire que y a vraiment pas assez de temps pour se concentrer aux amitiés, pour faire place aux amitiés parce que c'est vraiment serré. J'ai mes études et celles de ma fille »*. Ces deux priorités, selon elle, ne lui permettent pas de s'intégrer dans le sens de sa définition.



Croquettes de Bacalhau / Portugal

500g de morue salée
1bol $\frac{1}{3}$ de pain rassis émietté
2dl d'huile d'olive
4cs de coriandre fraîche ciselé
1cs de persil finement ciselé
2 gousses d'ail coupées en deux
sel, poivre, paprika

Et avec tout ça...

Faire tremper la morue la veille dans de l'eau froide, en la renouvelant 3 ou 4 fois. Egoutter la morue et replonger dans une casserole, puis porter à ébullition. Laisser cuire sur feu doux, à découvert. Pendant ce temps, mélanger le pain et 1 dl d'huile dans un bol, ajouter la morue effeuillée, la coriandre, le persil, le paprika, le sel et le poivre. Remuer vigoureusement. Façonner avec cette purée des croquettes à l'aide d'une cuillère. Les faire frire dans une poêle avec de l'huile et de l'ail.

Bon appétit !

FAMILLE DA SILVA

Madame **DA SILVA** est d'origine portugaise, elle arrive à Genève pour la première fois à l'âge de 14 ans pour passer des vacances chez sa cousine. Elle retournera chaque été rendre visite à sa famille et profiter des vacances en Suisse. A l'âge de 18 ans, lors d'un séjour à Genève, elle rencontre son mari et elle l'épouse en 1994.

Son conjoint, également de nationalité portugaise, est arrivé à Genève à l'âge de 11 ans. Lui, ainsi que le reste de sa famille, ont rejoint leur père parti en Suisse trouver du travail en tant que saisonnier.


Il a suivi sa scolarité à Genève et s'est orienté vers un apprentissage de serrurier qu'il a arrêté en cours de formation. Il a finalement trouvé un emploi dans une entreprise dans laquelle il travaille depuis maintenant 16 ans.

Depuis son arrivée en Suisse, Madame **DA SILVA** a exercé diverses activités professionnelles à contrat déterminé trouvées grâce à une agence intérim (femme de ménage dans des entreprises, travail à l'usine, etc.). Actuellement, elle est, depuis près d'un an, employée dans une entreprise à Plan-les-Ouates.

Monsieur et Madame **DA SILVA** ont une fille âgée de 6 ans, née en Suisse et qui va à l'école En Sauby.

Récolte des données

Madame **DA SILVA** pense que l'effort premier d'intégration doit provenir de la personne qui migre. Celle-ci doit s'adapter et s'accoutumer aux modes de vie de la société d'accueil. « Pour moi, de toute façon, quand on vient ici c'est pour venir chercher quelque chose



donc il faut essayer de s'intégrer aux gens. Parce que quand les gens ils vont là-bas, au Portugal, c'est la même chose. Je pense qu'il faut essayer de s'intégrer, au moins d'aller voir les gens ».

Elle ajoute l'idée de se créer un espace, et d'être bien là où on se trouve.

« Se faire une place, c'est ce qu'on cherche à se faire une petite place parmi tant de gens. On est tellement petit... ».

Le réseau est le premier facteur d'intégration pour Madame **DA SILVA**. Elle décrit de manière consciencieuse le réseau qu'elle s'est construit petit à petit et grâce auquel elle a pu se créer de nouveaux contacts dans un objectif de socialisation.

Pour elle, l'appui de sa famille a facilité son insertion. En effet, à son arrivée en Suisse, elle bénéficiait d'un réseau pré-établi : ses cousins, cousines ainsi que la famille de son mari. Grâce au soutien psychologique et financier de sa belle-sœur, elle prend des cours de français et rencontre des personnes avec qui elle nouera des liens. « *Pour moi, c'était comme souvent de sortir, on m'a poussée à aller. Ma cousine, elle m'a inscrite et payé ces cours de français pour que j'aie voir des gens, que j'apprenne le français. Comme je ne parlais pas, je ne voulais pas sortir de la maison, c'est vrai que ça m'a beaucoup aidé ».*

L'apprentissage de la langue lui a permis de développer son réseau social en la mettant en contact avec des personnes extérieures à son entourage familial. « *J'ai commencé à avoir des amis un peu après, enfin des copains des copines une fois que j'ai pris justement les cours de français. Ça m'a beaucoup aidé ».*

Le travail a été le second levier à l'enrichissement de son réseau. Madame **DA SILVA** commence par faire des ménages puis trouve un emploi dans une entreprise. Elle noue de nouvelles connaissances et commence à sortir et à découvrir la ville.

Selon elle, la naissance de sa fille est le troisième et dernier facteur facilitant son processus d'intégration. Elle est très attentive à sa scolarité et est amenée à rencontrer sa maîtresse régulièrement. Elle se rend également dans les parcs et échange avec les autres mamans présentes. Grâce à sa fille, Madame **DA SILVA** se crée des contacts avec le voisinage. Elle nous dira à propos d'une voisine de palier : « *elle m'a gardé souvent la petite et même maintenant elle la prend de temps en temps pour goûter, elle me dit : oh...juste pour vous soulager un moment... parce que je vois que vous travaillez beaucoup ».*

Finalement, le travail, la langue et sa fille sont des éléments qui lui permettent de nourrir son réseau social, auquel Madame **DA SILVA** fait appel en cas de besoin. Comme dit précédemment, « être intégré » pour cette femme c'est se sentir bien là où elle est et ce sentiment de bien être passe notamment par l'ancrage au sein d'un réseau primaire.



Pacena / Bolivie

4 grands maïs
8 pommes de terre
450g de fèves avec leur coque
1 fromage moyen
1cc de sucre
1cc d'anis
sel, huile

Et avec tout ça...

Envelopper l'anis en petites toiles bien arrimées et la mélanger dans de l'eau chaude avec du sucre. Laver les maïs avec leurs feuilles et faire cuire dans de l'eau avec le sucre et l'anis. Bien laver les fèves et les faire cuire avec leur coque. Dans une autre casserole, cuire les pommes de terre non pelées dans de l'eau salée et une fois cuites, les relaver avec attention. Couper en tranche le fromage, les saupoudrer de farine afin de ne pas les casser lors de la friture et les frire des 2 côtés. Une fois dorées, les retirer et les conserver chaudes. **Bon appétit !**

FAMILLE MOYA

Monsieur et Madame **MOYA** sont d'origine bolivienne. Madame **MOYA** est arrivée à Genève en 1996. Elle est venue pour rejoindre son mari, qui lui a grandi à Genève depuis ses 9 ans. Ils se sont rencontrés en Bolivie, se sont mariés là-bas. Elle était enceinte de leur première fille lorsqu'elle a migré.

C'était la première fois que Madame **MOYA** quittait son pays.

A leur arrivée, ils ont habité chez la mère de Monsieur **MOYA**. Par la suite, ils ont trouvé un minuscule appartement sans chauffage sur Lancy, puis ont habité à Châtelaine et cela fait maintenant 6 ans qu'ils vivent à nouveau sur la commune de Lancy.


Madame **MOYA** a suivi des études universitaires en Bolivie, qu'elle n'a pas pu finir. Elle travaille actuellement chez Rolex. Elle souhaite un jour reprendre ses études, mais elle craint de ne pas y arriver à cause de sa maîtrise du français, qu'elle trouve insuffisante. Son mari a fait un apprentissage de mécanicien et il travaille actuellement dans une entreprise qui fabrique des horodateurs.

Le couple a trois enfants. Deux filles de 9 et 5 ans et un petit garçon de 3 ans. Les deux grandes vont à l'école primaire des Palettes, alors que le petit va encore à la crèche de l'étoile.

Récolte des données

Madame **MOYA** nous dira brièvement que pour elle être intégré c'est de créer des liens. Elle insistera sur le fait que parler la langue est un moyen essentiel pour enrichir son réseau.

Tout au long de l'entretien, Madame **MOYA** est revenue très régulièrement sur sa difficulté à maîtriser la langue française et sur la barrière que cela représente au niveau de son



intégration. Elle nous confiera : « *Je pense par exemple des fois, il y a ici des réunions à la maison CiViq, des réunions pour le quartier pour changer et tout ça et je voudrais bien y aller, mais je ne connais pas très bien les personnes alors je préfère envoyer mon mari. [...] Mais si c'est des personnes qui parlent espagnol je le fais* ».

Elle dira tout de même que c'est en suivant le conseil d'un collègue qu'elle a pris des cours de français à l'Université Ouvrière de Genève (UOG). « *Tout ce que je connais du français, je l'ai appris là-bas (UOG)* ». Grâce à cet apprentissage, elle s'est ouverte aux autres et a fait la connaissance de personnes extérieures à sa communauté, c'est-à-dire ne parlant pas l'espagnol.

Madame **MOYA** accorde une importance primordiale à son réseau social. Elle nous indiquera qu'elle a bénéficié, à son arrivée en Suisse, de l'entourage de son époux. Sa belle-mère est notamment une personne qui l'aide au quotidien et la seconde auprès de ses enfants. Elle garde également des liens très forts avec sa famille restée en Bolivie. Elle nous avouera être la seule de sa famille à avoir quitté le pays.

Madame **MOYA** a créé avec l'aide de son mari et de sa belle-famille une association de danse traditionnelle bolivienne. Les répétitions ont lieu chaque samedi et sont ouvertes à tous. Il existe deux cours, un pour les adultes, l'autre pour les enfants.

Cette association se produit dans les fêtes du quartier et est très connue sur la commune. Les participants sont de toutes nationalités et origines. La famille **MOYA** est le fil rouge de cette association. Cet engagement a permis à Madame **MOYA** d'enrichir son réseau et elle peut maintenant compter en cas de besoin sur certaines personnes de ce groupe.

Madame **MOYA** insistera sur le fait qu'elle apprécie vivre à Lancy et qu'elle s'y sent bien. Elle estime que la commune lui offre ce dont elle a besoin pour vivre au quotidien avec ses enfants. Elle aime également la diversité de la population lancéenne. Elle relève qu'elle se sentait parfois jugée lorsqu'elle se promenait avec ses deux filles dans son ancienne commune. A Lancy, elle constate qu'il y a beaucoup de familles nombreuses et elle ne se sent plus critiquée d'avoir trois enfants. « *Quand on habitait à Châtelaine, quand j'étais enceinte du troisième et que les gens me voyaient avec les deux filles, ils me voyaient de telle manière que j'avais honte* ».

Madame **MOYA** rajoute que ses enfants lui ont permis de se sentir mieux en Suisse. Ces derniers l'ont aidé à faire des rencontres, à sortir, à connaître le quartier, etc. « *Comment dire, je me sens bien. Le fait d'avoir des enfants, de les amener et de les chercher à l'école, tout ça. Ça me permet de rencontrer des personnes* ».

Pour elle, le fait d'avoir des enfants représente un facteur d'intégration important. A travers ces derniers, elle a pu encore une fois enrichir son réseau.



Sheq pare / Kosovo

3 oeufs

1 gobelet de sucre

1 sachet de poudre à lever

3/4 de sachet de sucre vanillé

1dl de yaourt nature

500g de farine

(Sirop: 1 l d'eau pour 1 kg de sucre)

Et avec tout ça...

Préparer le sirop en cuisant sucre et eau pendant 10 min. Laisser refroidir. Mélanger et bien battre les ingrédients de la pâte. Ajouter peu à peu la farine. Travailler la pâte obtenue qui ne doit plus coller. Bien graisser une plaque à four rectangulaire. Façonner à la main 12 boulettes régulières légèrement aplaties. Disposer les boulettes en grappe. Préchauffer et cuire au milieu du four à 150°C. Sortir et laisser reposer les petits pains dorés. Napper de sirop pour bien les imprégner. Déposer un petit pain sur une assiette et napper encore d'un peu de sirop. **Bon appétit !**

FAMILLE KASTRATI

Monsieur **KASTRATI** est arrivé à Genève en 1983, à l'âge de 16 ans. Il est de nationalité kosovar. Il a rejoint son père arrivé en 1972 pour trouver du travail en tant que saisonnier. Monsieur **KASTRATI** a obtenu le permis B par regroupement familial.

C'est le premier fils de la famille à être arrivé à Genève, par la suite son frère et deux de ses sœurs les ont rejoints.

En 1983, il intègre directement une classe d'accueil à l'Ecole de culture générale (ECG) et poursuit sa scolarité à Genève, ce qui lui permet d'obtenir en 1990 son diplôme de gestion d'entreprise dans une école privée.

Monsieur **KASTRATI** a toujours oeuvré dans la restauration. Il obtiendra un Certificat fédéral de capacité de cafetier. Il est resté pendant 14 ans dans le même restaurant. Depuis peu licencié à cause d'une restructuration, il est actuellement à la recherche d'un emploi.

Il a rencontré sa femme lorsqu'il est allé faire son service militaire au Kosovo. Ils se sont mariés en 1999 au pays. Sa femme l'a ensuite rejoint par regroupement familial. Ils ont habité dans un premier temps à Carouge, dans l'appartement du père de Monsieur, puis ont trouvé un appartement sur Lancy.

Ils ont deux enfants. Un garçon de 4 ans et une petite fille de 2 ans. Les deux sont nés à Genève. Ils sont de nationalité Suisse, car Monsieur **KASTRATI** a obtenu la naturalisation. La demande est en cours pour son épouse.

Récolte des données

La définition de l'intégration de Monsieur **KASTRATI** est la suivante. « *L'intégration pour moi, c'est qu'il faut s'intégrer dans le pays, qu'il faut s'adapter, il faut pas qu'on essaie d'imposer, déjà c'est connaître les coutumes du pays. [...] Pour moi, quelqu'un d'intégré c'est de parler la langue, de pouvoir faire une offre de travail et que vous puissiez écrire en français* ».

Pour Monsieur **KASTRATI**, l'effort premier d'intégration doit provenir de la personne migrante, même s'il nuance cette affirmation en précisant qu'une certaine ouverture de la part des autochtones est nécessaire. « *Je pense qu'en premier c'est la personne, mais je pense que les gens qui sont là doivent aussi faire l'effort pour que les personnes puissent s'intégrer à la vie quotidienne. Parce que s'il y a un refus de là où vous êtes, vous pouvez pas y arriver, même si vous avez toute la volonté, vous vous retrouvez face à un mur* ».

Le facteur principal d'intégration mis en avant par notre interlocuteur est le travail. Tout au long de l'entretien, il insistera et valorisera toutes les formations et les emplois qu'il a eu depuis qu'il vit à Genève. Il nous racontera son parcours professionnel, son ascension hiérarchique dans le restaurant où il a travaillé durant 14 ans et les difficultés qu'il rencontre actuellement, alors qu'il est à la recherche d'un emploi.

Comme nous l'avons relevé, trois membres de la famille ont déjà été naturalisés. Il s'agit, selon Monsieur **KASTRATI**, de l'aboutissement normal de son processus d'intégration. L'obtention de la nationalité suisse représente une reconnaissance de son identité : il se sentait déjà suisse avant d'être naturalisé.

La nationalité suisse lui facilite les démarches administratives dans l'objectif d'ouvrir son propre commerce.

« *Moi-même, si j'avais pas, j'étais intégré déjà même sans avoir la nationalité ou même si j'avais un permis C et tout comme ça. [...] Je préférais quand même faire la demande parce que je trouvais que c'était logique que je l'aie* ».

Le droit de vote a également motivé sa démarche de naturalisation. Il nous précise qu'il vote chaque fois qu'il en a l'occasion. Il trouve important de pouvoir donner son avis.



Cacik / Albanie

1 beau concombre
4 pots de yaourt nature
4 gousses d'ail
quelques brins de menthe
1c à soupe de vinaigre
sel, huile d'olives

Et avec tout ça...

Mixer les pots de yaourt dans un saladier, ajouter de l'ail écrasé, du sel et du vinaigre. Peler le concombre, le découper en petits morceaux de la grandeur d'une noisette et l'ajouter au mélange. Après avoir mélangé le tout avec une cuillère, saupoudrer de menthe. **Bon appétit !**

FAMILLE TIDA

Madame **TIDA** est de nationalité albanaise. Elle est arrivée en Suisse à l'âge de 21 ans. Elle a tout quitté par amour pour suivre son mari, également originaire d'Albanie et déjà installé en Suisse depuis plusieurs années.

Ils se sont rencontrés lors d'un séjour de Monsieur en Albanie.

Madame **TIDA** s'est installée directement sur Lancy dans l'appartement qu'occupait déjà son mari.

La famille compte trois enfants, tous nés en Suisse. Ils ont deux filles âgées de 12 et 10 ans et un garçon de 9 ans. Ils fréquentent tous l'école du quartier.


Madame **TIDA** a effectué sa scolarité obligatoire en Albanie et a ensuite travaillé dans une salle de jeux sur Genève avec son conjoint.

Par la suite, le couple a décidé de fermer leur salle de jeux et Monsieur travaille actuellement comme carreleur dans une entreprise. Madame **TIDA** quant à elle, a fini par trouver un poste fixe de laborantine au Centre Médical Universitaire.

Récolte des données

Madame nous dira au sujet de l'intégration : *«pour moi, c'est d'abord la langue, travailler, avoir des connaissances»*. Elle a appris le français avec son mari, en lisant des livres, en regardant la télé et avec ses enfants. Elle n'a pas pris de cours, *«on ne m'a jamais rien proposé. Ce qui est un regret»*. Elle a d'ailleurs mis ses enfants à la crèche afin qu'ils apprennent le français et dans un objectif de socialisation.

Madame **TIDA** met donc en avant la langue, mais également l'importance de créer des liens comme facteur principal d'intégration. L'établissement de ce réseau social dépend pour

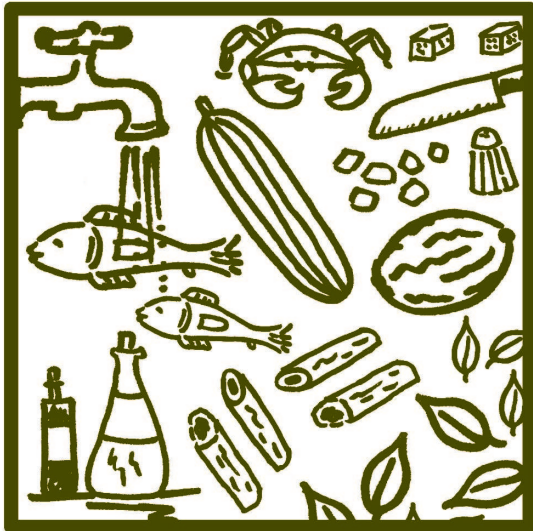


elle du niveau d'apprentissage de la langue. Elle précisera : *«Au début, ça été un peu dur, à cause du barrage de la langue, mais aussi la solitude. Une grande part de la famille de mon mari se trouvait déjà en Suisse, mais ma famille, non, un de mes frères est arrivé plus tard»*. Madame **TIDA** a donc obtenu un soutien grâce à un réseau préétabli avant son arrivée, ce qui a facilité son intégration et sa compréhension du système suisse. Mais elle expliquera ses difficultés à rencontrer d'autres personnes et à se créer son propre tissu relationnel.

Les enfants représentent également un facteur important d'intégration pour le couple. Madame **TIDA** se préoccupe beaucoup de leur scolarité. Elle suit les devoirs, se rend aux réunions de parents. Elle les a également inscrits au parascolaire. Le fait d'avoir des enfants lui a donc permis de rencontrer des gens, de découvrir les dispositifs d'accueil des jeunes (crèches, écoles, parascolaire, Marignac, etc.) mis en place par la commune et donc de s'approprier son environnement par leur biais.

Madame **TIDA** dit avoir fait de nombreux efforts pour s'insérer dans sa commune, mais elle n'arrive pas à définir lesquels. Après réflexion, elle nous donnera des exemples plus précis comme parler avec les voisins, les collègues, de nouer des contacts, des échanges. Selon elle, aller vers les autres est un effort d'intégration. *«Les promotions sont pour moi un bon moyen de rencontrer les parents d'autres enfants et nouer des connaissances, c'est pourquoi je fais l'effort d'y aller »*. Les enfants facilitent la rencontre avec d'autres parents, ils font un lien avec l'extérieur.

Monsieur et Madame **TIDA** occupent tous deux un emploi. Ils exercent un métier qui leur convient et qui leur apporte un revenu suffisant pour vivre « confortablement », selon les termes de Madame. La majorité des connaissances de Madame se sont d'ailleurs faites au sein de son entreprise. Celle-ci a appris son métier et a acquis un savoir professionnel en observant et à l'aide de ses collègues. Madame espère peut-être prendre des cours du soir afin d'obtenir un diplôme qui reconnaîtrait son expérience pratique.



Sushis / Japon

- 4 feuilles d'algues
- 1 avocat
- 1 concombre
- 125g de saumon fumé ou de crabe
- 1cc de pâte de raifort japonais (wasabi)
- 1cs de graines de sésame rôties
- 1 tasse de riz japonais
- 1/3 tasse de vinaigre de riz
- 4cc de sucre
- 2cc de sel

Et avec tout ça...

Laver le riz à grande eau à plusieurs reprises avant la cuisson. Cuire dans une tasse d'eau froide. Pendant la cuisson du riz, préparer l'assaisonnement. Dans une casserole, mélanger le vinaigre de riz, le sucre et le sel. Porter à ébullition, à découvert. Verser cette préparation sur le riz cuit. Mélanger le tout avec la spatule en bois. Laisser refroidir.

Bon appétit !

FAMILLE TOGAN

Madame **TOGAN** s'est établie à Genève, accompagnée de son mari en 2001.

Originaire du Japon, elle a quitté sa famille il y a 13 ans pour terminer ses études à l'étranger. Elle a tout d'abord élu domicile en Angleterre où elle a fait un doctorat en littérature anglaise. Quatre ans plus tard, elle est partie vivre en Turquie où elle a enseigné à l'université. C'est à ce moment là qu'elle a rencontré son mari.

Parallèlement, Monsieur **TOGAN** a également étudié en Angleterre et suivi des cours de « *Master of Business Administration* ». Il est retourné dans son pays où il a travaillé pour une compagnie américaine.


En 2001, l'entreprise de ce dernier l'a expatrié à Genève au siège européen de la compagnie. Madame **TOGAN** est alors enceinte de leur premier enfant lorsqu'ils quittent la Turquie. Le deuxième est né quatre ans plus tard. Madame ne travaille pas actuellement, elle s'occupe de leurs enfants âgés de 6 et 2 ans, tandis que Monsieur, lui, est toujours employé dans la compagnie américaine.

La plus grande des filles va à l'école internationale alors que sa sœur est inscrite à la crèche de l'étoile.

Ils s'établissent à Sézegnin pendant trois ans, puis, la famille déménage au Grand-Lancy. Les logements ont été fournis par l'entreprise de Monsieur.

Récolte des données

Madame **TOGAN** se dit intégrée au sein de la communauté internationale et n'éprouve pas le besoin de nouer d'autres liens en dehors de ce cercle.



« *Nous ne nous mélangeons pas avec les autres personnes, et puis ma vie ici, continue sans les gens d'ici, ce n'est pas naturel bien sûr* ».

Celle-ci motive ses propos en expliquant qu'elle et sa famille sont de passage à Genève et que son mari peut être muté d'un jour à l'autre.

Elle explique son manque d'investissement dans l'établissement d'un réseau sur le plan local par le fait que les contacts établis à travers l'activité professionnelle de son époux lui suffisent.

« *Ça voulait signifier, pour nous, nous allons rester pour quelques années et aller autre part. Nous n'avions pas vraiment besoin de faire un grand effort pour se faire des amis suisses. Il y a plein d'étrangers que nous connaissons à l'école internationale, et partout, les familles des collègues de mon mari et etc. Et actuellement, ok, ça suffit* ».

L'emploi de Monsieur, salarié d'une compagnie américaine, est au centre du processus d'intégration de la famille. Le couple s'est intégré rapidement au sein de la communauté internationale de Genève. Le réseau de Madame se concentre autour de celui de son mari, c'est-à-dire des collègues de ce dernier ainsi que leurs familles.

Selon Madame **TOGAN**, ses filles, et plus particulièrement l'aînée, lui ont permis de rencontrer d'autres personnes et de se faire des amis. Toutefois, les enfants de la famille fréquentent l'école internationale, les contacts se nouent donc toujours au sein du même cercle. De plus, les rencontres avec les parents des autres élèves restent sporadiques et il est rare qu'elle les voit à l'extérieur de l'école.

Madame **TOGAN** avancera la rencontre avec ses voisins comme élément décisif lui ayant permis d'amorcer une intégration au niveau local. Ce couple voisin, travaillant pour une ONG et parents de deux enfants du même âge que leurs filles, a fait découvrir la culture suisse notamment par le biais de la cuisine et en les invitant lors des différentes fêtes locales. Madame **TOGAN** leur est très reconnaissante. « *Nous sommes bien sûr très content d'avoir de gentils voisins, ils nous ont fait découvrir les fondues, les raclettes, les choses locales et ils nous ont fait découvrir la culture suisse et c'était une belle intégration, je pense* ».

Pour Madame, le fait de ne pas maîtriser le français reste une entrave à son intégration au sein de la Commune de Lancy. Elle nous expliquera avoir pris des cours, mais elle ne se sent toujours pas à l'aise de s'exprimer dans cette langue. Il est difficile pour elle de trouver une personne avec qui pratiquer puisque qu'au sein de sa famille et de son entourage, l'anglais est la langue utilisée au quotidien. Elle nous dira à propos du langage : « *Premièrement, nous devons essayer d'apprendre le français mais vous devez aussi apprendre l'anglais pour être dans une ville internationale. Je suis désolée, mais le français reste moins important que l'anglais. Tout le monde parle anglais pas français, le français n'est pas une langue facile pour tout le monde. Nous devons faire des efforts mais vous devez aussi en faire* ».

Les facteurs principaux d'intégration mis en avant par Madame **TOGAN** sont le travail de son conjoint et dans un deuxième temps son réseau. Elle nous rapportera que les liens noués à travers ces deux biais lui permettent de s'intégrer au sein de la communauté internationale, mais plus difficilement dans la communauté lancéenne.



Potage Bananier / Congo

- 4 bananes vertes
- 80g de fromage rapé
- 1 tasse de lait
- 1 cuillère à soupe de margarine

Et avec tout ça...

Couper les bananes en morceaux et cuire dans un peu d'eau. Les passer dans un moulin à légumes. Ajouter la tasse de lait et remettre sur le feu jusqu'à ébullition.

Ajouter la margarine. Tourner sans arrêt et avant de servir ajouter le fromage rapé. Servir très chaud. **Bon appétit !**

FAMILLE KEITA

La famille **KEITA** est originaire du Congo.

Monsieur **KEITA** est arrivé à Genève en 1988 à l'âge de 29 ans afin de compléter sa formation à l'IUED.

Durant ses études, il a été assistant à la Hautes Etudes Internationales et a collaboré avec différentes ONG.

Il travaille actuellement à l'ONU.


Madame **KEITA** a fait des études de pédagogie dans son pays. Son diplôme n'est pas reconnu en Suisse et elle travaillera dans différentes usines de Genève. Elle est actuellement chez Patek Philippe.

Le couple s'est connu et marié au Congo en 1996. Madame **KEITA** a rejoint son mari un mois plus tard. Ils ont deux filles âgées de 8 et 2 ans. La grande va à l'école primaire et la petite est à la crèche.

Ils ont toujours habité Lancy, bien qu'ils aient déménagé à quatre reprises sur la commune.

Récolte des données

Monsieur **KEITA** nous propose une définition très complète et précise de l'intégration. « *Pour moi, à l'âge de être intégré, c'est avoir des bons rapports avec les autres composantes de la société, adopter la façon de vivre, la culture, la vie avec la culture locale, accepter les règlements locaux, la loi. Accepter la coutume et tout ce qui régit la vie dans l'endroit où l'on réside. Mais aussi, comme vous l'avez dit, apporter aussi aux autres la richesse culturelle de chez soi, donc voilà pour la définition de l'intégration* ». Il partagera avec nous un proverbe de son pays natal qui représente, selon lui, tout à fait ce qu'il ressent quand il pense au concept d'intégration. « *La chèvre broute là où elle est attachée. Il faut vivre la vie de l'endroit où vous vous trouvez parce qu'il n'y a pas de brouillon* ».



Pour notre interlocuteur, le facteur principal qui a facilité son processus d'intégration est le travail. Il nous expliquera que c'est grâce à sa formation et à son activité professionnelle qu'il est venu en Suisse et qu'il a noué le plus de connaissances. De même, il n'exclut pas le fait de partir un jour de Genève si l'opportunité d'une autre place de travail s'offrait à lui.

Monsieur **KEITA** partagera avec nous le fait qu'il se sent Suisse. Il nous confiera que Genève est la ville où il a vécu la plus grande partie de sa vie. De plus, il participe activement à la vie de la commune, il se sent donc utile et valorisé au sein de Lancy et de sa communauté. En effet, la famille fait partie de diverses associations telles que l'association Tourism for Help (association qui tend à développer le tourisme durable) et l'association des parents d'élèves. Ils sont également très actifs au sein de la paroisse catholique de Lancy.

Monsieur **KEITA** ajoutera en faisant le lien avec sa définition de l'intégration qu'il s'intéresse aux événements et à la politique suisse. *« Maintenant que les étrangers ont le droit de vote, il faut aller voter, s'exprimer, [...] D'où l'intérêt de s'intéresser à la culture, on vit où on est ».*

Au milieu de l'entretien, Madame **KEITA** rentre à la maison et prend part à la conversation. Celle-ci a rejoint son époux à Genève pour se marier. Elle nous parlera de sa difficulté à nouer des liens et de son sentiment de solitude. *« Au début, je restais toute seule à la maison, mais il y avait quand même quelques compatriotes qui passaient de temps à autre. Mais je restais quand même toute seule, mais dans l'immeuble où on était il y avait des gens qui étaient sympas, une dame en face d'un certain âge avec qui je discutais souvent et la concierge aussi ».*

Après une année passée à la maison, Madame **KEITA** a repris une activité salariale. Même si cet emploi lui a permis de rencontrer de nouvelles personnes et apporter un confort financier à la famille, elle regrette le fait qu'elle n'ait pas obtenu d'équivalence pour son diplôme en pédagogie. Celle-ci travaille en temporaire dans une usine de Patek Philippe.



Pavé / Serbie

5 oeufs
250g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
150g de beurre
350g de farine
40cl de lait
1 sachet de leurre
200g de chocolat
100g de sucre glace
noix de coco en poudre

Et avec tout ça...

Séparer les blancs et les jaunes de 4 oeufs. Réserver les blancs. Mélanger les jaunes d'oeufs avec le sucre et ajouter le sucre vanillé. Faire fondre 50g de beurre. Ajouter le beurre fondu et la farine au mélange, puis la moitié du lait et la leurre. Battre les blancs en neige et les ajouter. Beurrer un plat. Verser la préparation et enfourner enu.30 minutes. Pendant ce temps, faire chauffer le chocolat, le reste de beurre, le reste de lait et le sucre glace. Couper ensuite le pavé en morceaux. Plonger chaque morceau dans la sauce puis dans la noix de coco. A conserver au frais. **Bon appétit !**

FAMILLE BESNIK

Monsieur et Madame **BESNIK** sont de nationalité serbe.

Monsieur **BESNIK** est arrivé en Suisse alémanique en 1986 à l'âge de 20 ans par regroupement familial. Il a suivi sa première femme, également originaire de Serbie, qui vivait déjà en Suisse depuis quelques années. Suite à son divorce, il a décidé de s'installer à Genève. Il vit seul jusqu'à son mariage avec Madame **BESNIK**, rencontrée lors de vacances en Serbie. Ils se sont mariés rapidement et Madame a suivi son mari à Genève. Ils vivent depuis huit ans à Lancy.

Monsieur **BESNIK** est électromécanicien. Il a fait toute sa formation en Serbie, mais n'a pas eu trop de difficulté pour faire reconnaître ses capacités ici. Il travaille actuellement dans une entreprise.

Madame **BESNIK** a effectué une formation dans la vente en Serbie. Elle a trouvé un poste comme femme de chambre dans un hôtel. Suite à son congé maternité, elle a été licenciée. Elle est restée pendant un an et demi au chômage. Elle travaille actuellement dans une usine à Vernier.

La famille compte deux petites filles de 7 et 3 ans. L'une va à la crèche, l'autre est en primaire. Une demande de naturalisation est en cours pour toute la famille.

Récolte des données

Les discours de Madame et de Monsieur **BESNIK** à propos de leur définition de l'intégration sont complémentaires.

Tandis que Monsieur nous parlera de la nécessité du droit de vote afin d'être intégré comme citoyen au sein d'une société, Madame nous fera part de l'importance de travailler, de parler la langue, d'avoir un réseau social, ainsi que l'envie de découvrir la culture du pays. Cette dernière nous confiera : « *Voilà, c'est ça d'être intégré, d'avoir une vie normale, sociale aussi, ne pas être enfermée chez soi et puis voir rien d'autre* ».

Tout au long de l'entretien, le couple reviendra sur la nécessité de parler la langue afin de pouvoir trouver du travail, de se faire des amis ainsi que de s'ouvrir à la communauté lancéenne. « *L'intégration déjà c'est de savoir parler la langue, parce qu'il y en a beaucoup qui sont ici et puis quand on les entend parler, je veux dire, même après vingt ans, on comprend rien ce qu'ils disent. Voilà, déjà ça, d'apprendre la langue* ».

Madame **BESNIK** dit avoir appris toute seule le français à l'aide de brochures. Elle s'est également inscrite à des cours. « *Au début, j'ai fait un petit peu par moi-même, je mettais beaucoup la radio, la télé, tout ça. Et puis comme ça, ça a commencé et après je me suis inscrite aux cours intensifs et puis voilà. Et puis bon, après en travaillant aussi, on commence à apprendre* ».


Le travail a été un des facteurs d'intégration importants dans le sens où il a permis à la famille de se créer un réseau social.

La majorité des connaissances de Monsieur **BESNIK** s'est créée grâce à son activité. « *Quand je suis arrivé, j'ai commencé tout de suite à travailler sur Genève [...] et après avec les collègues, les copains du travail, on a commencé à sortir et c'est parti comme ça, ça a évolué* ».

Madame fera le même constat. Le travail lui a également permis de créer des liens. « *Le travail est important parce qu'on connaît personne, enfin je veux dire parce qu'on avait personne de chez nous ici, enfin la famille et tout ça. Alors c'est vrai que c'est en travaillant qu'on trouve des amis* ».

Cependant, cette dernière a eu plus de difficultés que son mari pour trouver un emploi. Tout d'abord, elle s'est confrontée à la barrière de langue, mais a également souffert de déqualification. En effet, ses diplômes ne sont pas reconnus en Suisse. « *Je suis passée au moins un an et demi au chômage [...] Et puis après, j'ai trouvé. Maintenant, je travaille dans la gainerie à Vernier. Et puis voilà. Bon, c'était pas facile de trouver du travail pour moi, parce que bon, moi j'ai un diplôme de vente, bon chez moi, mais ici ça vaut rien* ».

Pour la famille **BESNIK** les enfants semblent être un autre facteur important d'intégration. Ils permettent aux parents de se familiariser avec les habitudes et les codes de la société d'accueil. Ils forment le lien, l'intermédiaire entre les deux cultures. « *Et puis, il y a les enfants qui vont à l'école, avec ça, on s'habitue aux trucs d'ici, même si on est pas de la même religion. Je vois au travail, même des musulmans, ils parlent de Noël, alors que normalement ils font pas des trucs comme ça. On s'habitue aux coutumes, aux fêtes des mères, aux fêtes des pères même si chez nous ça existe pas* ». Les enfants par leurs récits, leur contact avec l'extérieur accoutument petit à petit leurs parents au mode de vie genevois.



Pour terminer, un des sujets également abordé lors de l'entretien est la question de la naturalisation. Monsieur et Madame **BESNIK** sont en attente de la décision finale. Pour eux, l'idée de faire cette démarche s'est faite naturellement et allait de soi. Premièrement à cause des enfants, les deux petites sont nées et ont grandi à Genève, ne retournant dans leur pays d'origine que pour les vacances. *« Vous savez même les enfants, ils se sentent suisses. La grande, je lui dis que bientôt on sera suisse [...] et elle dit : « mais moi je pensais que je l'étais déjà. » Pour elle, elle est suisse. Enfin les deux, parce qu'elles sont habituées ici »*. La famille n'imagine donc pas retourner en Serbie. Madame nous dira que pour elle « la maison » c'est ici à Lancy. Elle nous confiera se trouver parfois en décalage quand elle retourne dans son pays natal. L'acquisition de la nationalité suisse est aussi un moyen de trouver une identité et une appartenance claire. *« On se sent un petit peu chez soi, parce que maintenant, on est étranger ici, étranger là-bas, comme ça on est, c'est un plus, on se sent plus chez soi, on est suisse et puis voilà. Je sais pas comment expliquer. Je pense que c'est un peu pour être plus chez soi, se sentir chez soi »*.

LES TABLEAUX DES FAMILLES

	Madame Besnik	Monsieur Besnik	Madame Moya	Madame Tida	Monsieur Kastrati
POURQUOI LA SUISSE ?	regroupement familial <i>(a suivi son mari à Genève)</i>	regroupement familial <i>(a suivi sa 1^{ère} femme en Suisse alémanique)</i>	regroupement familial <i>(a rejoint son mari enceinte de son premier enfant)</i>	regroupement familial <i>(a rejoint son mari)</i>	regroupement familial <i>(a rejoint son père)</i>
RÉSEAU liens pré-établis avant l'arrivée en Suisse	<ul style="list-style-type: none"> - son mari, aucun membre de sa propre famille ne vit en Suisse 	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} femme - aucun membre de sa propre famille ne vit en Suisse 	<ul style="list-style-type: none"> - belle-mère et famille de son mari (soeurs) 	<ul style="list-style-type: none"> - famille de son mari - amis et collègues de son mari 	<ul style="list-style-type: none"> - son père
réseau primaire	<ul style="list-style-type: none"> - liens importants avec toute sa famille restée au pays - les collègues et amis de son mari - ses collègues - voisins avec enfants du même âge 	<ul style="list-style-type: none"> - liens importants avec toute sa famille restée au pays - collègues - pas de liens particuliers avec la communauté serbe 	<ul style="list-style-type: none"> - famille et mère en Bolivie - collègues de travail - amis du groupe de danse folklorique - voisins <i>(entraide pour les enfants)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - liens forts avec sa famille restée au pays - collègues de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - un frère et deux soeur - son père et sa belle-mère - ses amis de l'Ecole de Culture Générale (ECG) - ses collègues - nourrice des enfants - voisins - liens importants avec la familles restée au pays <i>(deux frères et sa belle-famille)</i>
associations			<ul style="list-style-type: none"> - création de l'association de danse folklorique bolivienne - l'Université Ouvrière de Genève (UOG) 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place de cours d'albanais à l'école du quartier - association des parents d'élèves 	
réseau secondaire		<ul style="list-style-type: none"> - professionnels de la crèche, du parascolaire et de Marignac 	<ul style="list-style-type: none"> - agence d'intérim - école, contact avec les professeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - professionnels du chômage <i>(informations, propositions de cours)</i> - école, contact avec les professeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - les professionnels du chômage - l'école, contact avec les professeurs

	Monsieur Kastrati	Madame Tida	Madame Moya	Monsieur Besnik	Madame Besnik
FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - post-obligatoire (ECG) en Suisse - diplôme de gestion d'entreprise dans une école privée de Genève - CFC de cafetier 	<ul style="list-style-type: none"> - scolarité obligatoire en Albanie 	<ul style="list-style-type: none"> - formation universitaire en sociologie en Bolivie non terminée (<i>volonté de finir ses études en Suisse mais problème de la langue et manque de temps</i>) - son mari a obtenu un CFC de mécanicien 	<ul style="list-style-type: none"> - formation d'électromécanicien en Serbie (<i>a obtenu l'équivalent en Suisse</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - scolarité obligatoire en Serbie - diplôme de vente en Serbie (<i>pas d'obtention d'équivalence</i>) - 3 ans sans emploi
TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> - a travaillé 14 ans dans le même restaurant - actuellement en recherche d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - gérante d'une salle de jeux avec son mari - est actuellement laborantine 	<ul style="list-style-type: none"> - travaille chez Rolex 	<ul style="list-style-type: none"> - électromécanicien dans une entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - femme de chambre dans un hôtel - travaille dans une usine à Vernier
LANGUE	<ul style="list-style-type: none"> - entretien en français (<i>il l'a appris en classe d'accueil à l'ECG</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - entretien en français (<i>elle est autodidacte, grâce à son mari, ses enfants, la radio, la télévision et les livres</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - entretien en français (<i>cours à l'UOG qui lui ont permis de faire des connaissances</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - entretien en français (<i>il est arrivé à l'âge de 16 ans et il a effectué toute sa scolarité en Suisse</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - entretien en français (<i>a appris par ses propres moyens: à l'aide de son mari, la radio, la télé et en lisant des livres pour enfants, a suivi des cours de français, puis au contact de ses collègues</i>)
ENFANTS	<ul style="list-style-type: none"> - un garçon et une fille (<i>4 ans et 2 ans</i>) (<i>quelques échanges en amenant le petit à la crèche</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 filles et un garçon (<i>12, 10 et 9 ans</i>) (<i>a appris le français avec eux</i>) - les enfants font bcp d'activités parascolaires, foot, Marnac (<i>rencontres et compréhension de la vie de la commune</i>) - suit très attentivement la scolarité de ses enfants - création d'une association donnant des cours d'albanais pour les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 filles et un garçon (<i>9, 5, et 3 ans</i>) (<i>connaissance des gens dans l'immeuble</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 filles (<i>7 et 3 ans</i>) (<i>s'habituer aux coutumes du pays, Noël, fête des mères</i>) 	

	Monsieur Kastrati	Madame Tida	Madame Moya	Monsieur Besnik	Madame Besnik
LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - à son arrivée, habite chez son père - trouve un appartement sur Lancy avec de grandes difficultés 		<ul style="list-style-type: none"> - chez sa belle-mère - appartement très spartiate (sans chauffage) - appartement à Lancy 		
LEUR DÉFINITION DE L'INTÉGRATION	<ul style="list-style-type: none"> - parler la langue (<i>s'exprimer et se comprendre, recherche d'emploi</i>) - s'adapter (<i>ne pas essayer d'imposer les coutumes natales</i>) - l'effort premier doit venir de la personne migrante, mais ensuite des deux côtés 	<ul style="list-style-type: none"> - apprendre la langue - avoir un travail - avoir des connaissances - ne pas renier ses origines (<i>importance de la langue maternelle qui représente une richesse</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir un réseau - parler la langue 	<ul style="list-style-type: none"> - voter dans la commune - voter en Suisse - suivre la politique - s'intéresser à ce qu'il se passe dans le pays - tant qu'il n'est pas suisse, il ne se sent pas complètement intégré - avoir des amis 	<ul style="list-style-type: none"> - intégration à travers les enfants - savoir parler la langue - s'habituer aux coutumes d'ici via les enfants - respecter les coutumes - avoir un travail (<i>ne pas être dépendant</i>) - avoir une vie sociale, une vie normale
NATURALISATION	<ul style="list-style-type: none"> le mari et les enfants sont naturalisés, pour la femme, la demande et en cours - facilités administratives - droit de vote - démarche naturelle: il se sent suisse 	<ul style="list-style-type: none"> demande en cours pour toute la famille - l'initiative vient de la femme qui revendique un droit (pas de rapport avec le droit de vote) - <u>mari</u>: démarche douloureuse, trouve la procédure trop compliquée, ne supporte pas de devoir prouver sa bonne intégration 		<ul style="list-style-type: none"> demande en cours - il aime la Suisse - il s'y sent bien - il compte rester en Suisse 	<ul style="list-style-type: none"> - ses enfants sont nés en Suisse et se sentent suisse - se sent déjà chez elle - a envie de choisir car se sent étrangère à Genève et dans son pays natal

	Monsieur Kastrati	Madame Tida	Madame Moya	Monsieur Besnik	Madame Besnik
IMAGES / ATTENTES EN SUISSE		- image idyllique de la Suisse «carte postale», pays riche, argent facile, mais a vite déchanté	- est venue sans attentes particulières	- imaginait un très joli pays, propre et bien organisé. Le meilleur pays au monde pour vivre	- beaucoup de grands magasins, pays riche mais pensait quand même qu'il fallait travailler comme partout
RESSENTI À LANCY	- se sent bien à Lancy (a tout à proximité: commerces, écoles)	- aime la Suisse (pays qui permet de réaliser ses projets quand on s'en donne les moyens) - se sent chez elle	- se sent bien en Suisse (aime la diversité culturelle à Lancy)	- se sent bien en Suisse - peut vivre de ses revenus - personne ne les dérange et vice-versa (tranquillité) - ressent la peur de l'étranger (sentiment d'insécurité, «à la moindre accroche, on nous fout dehors!»)	- se sent à la maison en Suisse et en décalage en Serbie
PROJET FAMILIAL	- pense rester en Suisse	- pense rester en Suisse, se sent autant chez elle en Suisse qu'en Albanie - ses enfants ont plus d'attaches en Suisse qu'en Albanie (ils sont nés en Suisse)	- retour en Bolivie, mais quand les enfants seront grands	- compte vivre en Suisse	

	Madame Traoré	Madame Da Silva	Monsieur Keita	Madame Togan
POURQUOI LA SUISSE ?	pour compléter sa formation à l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED)	pour passer des vacances chez sa cousine, puis a rencontré son mari et s'est installée avec lui	pour compléter sa formation, faire un Doctorat en Droit International	a suivi son mari muté en Suisse dans le cadre de son travail
RÉSEAU liens pré-établis avant l'arrivée en Suisse		- sa cousine, ses cousins - son mari	- quelques compatriotes (qui l'ont hébergé pendant 1 mois à son arrivée)	
réseau primaire	- sa famille au Cameroun (mère, frères et soeurs) - peu de liens en Suisse, mis à part quelques compatriotes et collègues, étudiants (souffre de solitude) - quelques voisins, et des parents de camarades d'école de sa fille	- sa famille en Suisse et celle de son mari (frères et soeurs) - sa famille restée au Portugal et celle de son mari - amis grâce au cours de français - voisine (s'occupe de sa fille) - voisins (cafés, discussions) - collègues	- ses collègues - solitude de la femme malgré quelques connaissances: concierge, voisins (difficulté à nouer des liens) - amis du groupe de danse folklorique - voisins (entraide pour les enfants)	- collègues de son mari - membres des expatriés - quelques mères de camarades de l'Ecole Internationale de ses filles - un couple de voisins - contacts avec sa famille au Japon (un frère) - sa professeur de français
associations	- membre de l'association des parents d'élèves		<i>Très actifs dans les associations</i> - communauté religieuse - membre du conseil pastoral de la paroisse catholique de Lancy (organise et participe aux kermesses) - membre de l'association «Tourism for Help» - association des parents d'élèves et du Pédibus	

	Madame Traoré	Madame Da Silva	Monsieur Keita	Madame Togan
POURQUOI LA SUISSE ?	pour compléter sa formation à l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED)	pour passer des vacances chez sa cousine, puis a rencontré son mari et s'est installée avec lui	pour compléter sa formation, faire un Doctorat en Droit International	a suivi son mari muté en Suisse dans le cadre de son travail
RÉSEAU liens pré-établis avant l'arrivée en Suisse	- sa famille au Cameroun (mère, frères et soeurs) - peu de liens en Suisse, mis à part quelques compatriotes et collègues, étudiants (souffre de solitude) - quelques voisins, et des parents de camarades d'école de sa fille	- sa cousine, ses cousins - son mari - sa famille en Suisse et celle de son mari (frères et soeurs) - sa famille restée au Portugal et celle de son mari - amis grâce au cours de français - voisine (s'occupe de sa fille) - voisins (cafés, discussions) - collègues	- quelques compatriotes (qui l'ont hébergé pendant 1 mois à son arrivée) - ses collègues - solitude de la femme malgré quelques connaissances: concierge, voisins (difficulté à nouer des liens) - amis du groupe de danse folklorique - voisins (entraide pour les enfants)	- collègues de son mari - membres des expatriés - quelques mères de camarades de l'Ecole Internationale de ses filles - un couple de voisins - contacts avec sa famille au Japon (un frère) - sa professeur de français
associations	- membre de l'association des parents d'élèves		Très actifs dans les associations - communauté religieuse - membre du conseil pastoral de la paroisse catholique de Lancy (organise et participe aux kermesses) - membre de l'association « Tourism for Help » - association des parents d'élèves et du Pédibus	

ENFANTS

Madame Traoré	Madame Da Silva	Monsieur Keita	Madame Togan
<ul style="list-style-type: none"> - une fille (5 ans) - très attentive à la scolarité de sa fille (<i>réunions et associations des parents d'élèves</i>) - sa fille va au parascolaire - connaissances et liens créés grâce à sa fille 	<ul style="list-style-type: none"> - une fille (6 ans) - attentive à sa scolarité - sa fille va au parascolaire - va au parc et rencontre des autres parents - participe aux fêtes du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 filles (18 mois et 6 ans) - la plus grande va au parascolaire, au terrain d'aventure et à Marignac - la petite va à la crèche 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 filles (1 et 5 ans) - l'aînée va à l'École Internationale et la petite à la garderie de l'Étoile
<ul style="list-style-type: none"> - logement à la Cité Universitaire (<i>fourni par l'UIED</i>) - logement d'étudiants à Lancy 		<ul style="list-style-type: none"> - ont toujours habité à Lancy (<i>appartements trouvés grâce aux petites annonces et aux agences spécialisées</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - ont totalement été pris en charge par l'entreprise de son mari (<i>logement, école, infos</i>)
<ul style="list-style-type: none"> - <u>intégration sociale</u>: <i>insertion de l'individu dans son milieu, son environnement, son implication dans la société d'accueil</i> - <u>la langue</u>: <i>communication</i> - s'adapter aux situations - s'insérer dans le marché du travail (<i>revenu stable</i>) - respect des lois et des règlements du pays (<i>droits/devoirs</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - s'intégrer, aller vers les gens - besoin d'aide pour s'intégrer - être bien où l'on se trouve - se faire une place 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir de bons rapports avec les autres composantes de la société - adopter la façon de vivre, la culture du pays d'accueil - accepter les règlements locaux - respecter la coutume, tout ce qui régit la vie de l'endroit où l'on réside - apporter aux autres la richesse culturelle de chez soi - s'intéresser à l'évolution des tendances politiques - importance de voter et de s'exprimer (<i>droit de vote pour les immigrés</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - parler la langue (<i>faire un effort de rencontrer les gens et de se mélanger</i>) - trouve difficile de s'intégrer à la population suisse - ne ressent pas le besoin de s'intégrer car ils ne savent pas si ils vont rester à Genève - conçoit l'intégration comme un échange réciproque - se sent intégré au sein de la communauté internationale et cela lui suffit

LOGEMENTS

LEUR DÉFINITION DE L'INTÉGRATION

	Madame Traoré	Madame Da Silva	Monsieur Keita	Madame Togan
NATURALISATION		<i>demande en cours</i>		
<i>motivations</i>		<ul style="list-style-type: none"> - pas envie de repartir - pour leur fille 		<ul style="list-style-type: none"> - ne ressent pas le besoin d'être suisse pour vivre ici
IMAGES / ATTENTES EN SUISSE	<ul style="list-style-type: none"> - enrichir son tissu de connaissances, - objectifs atteints au niveau de sa formation 			
RESSENTI À LANCY	<ul style="list-style-type: none"> - ne s'investit pas trop à Lancy - solitude (<i>aimerait plus d'échanges entre les mamans</i>) - manque de structures d'accueil pour les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - c'est à Lancy qu'elle se sent le mieux - considèrent avoir tout ce dont ils ont besoin - apprécie la vie dans le quartier - voisins (<i>échanges, rencontres</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - sentiment de satisfaction, se sent à l'aise, épanoui - se sent genevois, c'est la ville où il a vécu le plus longtemps 	<ul style="list-style-type: none"> - se sent bien à Lancy - l'endroit lui plaît, la nature, l'environnement, la propreté et la sécurité surtout pour les enfants - serait prête à rester
PROJET FAMILIAL	<ul style="list-style-type: none"> - retourner travailler au Cameroun d'ici une année, une fois son diplôme obtenu 	<ul style="list-style-type: none"> - pas très sûr, mais pense pour l'instant rester ici (<i>choix en lien avec leur fille</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - pense rester ici, sauf si on lui propose une meilleure opportunité de travail (<i>pour lui son bagage professionnel lui ouvre la porte de n'importe quel pays</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - dépend de l'évolution de la carrière de son mari

L'ANALYSE DES DONNÉES

Afin de garder une certaine cohérence dans la suite de notre travail, il aurait été judicieux de garder le même ordre dans la présentation des facteurs dans l'analyse que dans la récolte des données. Pourtant, nous avons observé que chaque personne interrogée accordait un degré d'importance différent par rapport aux facteurs dans son processus d'intégration. C'est pour cela que nous avons fait le choix d'exposer les facteurs de manière aléatoire.

Alors que nous avons décidé de nous concentrer sur les facteurs évoqués dans nos hypothèses de départ, nous nous sommes rendues compte lors du dépouillement des entretiens que d'autres éléments apparaissaient comme primordiaux pour une analyse complète. Le sentiment d'appartenance et la naturalisation peuvent jouer un rôle important et permettent de comprendre comment la famille se positionne dans son avenir et son intégration au sein de Lancy.

Le travail

Actuellement, notre société apparaît profondément façonnée par le travail. Nous pouvons porter différents regards sur cette notion. Le travail au sens large est une activité humaine, sociale qui génère une production. Ainsi, une personne renonçant à un emploi salarié pour s'occuper de ses enfants, par exemple, est considérée comme effectuant un travail de type domestique. Il en est de même pour les étudiants qui créent une valeur d'usage pour eux-mêmes. Nous pourrions aussi définir le travail au sens le plus strict du terme : seul le travail salarié est perçu comme un véritable travail.


Selon nos hypothèses, le travail n'est pas uniquement une activité créatrice de production. C'est aussi une activité qui donne lieu à des relations sociales. C'est pourquoi, nous avons défini le travail comme étant une activité lucrative ou non, pratiquée par un individu afin d'être en contact avec son environnement.

Dans notre recherche nous partons du principe que le travail est un des facteurs d'intégration sociale. **Selon notre étude, il y participe de différentes manières :**

- Le revenu qu'il procure permet d'obtenir des biens qui facilitent l'intégration. Une personne dont le capital économique est faible doit, selon nous, fournir des efforts plus importants pour entamer un processus d'intégration. En effet, une famille qui a tout juste de quoi subvenir à ses besoins se retrouve dans une position de survie. Elle aura sans doute moins d'énergie à investir dans le développement d'un réseau social par exemple.

- Le fait d'avoir un emploi donne un statut, celui de travailleur, et permet ainsi à l'individu de se créer une identité positive. En effet, à travers son statut professionnel, l'individu se construit une identité qui lui permet une certaine reconnaissance vis-à-vis de l'Autre et il peut alors s'y référer lorsqu'il entre en contact avec lui.

- Le travail permet d'apporter une certaine stabilité, un rythme autour duquel s'organise la vie quotidienne.



Il ressort de notre analyse que le facteur travail revêt une importance particulière dans le réseau de connaissances qu'il procure et le sentiment de valorisation qu'il apporte à la personne. Or, nous précisons que celui-ci est également source de précarité et d'instabilité. Les caractéristiques du marché de l'emploi étant celles de la compétitivité, de l'efficacité, de la rentabilité, il semble ainsi de plus en plus difficile d'obtenir un emploi stable et satisfaisant. Ce qui nous amène à nous pencher sur les questions de la désaffiliation et de la déqualification.

Notre recherche montre que la plupart des familles de notre panel sont soumises à des contraintes fortes sur le plan de l'emploi: temps de travail long, irrégulier, emplois peu qualifiés apportant peu de sécurité. Ces difficultés forment une entrave à l'épanouissement et à l'investissement de la famille migrante dans son processus d'intégration. Le milieu professionnel ne facilite donc pas systématiquement l'intégration de la personne. Afin de rendre compte des difficultés que nos interlocuteurs rencontrent face à l'emploi, nous nous basons sur la théorie de Robert CASTEL. Celle-ci met en évidence le fait que la crise de la société salariale rend plus difficile l'intégration par le travail et fragilise certains réseaux sociaux, rendant les individus plus vulnérables. Il envisage le travail « **comme un support privilégié de l'inscription dans la structure sociale⁶⁷** » et non uniquement comme un moyen de production.

Il utilise le terme de « désaffiliation » pour désigner un processus qui est caractérisé par l'effilochement des liens sociaux. Pour lui, être « désaffilié » c'est perdre l'ensemble des liens fondamentaux qui rattache un individu à une société. Plutôt que de parler d'exclusion, il va utiliser le mot « désaffiliation ». La conception de cet auteur permet d'éviter l'exclusion absolue et l'enfermement dans une catégorie, mais également de raisonner en terme de processus plutôt qu'en terme d'état. Toute personne peut à un moment donné ou à un autre se retrouver dans cette situation. Celle-ci n'est pas fixe, mais peut évoluer.

Robert CASTEL s'inquiète de l'effritement des « protections rapprochées » et se questionne sur le devenir des relations humaines en terme de cohésion sociale.

Il s'interroge sur différents points :

- Si le travail n'est plus intégrateur socialement et politiquement, qu'est-ce qui va permettre aux individus de pouvoir vivre ensemble, « de faire société » ?
- Comment créer du lien social ?
- Comment permettent aux individus de se construire une identité autre que par le biais du travail?

Il parle d' « **une corrélation forte entre la place occupée dans la division sociale du travail et la participation au réseau de sociabilité et aux systèmes de protection qui couvrent un individu face aux aléas de l'existence⁶⁸** ».

⁶⁷ CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, éditions Fayard, Paris, 1995, page 13

⁶⁸ Ibid, page 13

À partir de ce constat, il nomme trois zones de cohésion sociale :

- **La zone d'intégration sociale** associe une place stable dans le monde du travail à la densité des réseaux de sociabilité. Cela représenterait une personne qui travaille et cotise aux assurances sociales. Son emploi lui permet de rencontrer des gens et de développer des rapports sociaux.
- **La zone de vulnérabilité sociale** représente une zone intermédiaire instable qui conjugue la précarité de l'emploi et la fragilité des « protections rapprochées ». Nous donnerons ici l'exemple d'une personne au bénéfice du chômage ou de l'aide sociale qui aurait un réseau diminué par la perte de son emploi.
- **La zone de désaffiliation** se caractérise par l'isolement relationnel et l'absence de participation à toute activité productive. Il s'agirait d'une personne sans travail et sans réseau social. Robert CASTEL parle « d'inutiles au monde ».


Ce modèle des trois zones retrace un parcours, replace les déficits personnels dans des trajectoires et évite d'analyser les lacunes de manière individuelle, en les renvoyant à des dynamiques structurelles.

Malgré tout, comme nous l'avons dit précédemment, le travail salarié représente le facteur principal favorisant l'évolution du processus d'intégration dans l'esprit des gens. Pourtant, il est également source d'instabilité et de douleurs dans le vécu de nos interlocuteurs.

De nombreuses personnes arrivant sur le territoire Suisse n'arrivent pas à faire reconnaître les compétences acquises dans leur pays et se retrouvent à exercer un métier en dessous de leurs qualifications. On parle alors du concept de déqualification. Cet état peut provoquer un sentiment de dévalorisation et mettre à mal la construction d'une identité positive. Madame BESNIK nous dira : « *Bon, c'était pas facile de trouver du travail pour moi, parce que bon, moi j'ai un diplôme de vente, bon chez moi, mais ici ça vaut rien* ».

On peut alors s'inquiéter quant au discours tenu sur l'importance du travail dans le processus d'intégration. Nous faisons l'hypothèse qu'il existe d'autres systèmes de solidarité. Nous avons remarqué, sur le plan local, une réelle volonté de la part de la Commune de Lancy de développer des projets communs autour des solidarités de réseau. Par le biais des associations et des maisons de quartier, différentes fêtes et activités sont organisées afin de permettre aux habitants de se rencontrer et d'établir un contact.

Nous ressortons de notre recherche que le travail salarié reste le facteur d'intégration principal dans l'esprit des familles migrantes. Ce sentiment se vérifie dans les propos de Madame TRAORÉ : « *Si tu es un migrant et que tu es venu pour des questions économiques, il faut pouvoir t'insérer dans le marché du travail, trouver un emploi où exercer, gagner...* »



avoir un revenu stable, même s'il fluctue mais qu'il soit régulier et qu'il te permette de vivre ». Nous ressentons une forte crainte de la part des personnes interrogées d'être perçues comme « un profiteur » du système.

La société véhicule une image forte quant à l'importance d'exercer une activité lucrative. Les étrangers qui arrivent en Suisse sont rapidement happés dans cette spirale et n'ont d'autres choix que de subir cette pression que leur impose le pays d'accueil.

De plus, selon la situation dans laquelle un étranger arrive en Suisse, le travail sera son unique chance de pouvoir conserver son statut légal et de pouvoir renouveler son permis afin de rester dans le pays.

Notre étude relève l'importance du travail salarié dans les esprits en tant que structure qui amène une normalité, une autonomie financière et donc l'accès à la consommation. Il était très important pour nos interlocuteurs de ne pas être perçus comme des individus dépendant ou profitant du système.

Nous estimons que le travail agit positivement sur le processus d'intégration, mais qu'il n'est pas une finalité en soi. Nous ne devons pas sous-estimer les systèmes que les gens mettent en place pour « s'en sortir ». Nous mettons également en évidence l'influence de la famille, de l'école, des associations comme structures intégratrices.

D'ailleurs, certaines personnes interrogées étaient au bénéfice du chômage ou d'un emploi précaire (temps partiel, intérim, contrat à durée déterminée) et jouissaient pourtant d'un soutien conséquent de leur réseau primaire.


La langue

« Pour une bonne intégration, il faut déjà une intégration linguistique, c'est-à-dire être capable de communiquer et être capable de s'adapter aux situations », nous dira **BESNIK**.

Pour faciliter son insertion, la personne migrante doit s'approprier les coutumes du pays d'accueil, elle doit également tenter d'établir des liens avec son environnement direct. Le fait de participer à la vie associative et citoyenne, notamment sur le plan local, est également un facteur facilitant l'intégration de la personne migrante. Toutefois, cette insertion n'est possible que si les familles sont en mesure d'échanger et donc de communiquer.

Selon notre hypothèse, la langue est donc un facteur d'intégration indéniable. *« Pour moi, quelqu'un d'intégré c'est de parler la langue, de pouvoir faire une offre de travail et que vous puissiez écrire en français »*, nous confiera Monsieur **KASTRATI**.

La langue permet à chacun de nous de comprendre l'autre. Il est d'autant plus important pour le migrant de pouvoir expliquer d'où il vient, de raconter son expérience, son vécu, afin de se faire connaître et reconnaître. Ainsi, la langue par la discussion permet de favoriser l'intégration des personnes migrantes et d'enrichir les interactions entre immigrés et familles du pays d'accueil. Dans le cadre de notre étude, nous avons remarqué qu'il est très difficile pour les personnes migrantes de nouer des contacts tant qu'elles ne maîtrisent pas le français. La personne migrante ne parlant pas notre langue reste très souvent isolée au sein de la sphère familiale et/ou au sein de sa communauté. Madame **MOYA** s'exprimera



sur ce point: « *Je pense par exemple des fois, il y a ici des réunions à la maison CiViq, des réunions pour le quartier pour changer et tout ça et je voudrais bien y aller, mais je ne connais pas très bien les personnes alors je préfère envoyer mon mari. [...] Mais si c'est des personnes qui parlent espagnol, je le fais* ». La personne s'ouvre difficilement à un système plus vaste de liens, à une diversification des rapports avec la société autochtone. Ainsi la « non maîtrise » de la langue même après de nombreuses années passées en Suisse découle, selon nous, d'un manque de rapports sociaux, d'échanges avec l'extérieur et non d'une mauvaise volonté d'intégration.

Lors de notre recherche, les personnes interrogées nous ont toutes dit s'être senties très seules face à l'apprentissage du français. A leur arrivée, elles se sont débrouillées par leurs propres moyens pour intégrer au plus vite une langue qui leur était inconnue. Les mères se retrouvent principalement touchées par ce manque de soutien. Elles apprennent pour la plupart le français avec leurs enfants ou leur mari, puis s'inscrivent d'elles-mêmes à des cours de perfectionnement. « *J'ai appris le français par moi-même, avec mon mari, en lisant des livres, en regardant la télé et avec mes enfants*», nous confiera Madame **TIDA**.


La maîtrise de la langue est nécessaire pour s'exprimer principalement dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle. Elle permet d'augmenter ses chances de trouver un emploi. En effet, pour se faire engager, il est primordial de pouvoir répondre à une petite annonce, écrire une lettre de motivation, un Curriculum Vitae, ou encore de se faire comprendre lors de l'entretien d'embauche. Les personnes ne parlant que partiellement le français ont généralement accès à des métiers peu qualifiés et mal rémunérés. La corrélation entre la bonne compréhension du français et l'obtention d'un emploi, nous a systématiquement été énoncée.

De plus, le fait de parler de son pays, de ses propres coutumes, permet à la personne migrante de parler de son histoire et de mettre en avant sa culture d'origine. En racontant son vécu, celle-ci prend conscience de sa spécificité, des valeurs dont elle est porteuse et de l'apport qu'elle peut et doit constituer pour le pays d'accueil. Elle permet aussi à la personne migrante de comprendre la société autochtone et d'appréhender ses façons de faire afin de se les approprier. Par cet échange, chaque culture enrichit l'autre.

Le réseau

Nous énonçons le réseau comme facteur facilitant l'intégration. En effet, il nous semble essentiel de pouvoir nouer un minimum de relations pour se sentir intégré. Ce capital social permet à la personne de s'inscrire dans une communauté de liens. Celle-ci fait office de système d'informations et permet d'obtenir de l'aide en cas de besoin.

Le réseau permet donc aux personnes migrantes d'apprendre la langue française, de découvrir les lieux, les codes de la société autochtone. « *Comment dire, je me sens bien. Le fait d'avoir des enfants, de les amener et de les chercher à l'école, tout ça, ça me permet de rencontrer des personnes* ». Grâce à ses enfants, Madame **MOYA** fait de nouvelles rencontres et ceci lui



permet d'agrandir son cercle d'amis. Notre hypothèse selon laquelle il est essentiel d'avoir un minimum de liens pour se sentir intégré se traduit ici par son sentiment de bien être dans la commune.

La constitution d'un capital social implique que certaines valeurs, normes soient partagées entre la personne migrante et la société d'accueil. Selon notre hypothèse, le réseau primaire constitue le premier soutien pour les nouveaux arrivants. Il marque un pas vers l'intégration en permettant une meilleure compréhension du fonctionnement de la société d'accueil. En effet, la famille, les amis, la communauté sont souvent les premiers contacts et un appui important pour les familles migrantes (recherche d'emploi, garde des enfants, aide financière, etc).


A l'inverse, le fait que l'individu n'ait pas ou très peu de réseau accentue le sentiment de solitude et la difficulté de rencontrer des gens. « Pour moi, ce qui m'a le plus frappée, ce qui a été un peu difficile pour moi, et que j'ai dû très tôt surmonter, c'est la solitude. C'est vraiment la solitude parce que ici c'est comme disait quelqu'un école, métro, boulot, dodo c'est vraiment ça [...]. Je me retrouvais comme on le dit entre les murs toute seule à la maison », nous confiera Madame **TRAORÉ**.

Nous pouvons ici faire un lien avec le projet de vie de la famille. En effet, nous avons remarqué que les familles élaborant le projet d'un retour à plus ou moins long terme dans leur pays natal sont pris dans un système de relations moins dense et ne voient pas leur intégration comme une nécessité. Nous pensons à Madame **TRAORÉ** et dans un degré moindre à Madame **TOGAN** qui nous ont confié ne pas s'être impliquées totalement dans leur insertion sur la commune.

Nous concluons que les familles isolées, exclues ou mal intégrées souffrent d'un déficit de ce capital social. Dans le sens où elles se retrouvent coupées des réseaux de voisinage, associatifs, culturels et politiques. Il est donc difficile pour elles de comprendre et de partager les valeurs, les normes, les ressources culturelles de la société d'accueil.

Mais nous pourrions dire également qu'elles sont coupées du capital social collectif, c'est-à-dire des ressources collectives que constitue la commune, les professionnels de l'action sociale, le quartier, le voisinage. Elles ne sont peut-être pas en mesure d'utiliser ses aides efficacement. Elles ne se trouvent pas encore dans un processus leur permettant d'échanger avec les autres, pour certaines encore trop préoccupées par leurs besoins vitaux. Ces familles se sentent démunies ou indignes même lorsqu'il s'agit d'utiliser les aides qu'on leur propose. Ces aides sont ressenties comme un jugement de valeur sur ce qu'elles sont. Elles préfèrent donc rester dans l'ombre.

Ces familles n'entrent pas dans des réseaux qui pourraient donner sens à certains comportements, façons de faire et les aideraient à comprendre et à partager les normes et valeurs de la société d'accueil. Elles ont donc besoin d'un accompagnement spécifique et que les professionnels aillent à leur rencontre.



Le capital social dont dispose les familles résulte de la rencontre entre leurs propres ressources (leurs représentations, leurs attentes, leur degré de familiarité avec le système genevois) et les ressources que la collectivité (école, commune, services sociaux, etc.) met à leur disposition. Cette rencontre n'est possible que si la collectivité adapte son intervention aux ressources des familles. La société porte donc la responsabilité de développer des relations de réciprocité, source de confiance et de significations partagées.

Dans le cadre de notre recherche, nos interlocuteurs ont principalement évoqué le soutien apporté par leur réseau primaire.

Mais il faut remarquer que la Commune de Lancy propose de nombreux services pour ses habitants. Tout est fait pour informer et soutenir les familles : *activités parascolaire, réunions de parents, aide aux devoirs, services sociaux, terrain d'aventure, maison de quartier, club de sport, etc.* Bien que donnant l'importance à leur réseau primaire dans leur processus d'intégration (amis, familles, etc.), celles-ci sont très utilisatrices des structures qui sont des relais indéniables en terme d'aides et d'informations.

Enfin, si nous posons la question de savoir si le fait d'avoir un réseau suffit pour être bien intégré, nous pouvons à présent répondre que celui-ci favorise le processus d'intégration de la personne migrante, dans le sens de ne pas se sentir seul et d'appréhender le nouvel environnement avec des « garde-fous ».


Les enfants

L'une de nos hypothèses consistait à considérer l'isolement de la famille par rapport à son environnement direct (*immeuble, quartier, etc.*) comme facteur influençant négativement son intégration. Nous pensons que cette expérience de solitude sociale pousse les familles migrantes dans une situation de repli voir d'exclusion. Celles-ci se retrouvent donc seules face aux nombreux apprentissages qu'elles devront effectuer pour rendre leur intégration possible.

Suite à ce constat, nous avons eu l'intuition que le fait d'avoir des enfants facilitait l'intégration des parents migrants et leur permettait une meilleure compréhension du fonctionnement de la société d'accueil.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes aperçues que les enfants font office d'intermédiaire entre la société d'accueil et les parents. Ils constituent un lien important entre l'extérieur, « l'étrange » et la cellule familiale. L'enfant favorise une ouverture vers le monde extérieur. Il permet aux parents d'appréhender les façons de faire, les coutumes, les rites de la société autochtone. « *Ma fille, surtout à Lancy, a servi de lien, ça a été comme un lien entre les connaissances que j'ai, parce que très souvent c'était au travers de l'école, les parents de ses copains, ses copines qui sont au parc, alors on va au parc* », dira Madame **DA SILVA**.

Nous ferons ici une petite parenthèse sur l'école. En effet, cette institution joue un rôle primordial dans le processus d'intégration des personnes migrantes, non seulement pour




les enfants, mais aussi, par leur intermédiaire pour les parents, aussi bien dans son rôle de transmission des valeurs de la société d'accueil que dans la promotion d'une société multiculturelle. Dans le cadre de notre recherche, toutes les personnes rencontrées se disaient préoccupées par la réussite scolaire de leur enfant. A travers le suivi scolaire, les parents s'investissent dans la vie du quartier. Ils montrent un rapport actif à l'école : les parents assistent en général aux réunions et/ou établissent des contacts avec l'instituteur pour s'assurer de la progression de leur enfant. Les professeurs sont là pour écouter leurs préoccupations, répondre à leurs questions et leur apporter conseil. Le rapport à l'école de ces parents diffère, mais ils s'impliquent autant qu'ils le peuvent dans le suivi de leur enfant. Cet intérêt enrichit leur connaissance de la société d'accueil.

Par la socialisation secondaire, les enfants acquièrent les «habitus» valorisés par la société d'accueil et se les approprient rapidement. Rentrés chez eux, ils transmettent par leurs récits ces nouvelles valeurs à leurs parents. Madame **BESNIK** nous racontera: *« Et puis, il y a les enfants qui vont à l'école, avec ça, on s'habitue aux trucs d'ici, même si on est pas de la même religion. Je vois au travail, même des musulmans, ils parlent de Noël, alors que normalement ils ne font pas des trucs comme ça. On s'habitue aux coutumes, aux fêtes des mères, aux fêtes des pères même si chez nous ça existe pas »*. Ce mode de transmission permet aux parents de découvrir le sens de certains comportements qui ne leur sont pas familiers. Grâce à leurs enfants, ceux-ci appréhendent progressivement un monde dont ils ne maîtrisent pas encore tous les codes. Cette intégration se fait naturellement, mais elle ne se passe pas toujours sans heurts. En effet, des conflits peuvent apparaître entre générations. Ce que les plus jeunes intériorisent à travers la structure de coexistence familiale peut être en contradiction avec ce qu'ils vivent à l'extérieur du foyer (les types de comportement, les types de pratiques langagières, les relations sociales, etc.). Ces différents systèmes peuvent entrer en confrontation et provoquer chez l'enfant des conflits de valeurs.

Les enfants facilitent également, mais dans une certaine mesure, l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Beaucoup de parents, principalement les mamans, nous raconteront avoir appris à parler le français avec leurs enfants. Toutefois, nous mettrons un bémol à cette affirmation puisque plusieurs professionnels de Lancy, nous feront remarquer qu'ils rencontrent régulièrement des mères qui ne parlent toujours pas français même après de nombreuses années passées en Suisse.

Les enfants génèrent également un enrichissement du réseau social de la famille. Ils poussent à avoir des rapports avec son environnement (contact avec les copains en dehors de l'école, goûters d'anniversaire, professionnels). Ils permettent aussi aux mamans de sortir de chez elle et donc de rencontrer des personnes extérieures au cercle familial. Ces échanges sont appréciés des mères, mais semblent rester superficiels. *«Les promotions sont pour moi un bon moyen de rencontrer les parents d'autres enfants et nouer des connaissances, c'est pourquoi je fais l'effort d'y aller »*, nous expliquera Madame **BESNIK**.

Pour conclure, le fait d'avoir des enfants facilite l'intégration des parents et tout particulièrement des mères. En effet, c'est à elles qu'incombe la tâche de l'éducation des enfants.



L'image de la femme traditionnelle reste présente dans les représentations de la société. Nous avons retrouvé cette vision de la femme dans notre échantillon. Le thème des enfants est apparu de manière récurrente lors des entretiens. Les parents considèrent que leurs enfants les ont amené à se questionner et à se positionner face à des modes de comportements différents. De plus, ils permettent aux mères plus facilement isolées de s'inscrire dans un réseau de relation en créant et/ou en s'investissant dans des projets concernant leurs enfants.

Le sentiment d'appartenance

Selon notre postulat de départ, la personne migrante a plusieurs appartenances. Cette « identité multiple » amène parfois le migrant à éprouver des difficultés à se situer, à définir clairement qui il est.

Comme nous l'avons précisé dans notre partie théorique, l'identité individuelle et sociale est une construction permanente, elle est donc toujours en mouvement. Nos appartenances se présentent le plus souvent comme des systèmes qui s'auto-définissent comme cohérents et logiques. Chacun d'entre eux génère ses règles et valeurs. Dans le cadre de notre recherche, nous avons relevé comme systèmes principaux, l'appartenance à la société d'origine, à la société d'immigration et à d'autres groupes qu'ils soient sportifs, universitaires, professionnels ou politiques. Chaque loyauté se réfère à un territoire qui peut être notamment un lieu physique (maison, commune, pays, etc.), un lieu idéologique (famille, religion, parti politique, syndicat, pratique professionnelle, etc.) ou même un comportement, une émotion particulière (rage, déprime, joie, etc.). Une personne qui a de multiples appartenances peut être prise dans des paradoxes qu'elle va, le plus souvent, devoir gérer seule. Elle est en quelque sorte « otage » d'un conflit territorial qui la dépasse. Le migrant, à l'intersection de plusieurs territoires, va devoir gérer les contradictions qu'il vit « seul » avec sa famille et son entourage. Madame **DA SILVA** nous fait part d'une discussion qu'elle a eu avec sa fille : *« Et puis des fois, je lui dis : « T'aimerais bien aller là-bas, chez les grands parents ». Elle me dit : « Oui, mais en vacances ». Parce que pour elle, c'est ici. Et puis pour nous aussi, on s'habitue, ça fait tellement longtemps. Enfin bon, lui (son mari) ça fait plus longtemps que moi, mais on s'habitue, on a un travail, et puis maintenant avec les enfants, on a quelques amis, on crée des amitiés de tout ça et puis bon, on s'habitue à la vie d'ici. Quand on va là-bas, on est un petit peu en décalage ».*

Lors de notre démarche empirique, nous avons pu constater que tous nos interlocuteurs vivaient ce conflit interne, certains évidemment mieux que d'autres. En effet, sur les huit familles rencontrées, la moitié se trouvaient partagées entre leur pays natal, leurs coutumes et habitudes et la Suisse. Ils se sentent genevois et se confondent avec les autochtones. Pourtant, il leur manque un petit quelque chose pour se sentir totalement intégré, que se soit aux yeux des autres ou pour eux-mêmes. Perla **SERFATY-GARZON** l'illustre bien dans son roman intitulé *Enfin chez soi* : *« Comment renoncer à ce soi-même premier sans s'inscrire dans l'infidélité à ses origines, mêmes lorsqu'elles sont enchâssées dans la douleur ou le*

mal-être, et, tout aussi fondamentalement, sans s'inscrire dans l'infidélité à cette part de soi qui n'est pas soi et, justement, n'est pas celle de l'autre ?⁶⁹ ».

Les personnes interrogées nous ont confié se sentir bien à Lancy. En raison d'une migration précoce, leur sentiment d'appartenance à notre pays est fort. Ceci résulte du fait qu'ils ont passé la majorité de leur vie en Suisse et y ont vécu des moments importants (naissance des enfants, premier emploi, formation, rencontres, etc.). Lorsque le projet de vie est le retour dans le pays natal, l'investissement est moindre, l'individu reste quelque peu extérieur et est moins en lien avec son environnement. Madame **TRAORÉ** nous dira s'être peu impliquée dans le développement de son réseau et avoir mis l'accent sur sa formation et sur les études de sa fille dans le projet d'acquiescer une plus-value à son retour dans son pays.


Le sentiment d'appartenance est selon nos convictions étroitement lié à la démarche de naturalisation. Nous avons compté que six familles sur huit ont fait le choix d'entrer dans une telle procédure. Dans le cadre de notre recherche, les personnes demandant la naturalisation sont principalement des couples jeunes avec des enfants et qui ne manifestent pas l'intention de rentrer au pays d'origine. Ces immigrants de la première génération ont des projets pour leurs enfants, nés en Suisse, d'amélioration de la condition sociale et de préservation de leur héritage culturel. Cette démarche leur permet d'harmoniser leurs différentes appartenances et de se positionner. La plupart de nos interlocuteurs nous disaient se sentir suisses et attachés au mode de vie de notre pays. Pourtant, ils se sentaient partagés entre deux identités sans finalement être capable de se définir clairement. Le fait d'obtenir le passeport suisse leur permet de se sentir totalement intégré et de se considérer comme des citoyens à part entière avec les mêmes droits et devoirs que les autres.

Pour certaines familles, obtenir la naturalisation est tout simplement un droit, pour d'autres elle permet d'être reconnu dans son identité de Suisse, de citoyens. La naturalisation est donc valorisante et donne une image positive aux yeux des autres. Le migrant ne devient pas uniquement l'autre, l'étranger, mais un citoyen suisse à part entière. Le droit de vote est d'ailleurs un point qui est revenu de manière récurrente lors des entretiens. Il peut s'exprimer et être entendu en tant qu'individu appartenant à une communauté. En effet, le terme de nationalité exprime en premier lieu une qualité, celle de membre d'un groupe alors que celui de citoyenneté renvoie à une activité, la participation à la gestion des affaires publiques. En Suisse, ces deux notions sont extrêmement liées puisque seul ceux à qui on reconnaît la qualité de membre d'un groupe, c'est-à-dire les suisses peuvent être citoyens. Ils ont par la suite la possibilité de voter. Les débats sur la naturalisation se réfèrent à la notion de « **citoyenneté appartenance** »⁷⁰. Il est question de savoir sur quels critères la nation reconnaîtra comme siens les individus, le sang ou le sol. La condition spécifique des étrangers résidant de longue date en Suisse met en évidence les inconvénients d'une association étroite entre nationalité et citoyenneté.

Pour certains de nos interlocuteurs, la naturalisation représente le point culminant de leur intégration. Nous pouvons alors nous demander si la naturalisation est une fin en soi,

⁶⁹ SERFATY-GARZON, Perla, *Enfin chez soi: récits féminins de vie et de migration*, éditions Bayard, Paris, 2006, page 37

⁷⁰ BOLZMAN, Claudio, TABIN, Jean-Pierre, *Populations immigrées: quelle insertion? Quel travail social?*, Genève: éditions IES, Lausanne: cahier de l'EESP, 1999, page 17



si elle finalise ou non le processus d'intégration. Suite à nos constatations, nous considérons que l'acquisition de la nationalité suisse est un moyen de faciliter la vie quotidienne des familles notamment au niveau des démarches administratives. Elle apporte également une sécurité, un statut stable. Par exemple, une personne qui possède un permis C ne peut pas quitter la Suisse plus de deux ans. Si c'est le cas, elle se verra alors refuser son entrée sur le territoire suisse, son permis étant échu.

L'atteinte de ce statut permet aussi de se créer une identité, ceci dégage une image positive de soi et permet d'être reconnu intégré par autrui.

Cette démarche vers l'obtention du passeport helvétique a été facilitée par le fait que la double nationalité est désormais possible. Toutefois, deux familles rencontrées nous ont confié qu'elles auraient tout de même accepté de devenir suisse même si elles avaient dû, par la même occasion, renoncer à leur nationalité d'origine.

Nous en concluons que la naturalisation est très présente dans l'esprit des huit familles rencontrées. Selon nous, ce processus ne constitue pas une fin en soi dans le sens où l'intégration ne doit pas être nécessairement tributaire de la nationalité. Cependant, il ne faut pas oublier que la naturalisation participe à une meilleure reconnaissance de soi par autrui et facilite la vie quotidienne.


CONCLUSION DE L'ANALYSE

Suite à notre analyse, nous revenons ici à notre question de recherche afin d'y répondre. Il serait difficile d'affirmer de manière claire et précise que tel ou tel facteur est déterminant pour permettre aux familles de s'intégrer dans un réseau local. Nous profitons d'ailleurs de préciser que notre démarche est qualitative et que nous nous basons sur notre expérience et nos données empiriques pour valider ou infirmer nos hypothèses de départ. Nous n'affirmons pas détenir la vérité en ce qui concerne le processus d'intégration des familles migrantes, mais nous ressortons de notre recherche certains éléments favorisant le développement de stratégies d'adaptation.

Le travail crée une identité, permet de se sentir reconnu, mais aussi d'accéder à la base de la sécurité sociale. En effet, l'ensemble de notre politique sociale s'est construite à partir du travail salarié. Il favorise l'épanouissement personnel et la reconnaissance d'être « utile » à la société à laquelle nous appartenons.

Aujourd'hui, malgré le fait que le travail salarié se précarise et devient de plus en plus rare, nous affirmons qu'il reste selon les valeurs actuelles de notre société et dans l'esprit des gens, le facteur principal d'intégration.

Tant pour les politiques que dans les médias, la langue prend de plus en plus d'ampleur et tend à détrôner le facteur travail, qui jusqu' alors avait une place de choix.




Pour le facteur « langue », nous avons démontré précédemment quel pouvoir intégrateur il représente. Il rend possible l'ouverture du migrant à la société d'accueil, l'instauration d'un dialogue, l'échange pour une meilleure compréhension de chacun. Nous ajoutons que la société dans laquelle nous vivons est très exigeante par rapport à l'écrit et à la qualité d'expression. Un bon nombre de démarches se fait par le biais de l'écriture. Selon nos observations, nous constatons qu'une connaissance suffisante du français est un premier pas vers l'intégration. Nous notons qu'il est important que les communes, premier palier de l'intégration, développent davantage de structures pour accueillir les migrants. Nous faisons allusion à des cours d'alphabétisation et de langue.

Nous avons réfléchi au principe de rendre les cours de langue obligatoires pour toute personne arrivant sur le sol helvétique, comme c'est le cas dans certains pays européens. La Hollande, par exemple, conditionne l'octroi d'un permis d'établissement à la maîtrise du néerlandais. Nous estimons que cette solution est difficilement réalisable au vu des coûts financiers qu'elle entraînerait. De plus, la période de cours qui pourrait être proposée à la personne ne serait pas suffisamment conséquente pour la maîtrise de la langue. Toutefois, nous affirmons que la société a la responsabilité de répondre aux besoins des personnes migrantes en matière de formation et d'apprentissage du français, mais c'est aux intéressés de prendre l'initiative d'y participer.

Selon nous, des mesures coercitives ne sont pas nécessaires et peuvent devenir dangereuses. Considérer le facteur langue comme unique baromètre de l'intégration revient, pour nous, à rejeter l'entière responsabilité de son intégration sur la personne. Nous gardons à l'esprit que l'apprentissage d'une langue n'est pas à la portée de tous et peut être vécu comme une expérience difficile, voir humiliante. Nous faisons allusion à certaines femmes migrantes qui, du fait d'un manque d'éducation scolaire, sont analphabètes. Elles ne maîtrisent pas les stratégies de base d'apprentissage scolaire, apprendre le français constitue donc une épreuve de taille pour celles-ci. Une des femmes interrogées nous a confié ne pas avoir eu la possibilité d'apprendre rapidement le français du fait qu'elle ne côtoyait que des personnes de langue étrangère dans son entourage familial, social et professionnel.

L'inscription dans un réseau d'interdépendances représente l'une de nos questions secondaires de recherche. Nous nous demandons quels facteurs concourent à l'installation des familles migrantes de s'installer dans un réseau de connaissances.

Nous remarquons dans un premier temps que chaque personne nous a directement ou indirectement parlé de son réseau primaire. Le réseau secondaire a été abordé plus brièvement par les familles. Cependant, en établissant la carte de liens de celles-ci, nous nous sommes rendues compte de la présence de professionnels de l'action sociale dans leur environnement. Toutefois, celles-ci ne mettent pas forcément ces liens en avant. Elles sollicitent plus facilement le soutien de leurs proches. Nous faisons ici l'hypothèse que les familles rencontrent une gêne à nous évoquer leurs difficultés et ressentent la peur d'être jugé par un service extérieur. Certaines personnes manquent aussi d'informations et ne connaissent pas clairement l'étendu des droits qu'elles pourraient faire valoir, notamment au niveau financier.



En conclusion, le réseau revêt pour chacun une importance différente, cependant tous ont mis en place des stratégies pour se construire un système de relations plus ou moins dense.


Par rapport au facteur « enfant », nous nous apercevons que le fait d'avoir des enfants facilite l'intégration des parents. Cette constatation est valable principalement pour les mères. En effet, dans notre panel de familles, ces dernières ont la charge principale des enfants, dans le sens où elles gèrent l'éducation et les soins de ceux-ci au quotidien. Pour citer un exemple, quatre femmes de notre échantillon ont immigré pour rejoindre leur mari, déjà établi en Suisse. A leur arrivée, elles nous ont avoué s'être retrouvée « seules » à la maison, isolée, sans travail et ne maîtrisant pas le français. Nous constatons que le manque de qualifications de certaines femmes migrantes ne leur donne pas forcément la possibilité de trouver rapidement un emploi. Dans ce contexte peu propice à favoriser l'intégration, celles-ci nous ont confié que la naissance de leur premier enfant leur a permis de s'ouvrir aux autres et de nouer des liens extérieurs à l'entourage familial. Elles nous ont montré combien leurs enfants les poussaient à sortir, à rencontrer des gens et à s'adapter pour enfin s'approprier peu à peu les coutumes locales.

En ce qui concerne le sentiment d'appartenance, il est clair que de se sentir appartenir à un « tout », de se sentir accepté et reconnu en tant que sujet par sa communauté, encourage le processus d'intégration. C'est pourquoi, nous évoquons l'importance d'encourager la participation citoyenne des étrangers afin qu'ils manifestent leurs choix et idées et se sentent exister. Le durcissement de la politique suisse d'immigration et la difficulté toujours plus grande d'obtenir une autorisation de séjour pour les personnes extra-européennes, provoque cependant le sentiment inverse, celui de n'être pas la bienvenue en Suisse. Si ce ressenti se trouve trop exacerbé, il peut animer un sentiment de rejet et provoquer des blocages à l'acceptation et à l'appropriation des normes et valeurs du pays d'accueil. Dans ce cas, l'échange n'est plus possible et la rencontre est stérile. Nous avons perçu ce sentiment d'insécurité chez les personnes interrogées. Pour elles, la naturalisation apparaissait comme une solution permettant de palier à cette incertitude, souvent liée au permis.

Pour conclure, nous estimons que chacun des indicateurs abordé au cours de notre recherche peut être un levier à l'intégration. Ces différents éléments sont interdépendants, ils font partie d'un tout et il est donc difficile de les aborder séparément ou d'apporter une plus grande importance à l'un d'entre eux. Lors de nos entretiens avec les personnes migrantes, ce constat a été flagrant. Alors que pour certains le fait d'avoir appris la langue leur a permis de faire de nouvelles connaissances et donc d'enrichir leur réseau, pour d'autres, l'obtention d'un emploi les a amenés à échanger avec des collègues et donc à améliorer leur français. Nous imaginons ce processus comme une sorte d'engrenage. Le fait d'actionner le premier levier permet à la personne d'accéder à d'autres étapes qui mènent vers l'intégration. Nous notons qu'un facteur ressort plus particulièrement pour chaque individu et revêt une importance singulière pour ce dernier. Ce qui nous amène à dire qu'il existe effectivement des facteurs déterminants dans un processus d'intégration, mais que ceux-ci sont propres à chacun.

CONCLUSION





est nécessaire pour permettre à ses familles de trouver une place au sein de notre société. Il ressort de notre analyse que c'est l'action conjuguée de tous les acteurs en lien avec la problématique de l'intégration des migrants qui apporte un véritable soutien aux familles. Nous pensons dans un premier temps aux enseignants ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance et, dans un second temps, aux travailleurs sociaux (éducateurs et/ou animateurs). Les assistants sociaux de l'Hospice général favorisent, par exemple, l'intégration des personnes migrantes, mais selon une prise en charge individuelle. Ils peuvent en outre proposer des cours de français ou mettre en place des activités de socialisation pour des personnes en situation de précarité et d'isolement. Au niveau de Lancy, beaucoup d'activités de loisirs sont proposées aux enfants et aux jeunes. Pour n'en citer qu'une, la prise en charge des enfants par le parascolaire est un appui indéniable pour les familles. Lancy dispose également d'une enveloppe financière pour encourager les associations. La commune a par exemple soutenu le projet de cours d'albanais mis en place par Madame **TIDA**. Les corporations portugaises, italiennes, espagnoles, mais aussi celles sportives, de parents d'élèves et d'habitants sont des acteurs influant de manière prédominante sur le quotidien des familles migrantes. Elles constituent un soutien important et développent des liens de solidarité. Elles établissent le tissu social de la commune et favorisent le vivre ensemble.

La Commune de Lancy ne mène pas de politique spécifique envers les migrants, l'idée étant d'éviter de stigmatiser cette catégorie de personnes. Cependant, la commune ainsi que les professionnels du social nous ont montré leur souci des différences culturelles et leur attention face aux besoins de cette population. En effet, comme nous l'ont précisé certains d'entre eux, de nombreuses institutions telles que l'Hospice général ou la FAS'e proposent à leurs collaborateurs des formations sur le multiculturalisme.

Nous trouvons justifié le choix de la Commune de Lancy de ne pas renvoyer constamment la personne migrante à sa différence, son « étrangeté » en lui accordant un traitement spécifique, car nous avons pu nous rendre compte que les problèmes de ses familles ne sont pas si éloignés de ceux vécus par celles de nationalité suisse. Toutefois, les migrants ont un parcours particulier et rencontrent des obstacles caractéristiques notamment liés aux discriminations qu'ils subissent, à l'apprentissage de la langue et de nos codes sociaux. Ces difficultés doivent être reconnues. Nous estimons qu'il est important que les professionnels en contact avec cette population s'investissent dans des formations continues afin d'améliorer leur compréhension de cette problématique pour pouvoir aider et orienter ces personnes de manière judicieuse.

Notre recherche conclue sur la nécessité d'encourager l'insertion des migrants sur la Commune de Lancy par une série de mesures et d'actions leur permettant de s'approprier la culture et la langue du pays d'accueil, d'établir des relations plus étroites avec l'environnement du quartier, de participer à la vie associative, sociale et citoyenne, notamment sur le plan local. Nous marquons ici l'importance du droit de vote sur le plan communal qui permet aux étrangers de s'exprimer et d'être actif au sein de Lancy.

Lors de notre recherche, nous avons repéré certains besoins comme celui d'être soutenu

CONCLUSION




Notre étude tente d'appréhender la façon dont les familles migrantes perçoivent leur intégration au sein de la société genevoise et leurs représentations de ce concept. Notre enquête nous montre l'importance de certains éléments, tel le travail, le réseau, les enfants ou la langue dans leur processus d'intégration. Nous démontrons que ces facteurs jouent un rôle « facilitant » ou non sur l'insertion de la personne au sein de son environnement proche. Nous considérons ces facteurs comme des indicateurs, mais en aucun cas comme des baromètres de l'intégration de l'individu. Pour preuve, nous n'avons pas la prétention de décréter qui est « intégré » ou non dans notre panel de familles. Nous souhaitons simplement lancer un débat afin de réfléchir sur des pistes d'interventions qui faciliteraient l'accueil des familles migrantes sur Lancy.

Comme nous le mentionnons ci-dessus, notre projet vise à identifier les agents qui favorisent ou au contraire fragilisent la réussite du processus d'intégration des migrants, en particulier ceux de la première génération et de leurs enfants. Nous relevons dans notre enquête que le travail reste dans l'esprit des gens le facteur premier d'intégration.

Nos hypothèses de départ tablent sur quatre éléments déterminants dans l'insertion des migrants sur Lancy, mais notre enquête de terrain nous révèle l'importance des ressources internes propres aux individus dans ce processus. De nombreuses études ainsi que notre recherche à une autre échelle, nous précise donc que l'histoire de vie de la personne, sa provenance, son milieu socioculturel, les conditions du départ et sa situation professionnelle agissent sur son intégration. Ces différences provoquent un inégal degré d'intégration des familles dans la société genevoise (connaissance de la langue, familiarité avec leur nouvel environnement, capacité de trouver des appuis ou des aides auprès des institutions ou de la communauté, etc.). La richesse des parcours des personnes rencontrées nous montre la variété des possibilités d'intégration et des stratégies d'adaptation mises en place. Nous relativisons ici notre postulat de départ à savoir que chaque facteur concourt de manière similaire sur les individus.

Nous sommes convaincues que les critères d'évaluation utilisés dans le cadre de notre étude ne sont pas représentatifs de l'investissement de la personne dans son environnement s'ils sont pris indépendamment les uns des autres. C'est pourquoi ils doivent être utilisés avec prudence et discernement. Nous affirmons qu'il ne faut pas prôner l'intégration en fonction d'un facteur en particulier qu'il s'agisse de l'indicateur du travail ou de la langue. Nous devons examiner l'ensemble du parcours de la personne et de ses relations afin d'évaluer au mieux son intégration. La diversité des personnalités et des histoires de vie rendent l'évaluation de l'intégration d'une personne difficile. Au terme de notre mémoire, nous y voyons plus une volonté de contrôle que de soutien.

Notre recherche aboutit au constat que chaque famille immigrée possède des ressources propres dans la mesure où elle est capable de les identifier et de se les approprier. Cependant, ces ressources ne suffisent pas toujours à elles seules, l'engagement de la collectivité



et informé dès son arrivée. La moitié des femmes de notre échantillon nous ont dit s'être senties très seules à leur arrivée à Lancy, notamment par rapport à l'apprentissage de la langue. En effet, la commune ne mène pas une politique particulière d'accueil envers les migrants. Le migrant, comme tout nouvel arrivant, bénéficie d'informations sur les institutions communales, les services sociaux, les cours de langue, les formations ou accompagnement des parents, mais c'est à lui d'aller chercher les renseignements auprès des instances concernées. De plus, la diffusion de masse de l'information n'est pas suffisante. En effet, le fonctionnement de notre société et de nos institutions ne va pas forcément de soi pour des personnes étrangères. Nos façons de faire ne sont pas directement intelligibles pour un bon nombre de migrants, notamment ceux issus des milieux populaires et originaires de culture très éloignée de la nôtre. Il est donc important de favoriser l'accès à l'information et de la rendre compréhensible afin que les nouveaux arrivants puissent se repérer dans ces dédales administratifs. Nous imaginons la possibilité pour la commune de mettre à disposition des nouveaux arrivants un « point infos » où serait proposé prospectus et informations sur le fonctionnement de notre société et de nos institutions. Les nouveaux habitants auraient également la possibilité de rencontrer un professionnel qui pourrait répondre à des questions plus spécifiques et les orienter sur différentes structures en fonction de leurs attentes. Ces rencontres pourraient se faire avec l'aide d'interprètes afin de faciliter la communication et la compréhension de chacun des participants. Nous pensons qu'il est important de ne pas « assister » la population, mais de la rendre active dans ses démarches. La prise du rendez-vous incomberait au demandeur, il lui reviendrait également de se rendre au « point infos » pour chercher les renseignements souhaités.

Nous constatons que les représentations des familles migrantes sur leur processus d'intégration sont variables. Pour certains de nos interlocuteurs, il s'agit de se fondre dans la masse, de s'assimiler à la société d'accueil. Pour d'autres, il s'agit de garder ses différences, de partager afin de construire une communauté multiculturelle dans laquelle la société d'accueil reconnaît l'identité propre des migrants.

Nous aboutissons au constat que le migrant doit pouvoir valoriser sa culture d'origine, les valeurs dont elle est porteuse ainsi que protéger ses traditions. Il doit prendre conscience de l'apport qu'il peut et doit constituer pour le pays d'accueil pour ensuite s'ouvrir aux codes et au fonctionnement propres de celui-ci. Ce processus d'enrichissement et d'interactions entre culture locale et culture du migrant est propice au « mieux vivre ensemble ». Des espaces de rencontre où ce partage et cette valorisation de l'autre est possible ont été mis en place suite à des initiatives privées et professionnelles sur la commune. Des projets menés par des éducateurs des maisons de quartier sont, par exemple, en cours d'élaboration. Nous pensons à la journée « cuisine » qui permettrait aux femmes de se rencontrer et d'échanger aussi bien sur des recettes que sur leur quotidien. Par ce biais, les professionnels cherchent à toucher des femmes parfois isolées en recréant un contexte qui leur est familier, où elles se sentent en sécurité et valorisées. En règle générale, cette activité fonctionne bien. Nous citerons ici l'exemple de l'association Camarada, visitée dans le cadre de nos études, qui a publié avec ses usagères un livre de cuisine du monde. Les participantes au projet se sont



montrées fières de leur œuvre et reconnues dans leur savoir-faire.

Nous distinguons que cette attitude comporte quelques effets négatifs du fait qu'elle fige la personne migrante dans une autre période temporelle et qu'elle la ramène systématiquement à sa différence. L'une de nos interlocutrices nous rapportera se trouver dérangée par ce genre d'initiative, estimant paradoxal de devoir d'un côté s'adapter aux façons de faire helvétiques et de l'autre d'être toujours ramenée aux clichés de son pays.

Les migrants ont également créé des projets leur permettant de mettre en avant leur culture. Nous vous présentons l'exemple de Madame **TIDA** qui à travers la mise en place de cours de langue albanaise pour les enfants de sa nationalité cherche à préserver son héritage culturel et le transmettre à ses enfants. En effet, la seconde génération maîtrise partiellement la langue maternelle de leurs parents. Madame **MOYA** a, quant à elle, conçu une association de danse folklorique bolivienne afin de valoriser sa culture et de mettre en contact des personnes de toutes provenances et milieux sociaux. A travers cette activité, les personnes d'origine bolivienne se réapproprient leurs traditions et restent en phase avec leur identité. Pour les autres participants, la danse est un outil de découverte et d'échange.

Suite à la présentation des résultats de notre analyse, nous abordons ici une réflexion plus profonde autour du concept d'intégration.


Enfin, nous nous posons maintenant deux dernières questions :

- *Devons-nous demander aux personnes migrantes de s'intégrer à tout prix ?*
- *Devons-nous avoir plus d'exigences envers une personne migrante qu'une personne suisse par rapport à son intégration ?*

Nous ne considérons pas le fait de s'intégrer comme une obligation cependant pour faire société un minimum de relations et d'interdépendances sont nécessaires. Sans cela, le « vivre ensemble » n'est pas réalisable.

Au terme de notre mémoire, nous décrivons qu'il n'existe pas un modèle d'intégration à suivre, mais des stratégies individuelles d'adaptation à un milieu inconnu et parfois hostile. La personne agit comme elle peut en fonction de ses moyens et ressources. Nous sommes convaincues qu'il ne sert à rien d'imposer un modèle d'intégration à toute une population, mais de favoriser le sentiment d'appartenance par des actions à un niveau local. Nous devons nous soucier de l'insertion des personnes migrantes afin qu'elles ne se retrouvent pas en dehors de tous liens et attaches et ne mettent pas en péril la cohésion sociale.

L'individu doit développer un sentiment d'appartenance à la société d'accueil pour pouvoir amorcer son processus d'intégration. Cette sensation « de faire parti d'un tout » constitue selon nous un premier pas vers le chemin de l'intégration dans le sens où le migrant commence à s'adapter et intérioriser les codes, valeurs et normes d'une société dans laquelle il se reconnaît. Ce sentiment naît d'une sensation de bien-être et d'épanouissement sur son lieu de vie, c'est-à-dire d'une perception individuelle, mais doit être encouragé par



l'environnement proche. La société a l'obligation d'accueillir la personne sans la rejeter ni la discriminer et de lui faire une place. Elle a des devoirs envers les personnes migrantes et se doit de les respecter. Nous pensons en premier lieu au droit de vote communal, cantonal et fédéral. Nous estimons que le droit de vote et d'éligibilité devrait être accordé à toute personne résidant depuis plus de cinq ans sur le territoire suisse et bénéficiant d'une autorisation d'établissement. Nous ne pouvons pas, d'un côté, exiger de la personne migrante de s'impliquer à la vie de la communauté et de l'autre, lui refuser de participer à la mise en œuvre de la vie sociétale. Le migrant a quant à lui les devoirs de tout citoyen suisse, c'est-à-dire respecter les lois en vigueur. Nous voyons donc apparaître la réciprocité du processus, l'intégration implique autant la personne migrante que la société d'accueil.

» Pour conclure, la « bonne intégration » des personnes migrantes sur notre territoire est un phénomène complexe soumis à de multiples variantes. Si nous devons répondre à la question de savoir en quoi consiste une intégration « réussie », nous rétorquerions qu'il s'agit essentiellement d'un sentiment de bien-être qui découle de divers facteurs tels qu'un travail qui apporte une estime de soi, un revenu suffisant pour vivre dignement et un réseau de connaissances et d'amitiés qui permettent de se sentir soutenu et d'appartenir à un groupe. Mais ce ressenti dépend également des ressources internes à la personne, psychiques et mentales, qui lui permettent de s'adapter et de retrouver un équilibre dans sa vie suite à la rupture que provoque toute migration. A l'inverse, un sentiment d'impuissance, de souffrance et qui peut conduire à une certaine forme de retrait peut apparaître quand les difficultés matérielles et sociales deviennent des barrières insurmontables. Ces aléas de la vie font qu'un certain nombre de familles migrantes ne peuvent s'impliquer autant qu'elles le désireraient ou de la manière souhaitée par la société dans leur processus d'intégration. Notre enquête relève la question de l'accès à l'emploi des personnes migrantes. En effet, l'ensemble de notre panel de familles met en exergue la valeur « travail » et le dispose au centre de leur processus d'intégration. Or, cinq de nos interlocuteurs évoquent leurs difficultés à trouver un travail stable et bien rémunéré. Nous remarquons également que la majorité de nos interviewés exercent en effet dans des domaines d'activité peu reconnus et où les salaires sont bas. Nous expliquons ce fait par un manque de formation, une mauvaise maîtrise du français ou à la non reconnaissance de leurs diplômes. Les personnes étrangères subissent également certaines discriminations face à l'embauche. Alors faut-il continuer à axer l'intégration sur le travail salarié en sachant qu'il est de plus en plus difficile de trouver un emploi stable de nos jours ? Le défi des générations futures sera d'imaginer de nouvelles pistes afin de favoriser l'intégration ou l'insertion des personnes en situation de précarité.



BIBLIOGRAPHIE



BIBLIOGRAPHIE

LIURES

ABELES, Marion, BONTE, Pierre, IZARD, Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, éditions Presse universitaire de France, Paris, 2000, 842 pages

BEDAY-HAUSER, Pierrette, BOLZMAN, Claudio, *On est né quelque part, mais on peut vivre ailleurs: familles, migrations, culture et travail social*, éditions IES, Genève, 1997, 424 pages

BOLZMAN, Claudio, TABIN, Jean-Pierre, *Populations immigrées: Quelle insertion? Quel travail social?*, Genève: éditions IES, Lausanne: cahier de l'EESP, 1999, 223 pages

BOLZMAN, Claudio, *Sociologie de l'exil: une approche dynamique: l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, éditions Seismo, Zürich, 1996, 333 pages

BOUCHER, Manuel, et. al., *De l'égalité formelle à l'égalité réelle: la question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*, éditions l'Harmattan, Paris, 2001, 582 pages

CAMILLERI, Carmel, *Stratégies identitaires, édition presse universitaire de France*, Paris, 2002, collection psychologie aujourd'hui, 232 pages

CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, éditions Fayard, Paris, 1995, 490 pages

COUET, Jean-François, DAVIE, Anne, *Dictionnaire de l'essentiel en sociologie*, éditions Liris, Paris, 2002, 175 pages

CUCHE, Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, éditions la Découverte, Paris, 2004, collection: repères, 123 pages

DOMENACH, Hervé, PICOUET, Michel, *Les migrations, édition presse universitaire de France*, Paris, 1995, collection Que sais-je ?, 127 pages

ECKMANN, Monique, *Vivre ensemble*, éditions LEP, Zurich Fondation pour l'Education et la Tolérance, 2002, 15 pages

JOURNET, Nicolas, *La culture : de l'universel au particulier*, éditions Sciences Humaines, Auxerre, 2002, 370 pages

JOVELIN, Emmanuel, *Le travail social face à l'interculturalité*, éditions l'Harmattan, Paris 2002, 341 pages

KAUFMANN, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, édition Nathan, Paris, 2003, 127 pages

MAALOUF, Amin, *Les identités meurtrières*, éditions Grasset & Fasquelles, Paris, 1998, collection Livre de Poche, 189 pages

POIRIER, Jean, *Ethnies et cultures, in Encyclopédie de la Pléiade*, éditions Gallimard, Paris, 1972, pages 24-25

RAUSA, Fabienne, REIST, Sara et al., *La population étrangère en Suisse*, office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2006, 80 pages

SERFATY-GARZON, Perla, *Enfin chez soi : récits féminins de vie et de migration*, éditions Bayard, Paris, 2006, 184 pages

TAIEB, Eric, *Immigrés : l'effet générations : rejet-assimilation-intégration d'hier à aujourd'hui*, éditions de l'atelier, Paris, 1998, 399 pages

TAYLOR, Charles, *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*, éditions du Seuil, Paris, 1998, 712 pages

VERBUNT, Gilles, *La question interculturelle dans le travail social: repères et perspectives*, éditions La Découverte, Paris, 2004, 218 pages

Petit Larousse Illustré, éditions 2002

ARTICLES

APFELBAUM, Erika, VASQUEZ, Ana, *Les réalités changeantes de l'identité*, Peuples Méditerranéens, 1983, n°24, pages 83-101

BERTHOMIERE, William, HILY, Marie-Antoinette, MIHAYLOVA, Dimitrina, *La notion de « réseaux sociaux » en migration*, Hommes et Migrations, juillet-août 2004, n°1250, pages 6-12

BESKI-CHAFIQ, Chahla, *L'interculturel, une dynamique pour construire un partenariat tant avec l'usager qu'entre les acteurs institutionnels*, Sauvegarde de l'enfance, 2001, n°5, pages 236-244

BOLZMAN, Claudio, ECKMANN, Monique, *Quelle place pour l'interculturel dans la formation des travailleurs sociaux ?*, Ecarts d'identité, 2002, n°98, pages 37-41

BOLZMAN, Claudio, *La politique migratoire suisse : entre contrôle et intégration*, Ecarts d'identité, 2002, n°99, p. 65-71

CUCHE, Denys, *Nouveaux regards sur la culture : l'évolution d'une notion en anthropologie*, Sciences Humaines, novembre 1997, n°77, pages 20-35

FIBBI, Rosita, *Tout à fait égaux mais différents*, Terra Cognita, 2003, n°2, pages 36-39

GERMANIER, Stéphanie, *La langue, sésame de l'intégration*, journal le Temps, 1.2.2006, page 3

GILLIARD, Diane, et. al., *Parcours de migrants*, Repère Social, mars 2003, n°45, pages 5-15

LE BOSSE, Yann, VALLERIE, Bernard, *Le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*, Sauvegarde de l'enfance, 2003, n°4-5, pages 144-155

TORRES PEREZ, Francisco, *Les immigrés, le processus d'insertion et les réseaux sociaux à Valence*, Hommes et Migrations, juillet-août 2004, n°1250, pages 24-37

WEBER, Serge, *De la chaîne migratoire à la migration individuelle des Roumains à Rome*, Hommes et Migrations, juillet-août 2004, n°1250, pages 38-48

MÉMOIRES DE FIN D'ÉTUDES, THÈSES

BOLZMAN, Claudio, *Exil, dynamique socio-culturelle et participation sociale, le cas de la migration chilienne en Suisse*, 1992, 662 pages, thèse, sciences économiques et sociales, université de Genève, 1992

FAVRE, Bernard, JAEGGI, Jean-Marc, OSIEK, Françoise, *Famille, école et collectivité*, mars 2004, 16 pages, résultats d'une recherche, Service de la recherche en éducation, Genève, mars 2004

MUZLIJAS, Leonida, PONARD, Cindy, *D'où je viens? Très loin... Où je vais ? Personne ne le sait...*, 2006, 166 pages, mémoire de fin d'études, travail social, Institut d'Etudes Sociales Genève, 2006

NGUYEN, Minh Son, *Droit public des étrangers: présence, activité économique et statut politique*, 2003, 816 pages, thèse, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, éditions Staempfli SA Berne

NOTES DE COURS, POLYCOPIÉS

MONNIER, Michel-Acatl, *Normes et processus de discrimination: les réponses institutionnelles et professionnelles*, HETS (IES), Genève, 28 mai 2004

OSSIPOW WUEST, Laurence, *Immigration, intégration et interculturalité : les questionnements de l'anthropologie*, HETS (IES), Genève, 2006, module 847

SIMONIN, Alain, *Collectif réseau*, HETS (IES), Genève, 2000

ACTE DE FORUM

Migration, Intégration: se comprendre pour vivre ensemble (Genève, 2003, rédaction **HERZOG, Stéphane**), *étranger-intégration sociale-Suisse*, Centre International de conférence de Genève, 10-12 mars 2003, 2003, 128 pages.

SITES INTERNET

Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement, Nations unies, 2006.
<http://www.un.org/esa/population/hldmigration/Text/Report%20of%20SG> (consulté le 15 janvier 2007)

Note statistique sur les populations non nationales dans les Etats membre de l'UE, Eurostat, mars 2006.
http://lepp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-06-008/FR/KS-NK06-FR.PDF
(consulté le 15 janvier 2007)

Site officiel de l'Etat de Genève, office cantonale de la statistique
<http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/communes/commune.asp?choix=population&commune=commune28> (consulté le 10 septembre 2006)



Site officiel de la Confédération Suisse

http://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/home/themen/migration/dossier_integration/massnahmen.html
(consulté le 15 janvier 2007)

Site de l'Hospice Général- Aide aux requérants d'asile (ARA-HG)

<http://www.hg-ge.ch/> (consulté le 23 juin 2006)

Site de l'office fédérale de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration

<http://www.ausländer.ch> (consulté le 7 juin 2006)

Site du dictionnaire de politique sociale suisse

<http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=445> (consulté le 10 janvier 2007)

Site officiel du Bureau de l'Intégration des Etrangers (BIE)

<http://www.geneve.ch/integration/welcome.asp> (consulté le 6 février 2007)

Rapport de la commission d'experts en migrations

http://www.geneve.ch/chancellerie/Conseil/20012005/ppresse/doc/Rapport_commission_experts.pdf
(consulté le 2 février 2007)

TEXTES LÉGISLATIFS

Loi sur les étrangers du 24 septembre 2006 (= Letr ; RS 101) art. 2, al. 1 concernant le champs d'application de la présente loi ; art 121 al 1 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 (= Cst. ; RS 101)

Loi sur l'intégration des étrangers du 28 juin 2001 (= A 2 55)
entrée en vigueur le 21 septembre 2001

ANNEXES



GRILLE D'ENTRETIEN DES PROFESSIONNELS INTERROGÉS

Entretien avec Monsieur DEMIERRE

responsable du service social communal de Lancy, 28 novembre 2005

En préambule à notre entretien, Monsieur Demierre nous a dit quelques mots.

Le service social communal n'a pas de projets ciblés.

Les problèmes sont abordés dans un ensemble de réalités sociales avec des thèmes comme les enfants, les jeunes, la F'ASE (Fédération pour l'Animation Socioculturelle). Il n'y a pas de projets d'actions communautaires directement en lien avec la migration. C'est plutôt abordé indirectement à travers les thèmes cités précédemment.

Il nous a tenues au courant que l'Association Liens et Migrations était venue demander des subventions pour la recherche en lien avec l'école qu'elle voulait entreprendre.

1_ Pouvez-vous nous présenter votre rôle au sein du service social communal?

Il est responsable de ce service depuis 3 ans. Il est chef de service et doit gérer ce service dans sa globalité (gestion du personnel, financière, ...).

Quatre assistants sociaux occupent l'équivalent de deux postes et demi à plein temps.

Ce service communal agit avec quatre angles d'actions.

1) L'action sociale individuelle: il travaille en parallèle avec l'Hospice général (HG).

Ils viennent compléter la loi cantonale sur l'aide sociale qui pose des limites concernant l'âge, l'AVS, l'AI, ... et qui délègue cette tâche à l'Hospice général.

Le Service Social Communal vient en aide aux gens qui ne peuvent pas bénéficier de l'aide sociale cantonale, ou cela vient compléter l'aide versée par l'HG.

Les AS s'occupent donc de l'aide financière et sociale d'autre type au sens large.

Ils ne travaillent pas sur la base des critères de l'HG.

Leur intervention est ciblée aux personnes domiciliées sur Lancy.

2) L'action sociale communautaire: c'est un rayon d'action beaucoup plus récent mais toujours basé sur la loi cantonale qui stipule que l'aide sociale individuelle revient à l'HG et que l'aide sociale communautaire revient aux communes.

Ce service est en phase d'imagination et de conception, car jusqu'à peu, Lancy était encore dans la tradition d'aide individuelle.

Depuis le 1^{er} septembre 2005, un AS développe des projets communautaires.

3) L'action bénévole: Il s'agit d'une part de solliciter des gens prêts à donner de leur temps et d'autre part, il s'agit de mettre à disposition ces personnes pour différentes tâches (transport, compagnie à des personnes âgées, ...).

Ils doivent aussi gérer la banque alimentaire. C'est une association qui récolte des aliments redistribués ensuite à différentes associations. C'est un lieu de transit et ils ne veulent en aucun cas faire de bénéficiaires. Le but est d'éviter le gaspillage.

Lancy, Plan-les-Ouates et Onex sont partenaires et bénéficiaires de cette banque alimentaire. Ils distribuent une fois par semaine de la nourriture à des familles dans le besoin.

4) La permanence chômage: leur service s'appelle l'AIDE (Association Intercommunal pour les Demandeurs d'Emplois). Ils travaillent en partenariat avec Plan-les-Ouates. Tout le monde peut se présenter dans ce service indépendamment de son domicile.

Monsieur DEMIERRE prend donc la décision en ce qui concerne les demandes d'aide financière.

2_ Remarquez-vous une différence entre le «grand» et le «petit» Lancy?

Au niveau de la répartition de la population:

Il y a 27'000 habitants et Lancy est la troisième commune du canton.

Au niveau des classes sociales:

Le revenu moyen est plus élevé au Petit qu'au Grand Lancy.

Il y a plus de villas et d'appartements à loyers libres au Petit-Lancy.

Ils ont remarqué que les nouveaux logements subventionnés sur l'avenue du cimetière au Petit-Lancy avaient fait augmenter de façon très nette les dossiers de l'HG. C'est un signe qui «met à mal» l'image riche du Petit-Lancy.

Au niveau de la proportion d'étrangers:

Sous réserve, il y aurait plus d'étrangers au Grand-Lancy. Les communautés étrangères sont plus représentées au Grand-Lancy pour des raisons aussi de mise à disposition de logements par l'HG.

3_ Qu'est-ce qui est mis à disposition pour les familles sur la commune?

Il y a plus de choses au Grand qu'au Petit-Lancy bien que la situation évolue par exemple au quartier des Mouilles vers le collège de Saussure où des problèmes apparaissent entre les gens qui ont acheté au prix fort leur logement et ceux qui occupent les appartements subventionnés.

Les Palettes sont un quartier difficile comparable au Lignon.

Pourtant, la vie relationnelle et la cohabitation de gens de même niveau social a beaucoup favorisé le développement d'associations.

Par exemple des échanges de savoirs entre les habitants, initiatives générées par les habitants eux-mêmes.

L'HG est devenu gérant de certaines allées dans l'idée d'y placer des requérants d'asile et de leur permettre de s'intégrer. Cela s'est bien passé dans un premier temps, car les habitants se sentaient bien dans ce quartier et ces nouvelles personnes ne remettaient pas en question l'équilibre, de plus, les habitants avaient l'impression de faire une «bonne action».

Il y a eu le premier TSHM aux Palettes et la première MQ est le centre de Marignac.

Au final, il existe encore deux ou trois associations (Association des habitants de Lancy-Sud, Association des habitants des Palettes) et la commune encourage ces associations mais ne les génère pas. Elle met à disposition des locaux et leur donne des moyens financiers.

Les associations existent toujours, mais elles sont en phase de mutation. Il y a une nouvelle vague de dégradation sociale aux Palettes.

Il y a une grosse inquiétude politique et policière en ce qui concerne la vie souterraine, en effet, il y a eu une ou deux arrestations de dealers qui habitaient aux Palettes. Cela fait maintenant plusieurs week-ends qu'il y a des incivilités entre des bandes de jeunes. Des camions et des voitures sont brûlées.

Les associations se battent pour la défense de leurs intérêts. On quitte le domaine de l'intégration et de la solidarité. Les communautés se battent entre elles. Il y a déjà eu des combats graves entre jeunes africains et jeunes kosovars.

Les habitants ont peurs et les pétitions arrivent.

Les politiques et les TSHM sont très empruntées face à la situation

Ils doivent reconnaître l'état de fait sans aller trop loin.

Dans le domaine associatif, certaines figures de cette vie associative sont mortes. Par exemple une famille qui tenait le rôle de président de la plupart des associations est retournés dans le Jura et personne n'a repris le même rôle avec le même enthousiasme. Cela s'effrite à l'image du quartier des Palettes.

En résumé, sur la commune on trouve.

- Escale: lieu de réinsertion professionnelle

- TSHM

- MQ

Tout est donc beaucoup plus développé au niveau des jeunes et des enfants. Lancy se donne beaucoup de moyens au niveau de la jeunesse.

- Communautés italiennes et espagnoles qui étaient un modèle d'intégration à l'époque.

La solidarité chez les Africains se vit différemment. La situation est plus sensible encore avec les communautés des Balkans.

- Il n'y a pas de cours de langue mis en place par la commune, mais les locaux sont mis à disposition dans l'école ainsi qu'une aide financière. Les cours vise essentiellement les enfants, afin qu'ils apprennent la langue de leur pays d'origine.

4_ Est-ce que ces initiatives permettent d'atteindre les familles migrantes?

5_ Est-ce que ces dispositifs favorisent l'intégration des familles migrantes?

6_ Pour vous, y'a t'il des manques sur la commune?

Il existe des associations privées au niveau du canton et nous dirigeons les gens vers ce qui existe.

Nous devons réfléchir sur ce qui pourrait cibler les familles/les parents plus spécifiquement. Nous avons un projet sur le modèle des «cafés des parents».

Nous n'avons pas pensé en terme de migration, mais plutôt en terme de pertes de repères.

7_ Est-ce que la Commune encourage les initiatives privées et la création d'associations ?

Elle encourage et elle est très imprégnée de ça. Elle essaie de faire vivre les associations.

Par exemple, pour la petite enfance ou la tendance est de municipaliser, Lancy travaille avec et donne les moyens, mais les laisse vivre comme une association.

8_ Est-ce que vous rencontrez des personnes migrantes?

Les personnes migrantes constituent une grosse proportion de gens qui viennent au service social communal, mais pas la majorité.

Ils viennent souvent pour des questions d'ordre économiques et financiers en tout cas au départ.

Le service social communal essaie toujours de financer une activité extrascolaire (foot, ect.), lorsque les gens ont des enfants et d'anticiper également l'achat ponctuel de souliers de foot, dans un souci d'intégration de la part du service.

Après avoir fini de poser nos questions Monsieur DEMIERRE a rajouté quelques propos.

La migration est une problématique qui sous-tend aux problèmes des Palettes, des jeunes...

Monsieur DEMIERRE voit la problématique de la migration en priorité avec des gens déracinés pour venir s'installer dans un endroit tout nouveau. La migration est liée au principe du mouvement.

Nous ne sommes plus aux problèmes d'arrivées en masse, mais à l'étape d'après.

Quelle réponse apporter à ça? Comment traiter le racisme (qui n'a jamais disparu)?

Exemple: *on ne peut plus répondre aux gens qui se plaignent du bruit la nuit en leur disant qu'ils sont intolérants. C'est le devoir de la commune de trouver une solution.*

Où se situe-t-on?

Notre rôle de travailleur social est d'apporter une réponse la plus juste possible: tenir compte de la faute et de la réalité. Quel objectif on se fixe?

Grille d'entretien pour Monsieur BERGHOLZ

TSHM responsable des locaux autogérés sur la commune du Grand-Lancy le lundi 23 janvier 2006

- 1_Présentez-nous votre travail au sein du Centre Marignac (formation, population ciblée, ...).
- 2_Selon vous, qu'est-ce qui est mis en place à Lancy pour les jeunes migrants ?
- 3_Avez-vous à faire à des familles migrantes dans votre pratique ?
- 4_Pour vous, quels sont les facteurs qui dénotent d'une bonne intégration sur la Commune de Lancy ?
- 5_Selon vous, quelles sont les solidarités informelles dans le quartier ?
- 6_En tant que professionnel, en percevez-vous ?
- 7_Ont-elles un impact sur la qualité de vie du quartier ?
- 8_Pensez-vous que la population tend à s'organiser d'elle-même pour augmenter sa qualité de vie ?
- 9_Existe-t-il des solidarités informelles au sein d'une même communauté ?
- 10_Et entre différentes cultures ?
- 11_Quelle perception avez-vous de la cohabitation des différentes cultures ?

Grille d'entretien pour Monsieur CUÉNOD

Bureau d'Intégration des Etrangers

- 1_En quelques mots, quelle est la fonction du BIE ?
- 2_Quelle est la situation des familles migrantes à Genève ?
- 3_Pour vous, Genève est-il un canton qui promeut l'intégration ?
Si oui, pourquoi ?
Si non, pourquoi ?
- 4_Pour vous, quels sont les facteurs qui dénotent d'une « bonne intégration » pour une famille migrante ?
- 5_En quoi la nouvelle loi sur les étrangers va-t-elle influencer la situation des familles migrantes sur le canton ?
- 6_Pouvez-vous nous donner votre propre définition de l'intégration ?

-
- 7_Pensez-vous que l'intégration part d'une volonté individuelle ou doit être un soucis commun ?
 - 8_Un migrant doit-il s'identifier complètement à sa société d'accueil pour être « correctement » intégré ?
 - 9_Est-il possible de parler du concept d'acculturation à Genève ?
Si oui, pourquoi ?
Si non, pourquoi ?

Grille d'entretien pour Monsieur LOPEZ

TSHM sur la commune du Petit-Lancy

- 1_Quelle est votre mission en tant que TSHM au Petit-Lancy ?
(plus formation, population ciblée, ...).
- 2_Selon vous, qu'est-ce qui est mis en place à Lancy pour les jeunes migrants ?
- 3_Avez-vous à faire à des familles migrantes dans votre pratique ?
- 4_Pour vous, quels sont les facteurs qui dénotent d'une bonne intégration sur la Commune de Lancy ?

Pensez-vous que la population tend à s'organiser d'elle-même pour augmenter sa qualité de vie ?
- 6_Existe-t-il des solidarités informelles au sein d'une même communauté ?
Si, oui, ont-elles un impact sur la qualité de vie du quartier ?
- 7_Et entre différentes cultures ?
- 8_Quelle perception avez-vous de la cohabitation des différentes cultures ?
- 9_Pour vous, quelles sont les difficultés majeures que rencontrent les nouveaux arrivants pour s'intégrer sur la commune ?
- 10_Selon vous, la commune mène-t-elle une politique d'intégration à l'égard des personnes migrantes vivant sur la commune ?

GRILLE D'ENTRETIEN DES FAMILLES ET UNE RETRANSCRIPTION COMPLÈTE

Grille d'entretien des familles

Remerciements pour avoir accepté de nous rencontrer

- Présentation de la recherche en quelques mots et de nos motivations personnelles
- Spirale temporelle
- Parcours migratoire
- D'où venez-vous ?
- Quand est-ce que vous êtes arrivé ?
- Les raisons ?
- Parcours familial
- Quand avez-vous rencontré votre mari ou ami ? Vos enfants ?
- Les dates de mariage et de naissance ?
- Parcours professionnel
- Formation, études

Questions

- 1_ Comment avez-vous trouvé votre emploi, votre appartement ?
- 2_ Comment êtes vous arrivé ici ?
Sur la Commune de Lancy ?
- 3_ Comment avez-vous appris le français ?
- 4_ Connaissiez-vous des personnes ici ?
De la famille, des amis ?
- 5_ Gardez-vous des contacts avec votre famille ou amis restés au pays ?
Si oui, lesquels ?
- 6_ Comment avez-vous rencontré toutes ces personnes ?
- 7_ Quels sont les rapports que vous entretenez avec elles ?
- 8_ Les connaissiez-vous avant d'arriver ici ?
- 9_ Est-ce que vous les voyez régulièrement ?
- 10 Si vous rencontrez un problème, est-ce que vous les appelez ?
- 11_ Est-ce qu'ils vous ont introduit dans la Commune de Lancy ?
- 12_ Que faites-vous si votre enfant est malade et que vous ne pouvez pas rester auprès de lui ? A qui faites-vous appel ? Il est 20 heures et il vous manque un ingrédient essentiel pour préparer votre repas, que faites-vous ?

-
- 13_** Qui a été votre premier contact lors de votre arrivée ?
- 14_** Etes-vous, vous ou vos enfants, inscrits à une activité proposée par la Commune de Lancy ? (Association, club sportif,...)
- 15_** Participez-vous à la vie scolaire de votre enfant (devoirs, réunions, ...) ?
- 16_** Qu'il s'agisse d'école ou des activités, cela vous a-t-il permis de connaître des gens ?
- 17_** Pensez-vous qu'il y ait des manques sur la commune ?
- 18_** Est-ce que vous vous sentez bien à Lancy ?
- 19_** Qu'est-ce qui fait que vous vous y sentez bien ou pas ?
- 20_** Donnez-moi votre propre définition de l'intégration ?

Retranscription de l'entretien avec Madame Moya

Lennie: pour se connaître. Discuter autour de ces trois points, par rapport à vous. Ça c'est l'histoire de vie familiale, ça veut dire quand est-ce que vous vous êtes mariée, avez eu des enfants, ...

Ça c'est le parcours migratoire, ça veut dire quand est-ce que vous êtes partie de chez vous, de votre pays pour venir ici.

La dernière c'est la formation, est-ce que vous avez une formation, est-ce que vous travaillez, maintenant, ici et puis dans votre pays aussi avant.

Le parcours migratoire:

Madame Moya: Je viens de Bolivie en 1996

Lennie: Vous êtes arrivée directement sur Genève?

-Directement sur Genève

-Vous êtes arrivée sur Genève, vous connaissiez déjà des gens?

-Non, pas du tout. Seulement je suis venue avec mon mari et mon mari il est ici depuis ses 9 ans alors il a fait ses études, il a fini et il était là-bas pour un an pour savoir ce qui se passe et puis je l'ai connu là-bas et je suis tombée enceinte et puis on est venu ici avec lui.

-En fait, lui il est suisse?

-Non, il est pas suisse, mais il habite ici depuis ses neufs ans.

Anaïs. Quand vous êtes arrivée à Genève, vous êtes arrivée à Genève ou à Lancy

-A Genève, non à Lancy

Lennie: Quand vous êtes arrivée en 1996, vous êtes arrivée directement ici.

-Chez ma belle-mère

-Vous êtes partie de Bolivie en 1996 et vous êtes arrivée ici, et puis vous avez eu votre premier enfant en Bolivie.

-Non, non, ici!

-Votre premier enfant il est né en...

-1996

-Votre deuxième enfant vous l'avez eu à quelle date?

-2000

-Et Dylan?

-Le dernier 2002.

-Et puis vous êtes arrivée chez votre belle-mère et vous êtes venue ici parce que votre mari connaissait ici, ...

-Oui, comme il habitait ici il a fait ses études ici.

-Par rapport, vous m'avez dit que vous avez fait des études en sociologie.

-Oui, mais malheureusement, j'ai pas pu finir parce que là-bas c'est pas si facile d'étudier et travailler en même temps, j'ai pas pu finir.

-Vous avez fait tout là-bas, enfin les études et après vous êtes venue ici.

-Tout là-bas.

-Puis vous êtes arrivée ici, vous avez eu votre premier enfant. Actuellement vous travaillez?

-Non, je travaille maintenant comme temporaire, le temps que je travaille pas, je suis au chômage.

-Vous vous occupez de Dylan.

-De Dylan et de ses deux sœurs.

-Quand vous êtes arrivée ici, vous connaissiez déjà votre belle-mère ?

-Non, oui, je l'ai connue là-bas mais pas comme je la connais maintenant. Ça change.

-Elle est venue là-bas?

-Oui, pour les vacances, je l'ai vue, mais ici je l'ai connue totalement.

-Par rapport à votre mari, vous pouvez me dire sa formation, son parcours professionnel.

-Lui, il a fait les études jusqu'au cycle et a étudié le mécanicien, il travaille dans une entreprise où on fait les petites machines pour les parkings.

-Lennie: Les tickets, les automates ?

-Anaïs: Il a fait un apprentissage à Genève?

-Oui.

-Lennie: Vous, quand vous êtes arrivée ici vous ne connaissiez pas la Suisse?

-Pas la Suisse, pas la langue, rien du tout!

-Quand vous êtes partie, c'était difficile pour vous de partir?

-C'était très difficile parce que j'ai jamais voyagé, pas même dans mon pays.

-Vous m'avez dit que vous êtes arrivée ici vous ne parliez pas du tout français.

-Pas du tout

-Vous avez fait comment pour apprendre?

-Normalement. Je travaillais dans l'hôtellerie comme femme de chambre et puis j'ai vu là que j'apprenais rien du français, mais rien du tout, j'ai appris à entendre bien le portugais, l'italien et puis alors quelqu'un m'a dit qu'il y avait des cours de français à la... je me rappelle pas l'Université.

-L'Université ouvrière de Genève? Vers la gare ?

-C'est là que j'ai commencé à faire les cours.

-Ça c'est bien passé, vous avez pu apprendre?

-Oui, oui, tout ce que je sais, c'est là-bas que j'ai appris et avec le temps je parle plus avec les gens. Quand je parle avec eux c'est que l'espagnol.

-Avec vos enfants?

-Avec mes enfants.

-Et votre mari?

-Il parle très bien le français.

-Anaïs: S'il est arrivé ici à neuf ans c'est que...

-Oui il parle très bien.

-Et votre mari il est aussi bolivien?

-Oui, bolivien.

-Il est arrivé plus tôt que vous.

Quand vous êtes arrivée ici vous aviez des attentes, vous vous êtes dit ça va être bien...

Qu'est-ce que vous attendiez en fait?

-De venir ici normalement, j'ai pas pensé tout de suite qu'est-ce que je vais faire là. Je suis venue comme ça.

-Sans attentes?

-Sans attendre rien du tout, j'ai pas...

-En fait, vous vous attendiez à rien en disant on verra ce qu'il se passe?

-Oui.

-C'est vrai que y a souvent des gens qui viennent et se disent ça va bien se passer ou alors ça va pas bien se passer et après ils se rendent compte que ça se passe moins bien que ce qu'ils avaient prévu, c'est difficile de trouver un logement, c'est difficile de trouver un travail...

- Est-ce que vous vous êtes passée par là un petit peu?

-Quand je suis arrivée là j'ai vu comment était les choses, comment mon mari n'avait pas de travail alors on savait pas quoi faire, on habitait chez ma belle-mère six mois et après je me dit on est marié on va avoir, on a eu notre fille il faut qu'on aie quelque chose et puis on a trouvé un appartement sans chauffage et

puis c'était l'hiver et puis c'était très dur.

-Vous avez trouvé comment cet appartement?

-On a lu à la GHI.

-Une annonce dans le journal?

-Une annonce oui.

-Sans le chauffage ?

-Normalement ils disaient rien, plutôt comme on a pas beaucoup d'argent on voit que le prix vous voyez, alors on a dit c'était le moins cher alors on a dit on va prendre celle là. Et puis c'était bien parce que là où il nous a appris à sortir plus il nous a poussé à faire des choses que je pensais pas parce que comme je savais pas parler le français rien du tout alors je me dit on a des nécessités alors il faut que je travaille et ma fille elle a un an et j'ai commencé a travailler tout de suite. C'est comme ça.

-C'est en se poussant à travailler parce que il faut de l'argent, il faut vivre.

-Il faut améliorer parce que on n'avait une fille et on peu pas le maintenir ici dans le froid et tout ça.

-Vous êtes restés longtemps dans cet appartement ?

-On est resté un an et quelque chose parce que c'est cet hiver là que j'ai passé à Genève et il y avait la neige. Il faisait très très froid. Chez moi c'est pas le même hiver qu'ici. Ça m'a fait réfléchir beaucoup.

-On va laisser ça de côté et j'ai des petites feuilles de couleur en fait ce qui est sympa à faire, on va discuter encore et peut maintenant, on va faire un sorte de photo avec vous et puis qu'est-ce que vous avez comme gens maintenant autour de vous, que vous avez rencontré à Genève, vous faire des amis, avec l'école de votre fille, voir un petit peu ou est-ce que vous avez pu vous développer comme, quelle personne vous avez pu rencontrer et avec qui maintenant vous pouvez tenir compte

-Il comprend le français?

-Oui, il comprend, mais il ne parle pas très bien. Il parle toujours en espagnol

-C'est bien qu'il parle espagnol.

-Oui, la première maîtresse de ma fille m'a dit que c'est bien que je l'apprenne l'espagnol et que j'arrivais bien. J'ai fait ça et ma fille la plus grande elle parle très bien l'espagnol. Mais par contre la deuxième comme j'ai commencé à travailler assez souvent alors j'ai pas eu le temps d'être avec elle de parler tout ça mais même si je parle en espagnol elle me répond toujours en français. J'arrive pas à... en plus elle parle toujours en français avec sa sœur, mais avec lui ça va aussi l'espagnol.

-Tout à l'heure vous m'avez parlé que les cours de français à l'UOG c'était quelqu'un qui vous en avait parlé, c'est quelqu'un...

-C'était une collègue

-Une collègue d'accord, de travail?

-De travail oui, et j'ai parlé avec mon mari et il m'a dit oui que c'est nécessaire et puis là j'ai pris tout ce que je savais et, avec le travail c'est pas si facile pour travailler et faire les études aussi et puis s'occuper des enfants.

-Parce que vous avez envie de recommencer des études ici ou non?

-Oui je voulais continuer à étudier la sociologie, mais malheureusement pour moi c'est pas si facile parce qu'ils m'ont dit que c'est très nécessaire de parler très bien français et tout ça et malheureusement j'ai pas le temps d'étudier encore le français alors je l'ai laissé comme ça mais je vois que le temps passe, passe, passe alors je sais pas si je vais arriver à le faire

-Avec votre famille qui est restée là-bas vous avez encore des contacts ?

-Oui, chaque week-end je parle avec ma maman par téléphone.

Parce que c'est dur un peu., encore avec les enfants ça va mieux parce que m'occupe d'eux mais quand j'étais enceinte c'était très très difficile. Je pleurais tous les jours, tous les jours je pleurais.

-Anaïs: Et vous êtes retournée déjà au Pérou euh... en Bolivie?

-Je suis retournée ça fait trois fois déjà ici à Genève neuf ans déjà et je suis retournée trois fois déjà.

-Anaïs: avec les enfants?

-Oui, même avec le petit

-Lennie: donc vous gardez contact avec votre famille avec votre maman et vous avez des frères et sœurs sur place?

-Oui, on est cinq, j'ai deux frères et puis deux sœurs

-Qui vivent eux là-bas?

-Oui, là-bas, je suis la seule à être partie. Je suis partie moi toute seule.

-C'est pas facile.

-Non c'est pas facile du tout parce que j'ai eu mal à m'y habituer parce que la culture et tout ça c'est très différent.

-Et puis vous avez essayé, je sais qu'il y a des communautés, d'Amérique du Sud, d'Amérique latine, je pense qu'il doit y avoir des communautés boliviennes, vous avez essayé de rencontrer ces gens-là?

-Dans un instant j'ai pas tellement pensé à ça parce que j'étais occupée comme j'étais maman pour la première fois alors j'étais très occupée, mais après avec mon mari on a maintenant un groupe de danse bolivienne

-Ah mais vous, j'ai entendu parler si vous connaissez la maison CiViq à Lancy et on m'a dit qu'il y avait une famille bolivienne qui faisait de la danse.

-C'est moi.

-C'est vous?!

-Oui.

-C'est drôle. On parlait avec Monsieur Bergholz, Jacques Bergholz, on discutait avec lui et il nous a parlé de vous sans savoir que c'était vous et il nous a dit oui appelez les c'est des gens très bien, qui s'investissent beaucoup.

-Oui, on a un groupe des adultes et des enfants. Chaque samedi il y a les entraînements et parfois des présentations à faire.

-C'est vous et votre mari qui avez décidé de mettre ça en place ou c'est parti comment?

- C'était avec des autres personnes, ma belle-mère était très intéressée aussi, on peut dire que ma belle-mère était la première personne qui avait désirée faire ça avec une autre dame et comme elle nous a poussé un peu et je me suis dit oui pourquoi pas et puis en plus c'était aussi on était dans une présentation à Onex et il y avait des personnes chiliennes qui ont présenté des danses et aussi une bolivienne et c'était pas tout à fait ça alors on a dit non ça va pas du tout et ça nous a poussé plus à faire quelque chose. Et puis le groupe parfois c'est grand, parfois c'est petit, parce qu'on a beaucoup de personnes boliviennes qui n'ont pas les papiers alors c'est difficile de faire, d'intégrer le groupe parce qu'ils ont peur de certaines choses et nous on est tout le temps là alors ça marche

-Anaïs: vous êtes un peu le fil rouge?

-Lennie: la personne importante?

-Pas importante mais les personnes que on soutient tout ça.

-Vous et votre mari ou seulement vous.

-Mon mari et moi, ma belle sœur et des cousines de ma belle sœur et tout ça.

-Parce que la famille de votre mari ils sont aussi nombreux j'imagine?

-Oui, mon mari il a toute sa famille ici.

-D'accord.

-Il a deux frères encore et puis une sœur.

-Donc eux ils sont tous partis de Bolivie ou?

-Oui tous partis et les deux derniers ils sont nés ici.

-Donc vous avez de la famille sur qui, finalement vous voyez souvent la famille de votre mari?

-Tous les jours parce que je suis obligée parce que ma belle-mère elle s'occupe des enfants pour le temps que je travaille alors ça me fait une bonne aide.

-Vous voyez aussi vos beaux-frères et belles-sœurs?

-Oui, tous les jours.

-C'est bien parce que ça permet d'avoir des gens sur qui tenir quand toute sa famille reste au pays.

-J'ai entendu dire à beaucoup de personne t'as la chance, t'as la chance et oui c'est vrai que j'ai la chance d'avoir ma belle-mère ici.

-Et puis la famille aussi.

-Et puis la famille.

-Et donc c'est une association la danse?

-C'est un groupe comme ça, c'est juste on s'est dit que toute la semaine on travaille et puis que le stress c'est pas le même que là-bas alors on fait des blagues tout ça vous voyez alors tous les samedis c'est différents à tous les jours ça nous aide beaucoup à, comment on peut dire... à déstresser.

-Puis il y a aussi des gens pas forcément boliviens qui viennent?

-Oui il y a une petite fille péruvienne et son père espagnol il est aussi dans le groupe. Il y a une petite fille que ces parents sont de la Suisse et puis la fille c'est bien intégrée dans le groupe. Dans le groupe des adultes il y a aussi deux suisses, on est ouverts à tous.

-Ça fait longtemps qu'il existe?

-Ça fait trois ans déjà.

-Et puis vous avez les locaux de la maison CiViq? Ça se passe comment?

-Pour les enfants normalement on a demandé et oui on a tous les samedis, pour les adultes on est à la Kultura, je sais pas si vous connaissez?

-Oui, Kultura.

-On fait les entraînements là tous les samedis.

-Et au niveau financier ça se passe comment, les gens vous prêtent comme ça ou vous devez vous...

-Normalement on fait la participation, la majorité c'est bénévolement, on demande pas de nous payer, on le fait comme ça. Des fois y a des personnes qui nous paient et pourquoi pas.

-C'est un geste de remerciement.

-Oui, c'est un geste et puis ça on le sort pour acheter des autres vêtements, des costumes.

-Et puis donc on a parlé de votre famille, de votre belle-famille de l'association, est-ce que vous vous êtes fait d'autres amis ici, des voisins par exemple?

-Oui, avec des voisins comme tout le monde travaille on n'arrive pas à se voir tous le temps alors des fois on s'arrange pour les enfants, les chercher à l'école les amener...

-Il y a beaucoup d'enfants dans l'immeuble?

-C'est des grandes familles, tous il y a minimum trois enfants.

-Ah, c'est chouette.

-Oui, c'est chouette parce que là je me sens bien parce que quand on habitait à Châtelaine avant quand j'étais enceinte de le troisième et que les gens me voyaient avec les deux filles me voyaient de telle manière que j'avais honte des fois et des fois ils me demandaient vous êtes enceinte, oui c'est le deuxième parce qu'ici c'est...

-Une autre mentalité?

-Oui et même les personnes âgées elles disaient trois enfants c'est beaucoup, oui mais chez nous c'est pas la même chose. Même quand j'ai dit à mon mari que j'étais enceinte il a pas très content du tout

-Et les gens dans l'immeuble c'est aussi des gens de ... c'est des suisses ou?

-Il y a plus de étrangers que de suisses.

-Donc il y a plusieurs nationalités?

-Oui, il y a plusieurs nationalités, il y a des colombiens alors comme ils parlent espagnol alors on parle souvent et puis la voisine ici elle est suisse et on parle aussi avec elle et puis il y a des personnes de Turquie.

-Donc vous vous sentez en tout cas dans cet immeuble mieux qu'à Châtelaine?

-Oui, mieux qu'à Châtelaine parce que les personnes elles ont des enfants, trois quatre, alors ça va. Oui

c'est bien.

-Et vous vous rendez service si par exemple un enfant si vous pouvez garder un enfant, ça se fait?

-Oui quelque fois ça se fait parce que des fois on a pas le temps d'aller le chercher ou un enfant dort alors on demande et puis voilà.

-Et puis à part dans l'immeuble, à l'école, parce que vos deux filles sont dans la même école j'imagine c'est quelle école?

-Les Palettes, mais malheureusement comme les horaires que je travaille seulement si on se croise on se dit bonjour.

-Avec qui?

-Avec les parents des élèves c'est dommage parce qu'on voudrait faire autre chose mais avec les horaires que j'ai...

-Finalement chacun va chercher son enfant et puis «hop» on repart le soir faire à manger etc.

-Oui, avec moi oui, mais entre eux il y a des arrangements, parce que moi je connais pas beaucoup les parents des autres enfants.

-Dans l'école. Et puis à la crèche c'est différent?

-À la crèche c'est même pareil parce que ma belle-sœur elle a deux enfants aussi et ma belle-mère on s'arrange entre les trois elle me demande si je peux aller les chercher je les cherche et parfois je lui demande c'est surtout ma belle-mère qui nous aide beaucoup avec les enfants.

-Tu vois souvent ta grand-mère Dylan?

Et puis par exemple votre enfant est malade et vous pouvez pas rester avec lui vous faite appel à votre belle-mère et puis vous pourriez faire appel à d'autre personne?

-Euh pour l'instant non, j'ai jamais fait appel, le plus c'est ma belle-mère parce que quand je lui dit elle est malade je vais pas travailler elle me dit je viens.

-Elle veut bien s'occuper...

-Elle est très contente de s'occuper des enfants, tous les cinq.

-Elle a cinq petits-enfants?

-Oui, elle est très contente alors, mais des fois il faut pas que ça soit trop.

-Vous connaissez des associations des choses comme ça qui s'occupe de garder les enfants, non vous avez jamais vraiment regarder?

-Comme on est dans le groupe, les personnes qui viennent malheureusement elles habitent pas seulement ici elles viennent de Onex, de Montbrillant et puis on est partout quoi mais chaque samedi on se réunit là alors...

-Et puis sinon vous me parliez tout à l'heure de collègues de travail est-ce que vous avez pu rencontrer des gens au travail?

-Oui, moi j'aime bien connaître les cultures différentes alors je fais beaucoup de connaissances chaque fois que je suis dans une entreprise avec les marocaines, portugaises, espagnols...

-Et vous avez pu garder des contacts ou?

-Oui des fois c'est pas si facile de garder des contacts parce que on dit on va se téléphoner on arrive ici on a des choses à faire et le temps ça passe vite.

-Et vous travaillez temporairement donc vous pouvez rester un mois puis après une semaine donc c'est difficile de se faire des collègues de travail et puis rester avec eux?

-Oui c'est difficile, maintenant ça fait un an et demi que je travaille dans le même endroit alors j'ai fait beaucoup de connaissances alors...

-Vous travaillez ou?

-Chez Rolex.

-D'accord. Et puis chez Rolex vous avez pu trouver du travail facilement ou par annonce? Vous avez fait comment?

-Je me suis inscrit dans les maisons temporaires et c'est là-bas...

-C'est là que vous avez pu trouver le travail?

-Quand j'avais le permis B c'était très difficile parce que le fait que j'avais un permis B me permet pas de faire beaucoup de chose, alors même quand j'étais m'inscrire à la maison temporaire ils m'ont dit non, quand j'ai eu mon permis C cinq ans après que j'ai venu ça c'était un peu moins difficile ça a changé beaucoup.

-Donc par rapport à l'école quand il y a des réunions de choses ou pour Dylan vous y allez, y a des repas des choses comme ça?

-Des fois je travaille de 13 heures jusqu'à 22 heures alors c'est mon mari qui va tous le temps à la réunion

-Vous travaillez de 13h à 22h?

-Oui c'est des horaires d'équipe et la semaine prochaine je travaille de 5 heures du matin jusqu'à 13h30. Ça tourne.

-Donc c'est soit vous soit votre mari vous vous arrangez?

-Oui, mais c'est souvent mon mari comme lui il comprend très bien le français ça le permet de faire les questions tout ça, des fois j'ose pas faire des questions parce que si je me trompe ou les personnes vont pas me comprendre alors je dit

-Vous vous sentez mal à l'aise

-Oui mal à l'aise et je me dit que je suis déjà 9 ans ici et je me sens toujours mal à l'aise

-Si je vous parle d'intégration, pour vous ça serait quoi d'être intégré?

-Euh, c'est un peu difficile

-C'est difficile, mais chacun a sa définition

-J'essaie de m'intégrer le mieux que je peux, des fois j'essaie mais sans beaucoup participer

-Pour vous ça serait quoi d'être intégré en fait qu'est-ce qu'il faudrait?

-Je pense par exemple des fois il y a ici à la maison CiViq des réunions pour le quartier pour changer et tout ça et je voudrais bien aller, mais je connais pas très bien les personnes alors je préfère envoyer mon mari

-parce que, par rapport au fait de s'exprimer en français

-Voilà

-Mais c'est dommage vous parlez bien le français

-Oui tous le monde me dit c a mais j'ai encore de la peine à intégrer facilement mais si c'est des personnes qui parle espagnol je le fais

-Si par exemple je dis intégration et puis par exemple d'être intégrer c'est d'avoir des gens sur place avec qui parler, pouvoir se dire je suis malade je peux pas garder mon enfant quelqu'un peut le garder pour moi ça serait ça et pour vous ça serait ça? De finalement se dire que avoir des gens autour de soi sur qui compter c'est déjà être intégré

-Oui je pense que oui, parce que le fait que des fois on se voit dans les couloirs et on parle de nos enfants et de tous ça, je pense que oui pour moi c'est le principe.

-C'est finalement se sentir

-Se sentir intégré

-Se sentir intégré, les gens savent que vous êtes là et que... d'accord

Vous pensez que sur la commune de Lancy il manque des choses pour les gens qui arrivent comme vous êtes arrivés il y 9 ans, vous pensez qu'il manque des choses qu'il faudrait mettre des choses en place sur la commune pour que les gens s'intègre plus facilement qu'ils soient mieux tout de suite

-je peux pas vous dire ça parce que on habite à Lancy depuis 3 ans et puis pour l'instant les choses que l'on fait, normalement je pense que c'est pas les personnes qui sont chargées de faire tous ça elles essaient e faire des choses, par exemple pendant l'été il y a des grillades et elles disent que vient tous les personne intéressée et je pense c'est une manière d'intégrer aussi et puis comme je vois pas plus loin ici normale-ment il doit y a voir beaucoup de choses à faire.

-Pour terminer vous m'avez dit que vous vous sentez bien maintenant ici, vous vous sentez, parce que pour être intégré on dit aussi qu'il faut se sentir bien parce que si on se sent pas bien on a un peu du mal à dire qu'on appartient à tel endroit. Est-ce que vous vous sentez bien vous sur Lancy ou sur Genève?

-Oui je me sens bien, mais comment dire, je me sens bien. Le fait d'avoir les enfants de les amener à l'école

de les chercher tout ça

-Ça permet de faire des choses de rencontrer des gens?

-Ça permet de rencontrer des personnes tout ça

-Et puis aussi par rapport à l'intégration on parle actuellement du vote des chose comme ça et on dit que, certaines personnes disent que pour être intégré il faut pouvoir participer à la ville, à la société, est-ce que vous vous ne pouvez pas voter j'imagine, est-ce que ça vous manque est-ce que vous auriez envie de quand il y des votes parce que c'est vrai qu'à Genève il y a beaucoup des votes, des choses qui vous touche aussi sur les étrangers, sur autre chose de la vie quotidienne, est-ce que ça vous manque de pas pouvoir voter?

-Sincèrement j'ai pas pensé à ça parce que je suis dans un pays étranger ils ont des lois et tout ça et je dois respecter tout ça et puis les personnes concernées c'est eux qui décident pare que c'est son pays. Moi ce que je pense que je sais pas je vais rester jusqu'à quand.

-Vous ne savez pas si vous voulez retourner une fois

-Oui, normalement j'ai envie de retourner chez moi et de faire des choses. Vous voyez je ne vois pas tellement ouvert le truc des votations

-C'est vrai que des fois y a des votations, des choses sur une de créer quelque chose sur une commune de faire un bâtiment quelque chose pour les enfants des choses comme c. C'est vais que la des fois même si on peut pas voter on se dit ben là j'aimerais bien voter, j'aimerais dire ce que je pense

-Oui c'est vrai des fois par exemple des fois quand je vois, ici il y beaucoup des enfants et de chiens aussi , ça veut dire qu'il y a beaucoup de saleté et je voudrais bien s'il y a une votation pour dire que les chiens doivent aller là faire leurs nécessités, je voudrais bien voter pour ça, parce que j'ai des enfants, parce que les enfants ils marchent partout ils se mettent par terre et tout ça, malheureusement il y a des choses que ça va pas et là c'est sur que les personnes respectent pas ça. Il y a beaucoup de chiens mais aussi il y a un toilette pour chien et je pense que jamais il est sale les toilette mais dehors oui.

-Des choses quotidienne, de la vie quotidienne

-Voilà, ou qui concerne les enfants quelque chose comme ça

-D'accord sinon c'est vrai que vous dite que les questions plus générales vous êtes moins concernée.

-Oui, moins concernée, mais les choses quotidien ou de la commune oui

-C'est vrai que vous êtes là depuis 9 ans mais il y a des gens qui sont là depuis 30 ans et qui ne peuvent toujours pas voter et c'est vrai qu'après 30 ans on se sent quand même chez soi donc là c'est plus, mais après 9 ans aussi, peut-être qu'il y a des gens qui ont envie de...

-Oui, j'imagine qu'il y a beaucoup de personne qui ont envie de voter, malheureusement c'est limité.

Alors voilà... Merci beaucoup de votre patience de nous avoir dit tout ça...

OUTILS UTILISÉS LORS DES ENTRETIENS AVEC LES FAMILLES

La fiche signalétique

Genève, le

FICHE SIGNALÉTIQUE

Toute information recueillie par le biais de ce formulaire restera confidentielle et ne sera utilisée que dans le cadre de notre mémoire de fin d'études. Les noms et prénoms des participants à notre travail seront modifiés afin de garantir leur anonymat.

Nom

Prénom

Date de naissance

Nationalité

STATUT CONJUGAL (cocher la case qui convient)

célibataire marié séparé divorcé autre

NIVEAU DE SCOLARISATION

obligatoire secondaire universitaire autre(s)

PROFESSION

TYPE DE PERMIS

permis A permis B permis C permis L autre

LIEU DE NAISSANCE

Suisse à l'étranger

NOMBRE D'ENFANTS

1/ prénom

âge

vit-il avec vous? oui non

4/ prénom

âge

vit-il avec vous? oui non

2/ prénom

âge

vit-il avec vous? oui non

5/ prénom

âge

vit-il avec vous? oui non

3/ prénom

âge

vit-il avec vous? oui non

6/ prénom

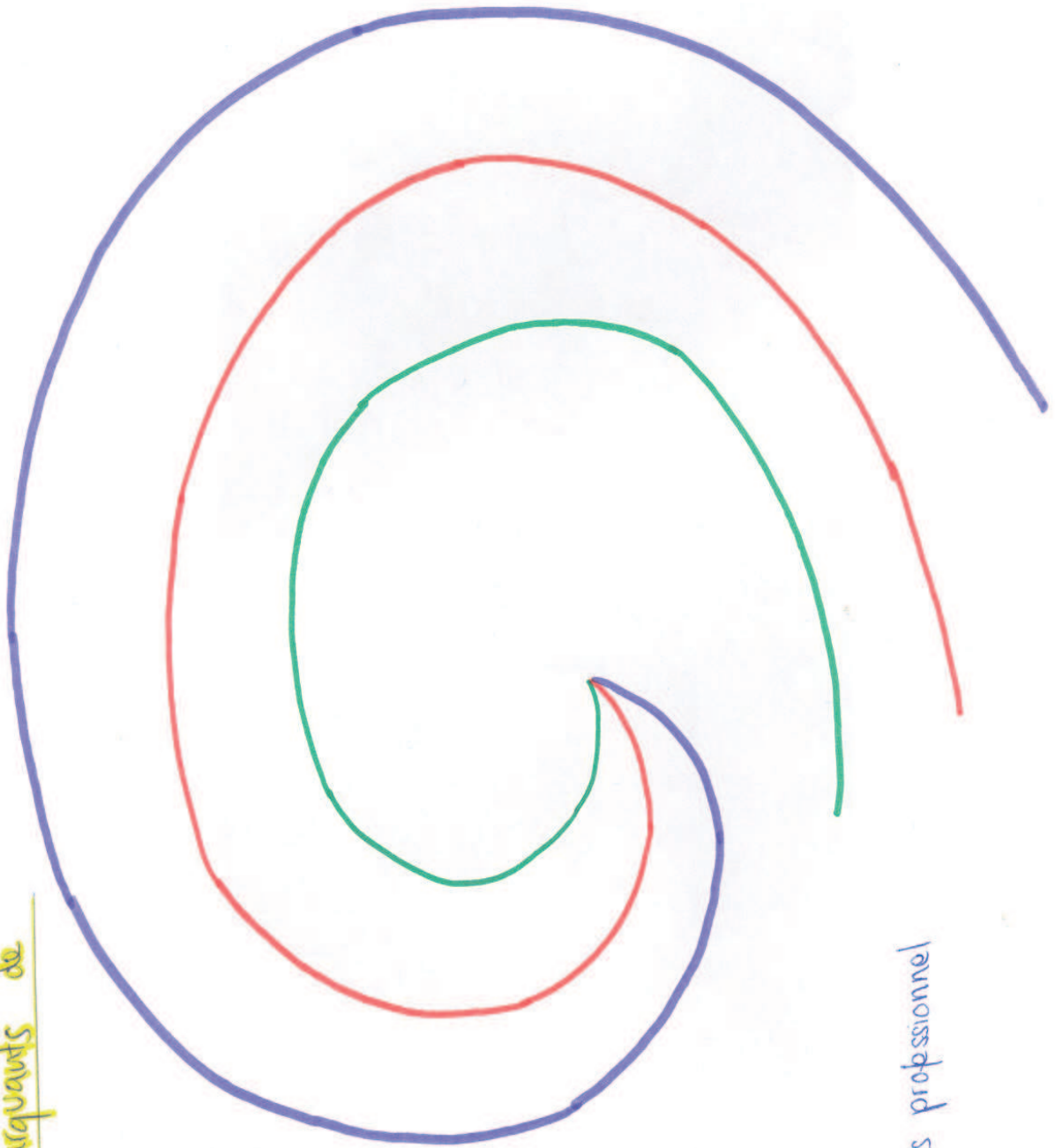
âge

vit-il avec vous? oui non

VIVEZ-VOUS AVEC D'AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE (si oui, précisez la personne)

non oui

Les événements marquants de l'intégration



- parcours migratoire
- histoire familiale
- formation et parcours professionnel

Les événements marquants de l'intégration.

Famille Besnik

2002 à maintenant travaille dans une manufacture de gainerie d'ornier (Madame Cuisine)

1999-2002

Période de chômage (Madame)

1997-98 Madame travaille en tant que femme de chambre dans un hôtel.

1994-97 Madame est sans emploi, resta à la maison.

Monsieur travaille de 86-2006 en tant qu'électronicien en Suisse allemande puis à Genève (même entreprise)

1993: zone montagne en Serbie

1993 mariage pour Monsieur (en Serbie)

avant 86 formations d'électronicien au Serbie (Monsieur) et de youta (Madame) effectués en Serbie

avant 86 école obligatoire au Serbie (Monsieur + Madame)

1978-86 ouverture en Suisse pour Monsieur

1991: arrivée à Genève de Madame

1994: arrivée en Suisse de Madame

2004: demande de naturalisation

2003 naissance Emma

1998 naissance Ana

1965 naissance Monsieur

1973 naissance Madame

- parcours migratoire
- histoire de vie familiale
- formation et parcours professionnel

LETTRES

Lettre envoyée aux institutions, écoles, crèches, associations, etc.

Genève, le...

Concerne: mémoire de fin d'études à l'Institut d'Études Sociales de Genève

Madame, Monsieur,

Nous sommes trois étudiantes de l'Institut d'Études Sociales en dernière année et nous réalisons un mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de travailleuse sociale.

Le thème de notre mémoire : les ressources personnelles ou, et institutionnelles des personnes migrantes sur la commune de Lancy dans leur processus d'intégration.

Nous travaillons en collaboration et sur la base d'un projet lancé par l'association « Lien et Migration » (« Migrant-Ecole-Famille-Quartier » dont la présidente est Madame Godenzi).

Dans le cadre de notre recherche, nous souhaiterions rencontrer des personnes migrantes membre du comité d'une association de la commune afin de les entendre sur la question des ressources dont elles disposent ou qui faciliteraient leur intégration.

C'est pourquoi, nous sollicitons votre aide afin de nous faciliter l'accès au terrain.

Nous faisons donc appelle à vous pour obtenir les coordonnées d'une personne membre de votre association et qui serait d'accord de s'entretenir avec nous. Notre démarche vise à comprendre comment cette personne est arrivée dans l'association, quel a été son parcours sur Lancy, etc.

Nous sommes évidemment soumises au principe de confidentialité et nous garantissons aux personnes qui accepteront de nous rencontrer un total anonymat.

Sur la base de vos informations, nous prendrons ensuite contact avec elles pour leur expliquer notre démarche et fixer des modalités de rencontre et de collaboration avec elles.

Au terme de notre mémoire de fin d'études, nous sommes disposées à restituer les résultats de notre travail de mémoire aux personnes concernées ainsi qu'aux personnes et institutions qui nous ont aidées à le réaliser.

Nous sommes prêtes à vous rencontrer si nécessaires et nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande. Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Lettre envoyée aux familles suite à l'entretien téléphonique

Genève, le...

Madame, Monsieur,

Comme nous vous l'avons dit dans notre entretien téléphonique récent, nous sommes trois étudiantes de l'Institut d'Etudes Sociales de Genève et nous nous formons pour devenir travailleuses sociales.

Etant nous-mêmes de différentes nationalités, nous sommes sensibles à la question des différences culturelles. C'est pourquoi, dans le cadre de notre mémoire de fin d'études, nous avons choisi d'aborder ce thème.

Nous souhaitons donc réaliser des entretiens avec des familles venues d'autres pays pour s'installer à Genève et en particulier sur la Commune de Lancy.

Comme nous l'avons convenu par téléphone, nous vous proposons pour une rencontre la date du : lundi 22 mai à 18h à votre domicile.

Vous serez évidemment tout à fait libres de ne pas répondre à nos questions, surtout lorsqu'elles vous paraîtront indiscretes. Tout ce que nous vous confierons dans le cadre de l'entretien restera confidentiel. Dans notre rapport de recherche tous les noms seront modifiés et tout ce qui permettrait de vous reconnaître sera soigneusement évité.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer et de nous entretenir avec vous, nous vous remercions vivement de nous ouvrir votre porte et nous vous adressons, Madame et Monsieur, nos salutations les meilleures.